

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Liste des abréviations	ix
Liste des tableaux	x
Liste des figures	xi
Remerciements	xiii
Introduction	1
1 L’innu et les langues algonquiennes	4
1.1 Introduction	4
1.2 Contexte linguistique et géographique	4
1.3 Contexte démolinguistique et sociolinguistique	5
1.3.1 Résistance culturelle	8
1.3.2 An Antane Kapeshe	9
1.4 Caractéristiques typologiques	10
1.4.1 L’analyse « polysynthétique »	11
1.4.2 Le genre	12
1.4.3 Marquage sur la tête	13
1.4.4 L’obviation et la hiérarchie des personnes	13
1.4.5 Morphologie verbale	14
1.4.5.1 La formation des verbes	14
1.4.5.2 Les différents types de verbes intransitifs	16
1.4.6 Système direct et système inverse	16
1.4.7 La voix passive	17
1.4.7.1 Les passifs transitifs	18
1.4.7.2 Les passifs intransitifs	19
1.4.7.3 Les médio-passifs	20
1.4.8 Le passif lexical	21
1.4.8.1 En innu	21
1.4.8.2 En ojibwé	23

1.4.8.3	En cri	25
1.5	Remarques conclusives	26
2	Cadre théorique	27
2.1	Introduction	27
2.2	La voix passive	27
2.2.1	Description générale	27
2.2.2	Dans les langues algonquiennes	28
2.3	L’aspect	31
2.3.1	Description générale	31
2.3.2	Dans les langues algonquiennes	33
2.4	L’aspect et la voix passive	35
2.4.1	Description générale	35
2.4.2	En innu	36
2.5	Remarques conclusives	37
3	Le passif lexical en innu	38
3.1	Introduction	38
3.2	Le corpus	38
3.2.1	Données écrites	39
3.2.2	Étude de cas	39
3.2.2.1	Méthodologie	39
3.2.2.2	Résultats attendus	42
3.2.2.3	Résultats obtenus	43
3.3	Forme et sémantique des suffixes passifs	46
3.4	Catégorisation sémantique des données	49
3.4.1	Types de situation	50
3.4.1.1	Accomplissement	50
3.4.1.2	Achèvement	54
3.4.2	« Grams » et types de gram	57
3.5	Considérations diachroniques	60
3.6	Considérations syntaxiques	62
3.7	Considérations pragmatiques	65
3.8	Considérations translinguistiques	66
3.9	Passif lexical ou passif lexicalisé ?	68
3.10	Remarques conclusives	71
4	Les formes en <i>-(i)kuan</i>/<i>-(i)kushu</i>	72
4.1	Introduction	72
4.2	Les relationnels de TA à sujet logique inanimé	72
4.3	Forme et sémantique des suffixes <i>-(i)kuan</i> / <i>-(i)kushu</i>	73
4.4	Considérations translinguistiques	76
4.5	Remarques conclusives	77
	Conclusion	78
	Annexe A Sélection de formes passives transitives issues du dictionnaire innu en ligne	81

Traduction imperfective	81
Traduction ambiguë	81
Traduction impersonnelle	82
Traduction active transitive	82
Annexe B Corpus de phrases passives extraites de <i>Eukuan matshimanitu innu-iskueu</i> (Kapesh, 1976)	83
Annexe C Sélection de formes verbales passives issues de l'étude de cas, encodant des images dénotant des états/résultats	86
C.1 Accomplissements	86
C.2 Achèvements	92
Annexe D Sélection de formes en <i>-(i)kuan/- (i)kushu</i> extraites du dictionnaire innu en ligne	94
Bibliographie	95

Liste des abréviations

1 première personne. **2** deuxième personne. **3** troisième personne. **4** autre troisième personne (obviatif). **3 : 3'** troisième personne sujet avec troisième personne objet. **AN** animé. **AF** finale abstraite. **AI** intransitif animé. **CONJ** ordre conjonctif. **IN** inanimé. **II** intransitif inanimé. **INDEF** indéfini. **INV** suffixe inverse. **MP** médio-passif. **OBV** morphème d'obviation. **PAS** passé. **PI** passif intransitif. **PRT** prétérit. **PT** passif transitif. **SG** singulier. **SUB** subordonnant. **TA** transitif animé. **TI** transitif inanimé. **TIT** thème intransitif inanimé.

Liste des tableaux

1.1	Dérivation d'un passif lexical en nishnaabemwin	24
1.2	Passifs lexicaux manifestes en nishnaabemwin	24
1.3	Changements paradigmatiques dans deux dialectes du cri	25
4.1	Analyse du verbe de perception 'sentir' en nishnaabemwin	76

Liste des figures

1.1	Les dialectes du cri au Québec	5
1.2	Les communautés innues du Québec	6
3.1	Image représentant une action	40
3.2	Image représentant un état	40
3.3	Contrainte verbale et deux images	41
3.4	Contrainte verbale et focale et trois images	41
3.5	Situation stativ e décrite à l'aide d'un verbe passif	43
3.6	a. Situation stativ e et b. processuelle avec contrainte verbale	44
3.7	Contrainte verbale et trois images	46
3.8	Image représentant un 'Accomplissement'	51
3.9	Contrainte verbale et deux images	56
3.10	Image représentant un état	63

Rapport-Gratuit.com

Quand une parole est offerte, elle ne meurt jamais
Ceux qui viendront l'entendront

Joséphine Bacon, *Bâtons à messages -
Tshissinuatshitakana*

On ne peut, je crois, rien connaître par la simple science; c'est un instrument trop exact et trop dur. Le monde a mille tendresses dans lesquelles il faut se plier pour les comprendre avant de savoir ce que représente leur somme... seul le marin connaît l'archipel.

Jean Giono, *L'eau vive*

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de recherche, Monsieur Manuel Español-Echevarría pour son accompagnement et son soutien tout au long de cette épreuve.

Je tiens également à adresser mes plus chaleureux remerciements à Patrice Bellefleur, sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Je souhaite aussi remercier l'audience des 31^e Journées de la linguistique à l'Université Laval, et plus particulièrement Monsieur Pierre Larrivée pour ses suggestions méthodologiques ainsi que l'audience du 48^e Congrès des Algonquistes à l'Université du Wisconsin, notamment Vincent Collette et Jimena Terraza pour leurs encouragements et leurs suggestions théoriques.

Un grand merci va bien sûr à mes parents et à mes amis pour leur soutien et spécialement à Daniel P. Stoltzfus pour son aide et ses conseils pendant tous ces mois de recherche.

Et j'aimerais terminer en remerciant Thierry, l'architecte de ma patience et de ma confiance.

Introduction

La voix passive est un phénomène morphosyntaxique et sémantique amplement théorisé par la linguistique contemporaine. Largement documentée dans les langues du monde, la voix passive a fait l'objet d'une multitude de descriptions et de définitions. Elle est généralement reconnue comme un mécanisme qui fait fonctionner le sujet grammatical d'une proposition comme le patient qui subit une action, tandis qu'à la voix active, le sujet grammatical agit en tant que l'agent d'une action (Shibatani, 1985). Par opposition à la voix active, les formes morphosyntaxiques reconnues comme passives dans de nombreuses langues ont généralement plus de « matériel morphologique », plus de morphèmes que les formes actives (Comrie, 2008 : 2). C'est pourquoi la voix passive est considérée comme la voix marquée formellement. Par ailleurs, elle est également théorisée comme une opération syntaxique qui consiste à diminuer la valence de prédication du verbe de la proposition passive, puisqu'elle n'encode pas syntaxiquement l'agent de l'action décrite pas le verbe (Wichmann, 2008).

La tradition algonquiniste a principalement décrit la formation de la voix passive des verbes transitifs (Wolfart, 1991 ; Dahlstrom, 1991 ; Rhodes, 1991 ; Valentine, 2001) comme un processus impliquant la suppression de l'agent de l'action ainsi que l'impossibilité de le faire apparaître dans une phrase considérée comme passive. Par conséquent, un seul argument central est indexé : le patient en tant que sujet grammatical. Ainsi, toutes les langues algonquiennes forment leur passif à l'aide un suffixe particulier ajouté au verbe de la proposition, faisant de la voix passive la voix marquée, puisqu'elle additionne un morphème supplémentaire. En innu, le suffixe passif transitif est *-(a)kanu*, tandis que dans les autres langues algonquiennes, il s'agit du morphème *-ikate* (Drapeau, 2012 ; 2014).

La langue innue est une langue algonquienne qui forme un continuum dialectal avec le cri et le naskapi. Elle est parlée par environ 10 000 locuteurs répartis dans une dizaine de communautés le long de la Côte-Nord, au Québec et au Labrador. La formation de la voix passive en innu a été documentée de manière approfondie par Drapeau (2012), en apportant une description du passif des verbes non seulement transitifs, mais aussi intransitifs. De manière moins détaillée, Drapeau (2012) documente dans cette langue également ce qu'elle nomme le « médio-passif » ainsi que le passif lexical. Ce dernier a néanmoins fait l'objet de descriptions diverses pour les langues algonquiennes (Wolfart, 1991 ; Rhodes, 1991 ; Valentine, 2001 ; Dra-

peau, 2012). Selon Drapeau (2012), le passif lexical en innu n'est pas un phénomène productif, par opposition aux passifs transitifs et intransitifs, car il est restreint lexicalement à certains verbes. Ce mémoire a donc pour but d'approfondir la description du passif lexical en innu au niveau morphosyntaxique et sémantique et d'en élargir son analyse en examinant la valeur aspectuelle de la voix passive en innu.

À l'image de la voix passive, la catégorie de l'aspect est un phénomène linguistique amplement théorisé (Vendler, 1967; Verkuyl, 1972; Comrie, 1976; Smith, 1991; Binnick, 2012), défini comme la manière de concevoir la structure temporelle interne à une situation. La linguistique moderne distingue ainsi généralement deux aspects principaux et universels : l'aspect imperfectif et l'aspect perfectif. L'aspect perfectif présente une situation comme un tout, sans référence explicite aux différentes phases qui constituent la situation en question. L'aspect imperfectif présente une situation vue de l'intérieur, en faisant référence explicite à une phase donnée de la situation c'est-à-dire à un moment particulier de sa structure temporelle interne. Par ailleurs, Smith (1991) distingue cinq types de situation basiques présents dans les langues du monde, à savoir les 'États', les 'Accomplissements', les 'Achèvements', les 'Activités' et enfin les 'Semelfactifs'. Chacun de ces types possède des caractéristiques définitoires propres et est compatible avec l'un et/ou l'autre aspect en fonction des langues particulières. En outre, le lien entre la voix passive et l'aspect a rarement été envisagé. Les quelques travaux existants y réfèrent de manière indirecte, car ils portent plutôt sur le lien entre l'aspect et les temps verbaux dans les langues indo-européennes (Kurylowicz, 1964; Comrie, 1976). Toutefois, étant donné que la voix passive a pour caractéristique de faire fonctionner le sujet grammatical d'une proposition comme un patient qui subit une action, la voix passive est d'ordinaire conçue comme créant des propositions imperfectives.

La réflexion sur la catégorie de l'aspect a cependant reçu peu de théorisation au sein des langues algonquiennes (Denny, 1978, 1984; Cyr, 1990; Valentine, 2001). Celles-ci étant très enclines à l'agglutination, la tradition algonquiniste s'est longtemps plutôt attardée sur la compréhension des relations morphosyntaxiques des constituants dans ces langues. D'où par exemple un plus grand intérêt porté à la recherche sur la morphologie verbale, intérêt porté encore à l'heure actuelle d'ailleurs.

Dans le but d'approfondir la description du passif lexical en innu et d'élargir son analyse en examinant l'aspectualité de la voix passive dans cette langue, une étude de cas a été menée en collaboration avec un jeune locuteur de la langue innue. À l'aide d'images représentant différents types de situation et de diverses tâches, le locuteur devait encoder des phrases en innu, afin de les décrire. Cette étude a ainsi révélé la possibilité de décrire des images dénotant des situations statives/résultatatives à l'aide de formes passives en *-(a)kanu*. Cette recherche a alors pour objectif de catégoriser sémantiquement et aspectuellement ces formes verbales passives. Elle vise également à apporter des évidences d'ordre syntaxique, pragmatique et diachronique pour confirmer les résultats de l'étude. Finalement, ce mémoire propose de traiter

les formes verbales passives en *-(a)kanu* comme des formes passives lexicalisées dans la langue. Aussi, d'autres formes ont émergé de cette étude de cas, notamment les formes passives en *-(a)kanipan*. Celles-ci sont analysées comme des formes verbales dénotant des accomplissements d'un point de vue perfectif.

De plus, ce mémoire met en lumière les formes verbales en *-(i)kuan* et en *-(i)kushu*. Leurs formes équivalentes en ojibwé sont décrites en tant que passif lexical par Rhodes (1991). Le présent travail a alors pour objectif de discuter leurs caractéristiques sémantiques propres ainsi que de les mettre en lien avec la description du passif lexical en innu établie par Drapeau (2012).

Le présent mémoire est composé de quatre chapitres. Le premier chapitre présente dans un premier temps le contexte démolinguistique et sociolinguistique dans lequel évolue la langue innue aujourd'hui. Dans un second temps, le premier chapitre présente les caractéristiques linguistiques principales de la langue innue et des langues algonquiennes. Il détaille notamment la formation de la voix passive en innu et fournit la description du passif lexical livrée par Drapeau (2012). Le deuxième chapitre expose le cadre théorique sur lequel se base cette recherche. La théorisation de la voix passive dans la littérature linguistique est tout d'abord exposée de manière succincte, puis elle est livrée telle qu'établie au sein de la tradition algonquiniste. Ensuite, ce deuxième chapitre expose également les grandes lignes de la théorisation de l'aspect d'après Smith (1991), théorisation sur laquelle se base l'analyse sémantique et aspectuelle des données de la recherche. Puis, différents éléments de la théorisation de l'aspect au sein des langues algonquiennes est brièvement envisagée. Ce chapitre discute finalement également de manière succincte le lien entre la voix passive et l'aspect dans la littérature linguistique ainsi que dans la littérature algonquiniste. Le troisième chapitre représente le cœur du mémoire, en cela qu'il contient l'analyse de l'étude de cas. Il présente tout d'abord la méthodologie créée dans le cadre de cette recherche ainsi que les résultats obtenus. Ensuite, ce chapitre établit la catégorisation sémantique et aspectuelle des données obtenues. Enfin, le quatrième chapitre élargit la perspective de l'étude du passif lexical en proposant l'analyse de formes verbales apparentées. Finalement, le mémoire livre des remarques conclusives et propose des pistes de recherches futures ainsi que les apports de la présente recherche.

L'innu et les langues algonquiennes

1.1 Introduction

Ce chapitre présente la langue innue en tant que langue algonquienne avec des caractéristiques propres. Son contexte linguistique et géographique est tout d'abord envisagé dans la section 1.2. Puis, la section 1.3 dresse le portrait du contexte sociolinguistique et démolinguistique dans lequel la langue innue évolue à l'heure actuelle. Enfin, la section 1.4 expose les caractéristiques linguistiques que l'innu partage avec les autres langues algonquiennes ainsi qu'une sélection de ses caractéristiques spécifiques, pertinentes pour le propos général.

1.2 Contexte linguistique et géographique

Anciennement connue sous le nom de montagnais, la langue innue appartient à la branche algonquienne de la famille algique. Au Québec, la famille linguistique algonquienne regroupe les autres langues suivantes : le cri, l'algonquin, l'atikamekw, le naskapi, le micmac, l'abénaki ainsi que le malécite. Mais cette dernière n'est toutefois plus parlée aujourd'hui au Québec : elle l'est cependant encore au Nouveau-Brunswick.

Plus spécifiquement, l'innu fait partie des langues algonquiennes du Centre, un sous-groupe linguistique très étendu géographiquement. Pour le cas de l'innu, sa situation géographique inclut le Labrador ainsi que la région de la (Basse) Côte-Nord au Québec. L'innu comprend tous les dialectes parlés par les Innus et s'insère dans un continuum dialectal avec le cri de l'Est et le naskapi. Les locuteurs de l'innu sont au nombre d'environ 10 000 au Québec et se répartissent en neuf communautés le long de la côte. Ces communautés sont Mashteuiatsh (Pointe Bleue) et Pessamit (Betsiamites). Celles-ci forment le groupe dialectal de l'Ouest. Uashat mak Mani-utenam (Sept-Îles) ; Matimekush (Shefferville) ; Mamit (la Basse Côte-Nord) ; Ekuanitshit (Mingan) ; Nutashkuan (Natashquan) ; Unaman-shipu (La Romaine) ; Pakut-shipu (Saint-

Augustin) et Sheshatshit (North West River, NL) qui forment le groupe de l'Est ou dialectes dits de Mamit (Drapeau, 2014 : 1-5). La carte présentée ci-après (Figure 1.1) permet de visualiser la situation géographique de ces communautés en fonction de leur appartenance dialectale :



FIGURE 1.1 – Les dialectes du cri au Québec¹

Cette carte présente les différents dialectes cris encore parlés au Québec aujourd'hui. En beige figure la répartition dialectale de l'Innu de l'Est et en brun, le groupe de l'Ouest. Ces deux groupes se distinguent par plusieurs spécificités dialectales et phonologiques, la plus caractéristique étant la prononciation du /l/ proto-algonquin. Ainsi, le groupe de l'Ouest comprend les dialectes en /l/² et le groupe de l'Est comprend les dialectes en /n/. Sinon, en vert figure la zone linguistique naskapie; en bleu, la zone du cri de l'Est et en violet, l'aire linguistique atikamekw.

1.3 Contexte démolinguistique et sociolinguistique

Parmi le nombre de langues indigènes encore parlées en Amérique du Nord de nos jours, le Québec en compte une dizaine sur l'entier de son territoire. Selon le recensement de population mené par Statistique Canada en 2011, le 20,9% de l'ensemble des locuteurs de langue maternelle autochtone du Canada se trouve dans la province du Québec, ce qui fait d'elle la province à la tête du classement³. Les dix langues autochtones de cette province se regroupent en trois grandes familles linguistiques à savoir la famille algonquienne, comme nous

1. In Drapeau (2014 : 6).

2. Dans le système d'écriture Innu actuel, ce /l/ est noté 'n'.

3. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/2011003/fig/fig3_3-1-fra.cfm

l'avons vu précédemment ; la famille iroquoienne qui comprend le mohawk et le huron-wendat qui n'est cependant plus du tout parlée⁴ et enfin la famille esquimau-aléoute qui comporte l'inuktitut. La Figure 1.2 permet de situer géographiquement ces langues en fonction de leur appartenance communautaire respective.

D'après les statistiques de populations autochtones du Québec menées en 2015, la nation innue compte une population de près de 20 000 individus, résidents et non-résidents des différentes communautés⁵. Ce chiffre n'inclut par contre pas la population innue du Labrador. La Figure 1.2 illustre la situation géographique des communautés innues du Québec se répartissant le long de la Côte-Nord et de la Basse Côte-Nord.



FIGURE 1.2 – Les communautés innues du Québec

D'un point de vue linguistique, l'innu est donc la langue maternelle et la langue d'usage de près de la moitié de la population innue, bien que celle-ci soit aujourd'hui presque complètement bilingue (innu-français et innu-anglais pour les Innus du Labrador et de Pakuashipi)⁶. En effet, selon Statistique Canada 2011, la population autochtone de langue maternelle innue au Québec et au Labrador s'élève à près de 11 000 individus. Le terme de langue maternelle

4. Le wendat est actuellement enseigné et appris comme une langue seconde. À ce sujet, voir Dorais, Lukaniec et Sioui in Drapeau (2011).

5. Pour des informations plus précises à ce sujet, le lecteur peut se rapporter à l'adresse suivante : <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>

6. Pour connaître le nombre exact de locuteurs innus monolingues ou bilingues, le lecteur peut consulter la page de Statistique Canada 2011 à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=102966&PRID=0&PTYPE=101955&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2011&THEME=90&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF>

est défini par Statistique Canada comme *la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement*⁷. De plus, 88,6% de la population recensée a déclaré que l'innu est la langue la plus souvent parlée à la maison et 6,7% a déclaré parler régulièrement innu à la maison⁸. L'innu est de ce fait considéré comme une langue viable, mais fragile (Baraby, 2011 : 51).

Mais bien que, par rapport au reste du Canada, les langues autochtones du Québec soient encore les mieux préservées depuis une vingtaine d'années, leur situation sociolinguistique change et n'est pas comparable à celle des langues majoritaires comme l'anglais ou le français qui jouissent d'un grand dynamisme. À ce propos, Drapeau (2011 : 9-10) dresse un portrait de la situation sociolinguistique qui caractérise les langues autochtones du Québec en identifiant les facteurs principaux qui rendent difficile la survie de celles-ci. En effet, chaque langue est d'abord parlée par un nombre restreint de locuteurs vivant dans de petites communautés éloignées les unes des autres et passablement isolées. Ensuite, ces langues sont de tradition orale. Jusqu'à récemment, elles ne possédaient pas de corpus écrit ni de système d'écriture uniformisé. L'écrit occupe de ce fait une place marginale au sein des communautés. De plus, le statut minoritaire des langues autochtones contraint les locuteurs à devenir bilingues. Le bilinguisme langue majoritaire/langue autochtone devient par conséquent en cours de généralisation auprès des locuteurs de ces langues minoritaires, d'une part au travers de la scolarisation et de l'usage des médias de masse et d'autre part, au travers de la communication avec les Allochtones (les non-Autochtones). Par ailleurs, ce bilinguisme généralisé entraîne alors un état de diglossie au sein des communautés : la langue autochtone est parlée dans les situations informelles et la langue majoritaire est utilisée dans les situations formelles et écrites. Enfin, le bilinguisme a également pour effet, à long terme, l'abandon progressif de la langue ancestrale au profit du français ou de l'anglais. Ainsi, d'une manière générale, plus les locuteurs sont âgés, plus ils maîtrisent la langue et plus ils sont jeunes, moins ils la maîtrisent.

Dans un tel contexte, le maintien de la langue innue a été favorisé par l'isolement géographique des communautés ainsi que par la scolarisation tardive de ses locuteurs comparativement aux autres nations autochtones du Canada ou des États-Unis. En effet, bien que la *Loi sur les Indiens* de 1919 rende obligatoire la fréquentation de l'école pour les Autochtones, elle n'est appliquée aux Innus qu'à partir des années 1950. Traditionnellement chasseurs et pêcheurs nomades, vivant également de trappe, les Innus ont alors, à cette époque-là, connu une sédentarisation rapide en raison d'une telle mesure. La scolarisation d'alors se fait en français et bannit l'usage de la langue première des enfants (Baraby, 2011 : 54). Cependant, la publication de *La maîtrise indienne de l'éducation indienne* en 1972 par la Fraternité des Indiens du Canada marque un tournant pour la scolarisation des peuples autochtones. Suite à

7. Pour de plus amples informations, le lecteur est invité à se référer à l'adresse suivante : http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_3-fra.cfm

8. Voir graphique : http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/2011003/fig/fig3_3-2-fra.cfm

la publication de ce document, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien met en œuvre le Projet d'amérindianisation des écoles amérindiennes avec pour objectif, entre autres, d'implanter l'enseignement des langues indigènes dans les écoles. À ce moment-là, l'innu devient une matière scolaire enseignée à l'école à raison d'une heure par semaine voire plus selon les établissements (Baraby, 2011 : 55). Ainsi, dès les années 1970, l'éducation autochtone est sous contrôle autochtone et au Québec, dès 1976 sont ouvertes les premières écoles de bande par le Ministère de l'Éducation du Québec (Hot et Terraza, 2011 : 29). L'école innue à Pesamit en est un exemple. À cette époque, des cours de langue innue sont introduits à l'école primaire à raison de moins d'une heure par semaine (2011 : 33).

La langue innue est donc enseignée depuis à présent une quarantaine d'années. Cependant, Baraby (2011 : 57) qualifie cet enseignement de décevant et de symbolique et ce, d'une part à cause des lacunes par rapport à la formation des enseignants, à l'élaboration de programmes d'enseignement et à la conception du matériel pédagogique. D'autre part, le nombre minime d'heures allouées à l'apprentissage de la langue est invoqué. À cela s'ajoute un taux de décrochage scolaire élevé chez les jeunes Innus, raison pour laquelle les enseignants préfèrent favoriser l'enseignement du français, langue investie d'un fort prestige social et d'une valeur économique importante dans le contexte québécois, rappelons-le. À ce sujet, il convient de citer ici Baraby (2011 : 57) :

« Et même si cette façon de faire n'a pas donné de résultats concluants, il est très difficile d'en renverser la tendance. Plus grave, cette approche peut donner à certains parents la perception que, leur langue maternelle étant en quelque sorte la cause de l'échec scolaire de leurs enfants, il vaut mieux élever ceux-ci dans la langue nationale. »

En fait, selon Mailhot (1996 : 21),

« [le] seul espoir de maintien des langues amérindiennes à long terme, c'est qu'elles réussissent à accroître leur prestige en occupant un plus grand éventail de fonctions : qu'elles deviennent le véhicule normal de la vie publique, langue d'enseignement, langue des communications, langue de publication. »

Il en va de même pour l'innu.

1.3.1 Résistance culturelle

Malgré l'assimilation culturelle et linguistique qu'ont subi les Autochtones, il convient toutefois de noter les manifestations de résistance et de résilience qui ont cours depuis les années 1970. Ici, nous insisterons principalement sur la résistance linguistique qui se manifeste au travers de l'expression artistique (groupes de musique, festivals, danse, littérature, etc.) et de

l'appropriation des médias (radio, blogs). En ce qui concerne le cas de la communauté innue, de nombreuses initiatives ont émergé en réponse à cette assimilation. On peut d'ailleurs mentionner le projet d'amérindianisation des écoles autochtones vers la fin des années 1970, dont l'école innue de Pessamit en est un exemple, comme nous en avons déjà parlé précédemment. Or, comme le notent Hot et Terraza (2011 : 22), l'école n'est pas le seul lieu d'utilisation de la langue, bien que l'éducation représente un enjeu crucial pour l'entretien de cette résistance.

Une initiative communautaire significative pour les Innus a été la création d'un institut culturel. Anciennement connu comme l'IECAM (Institut éducatif culturel atikamekw montagnais) dédié aux Innus et aux Atikamekws dès la fin des années 1960, l'Institut Tshakapesh est à l'heure actuelle un organisme uniquement dédié aux Innus et ce, depuis 1989. Il a pour mission non seulement de préserver le patrimoine culturel et linguistique des Innus, de promouvoir la réussite éducative des jeunes et l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, mais aussi de veiller à la formation des enseignants et de soutenir la conception de matériel scolaire (Hot et Terraza, 2011 : 35). La SOCAM (Société de communication Atikamekw-Montagnais) représente aussi un organisme important qui illustre l'appropriation des médias par les Autochtones. Créée en 1983, la SOCAM forme un réseau radiophonique regroupant au départ les radios locales du territoire innu et aujourd'hui elle couvre quatorze communautés autochtones (2011 : 37).

L'émergence d'une multitude de productions artistiques constitue un autre exemple d'initiatives implicites de résistance linguistique. Chez les Innus, la musique populaire a toujours connu un grand succès, d'abord grâce au groupe de renommée internationale des années 1980 *Kashtin* et aujourd'hui encore au travers de la carrière solo de son ancien chanteur, Florent Vollant, mais aussi du rappeur Shauit ou du jeune Matthew Vachon. Le festival *Innu Nikamu* à Sept-Îles témoigne d'ailleurs du nombre grandissant de groupes musicaux autochtones de tous horizons. Il convient également de mentionner les timides initiatives de productions littéraires en langue innue, comme les ouvrages d'An Antane Kapesh ou les œuvres poétiques de Rita Mestokosho ou de Joséphine Bacon. Bien que la jeune relève soit florissante, dont Natasha Kanapé Fontaine et Naomi Fontaine en sont des figures prometteuses, ces jeunes auteures écrivent toutefois en français, et non pas en innu.

1.3.2 An Antane Kapesh

An Antane Kapesh peut sans aucun doute être considérée comme l'auteure autochtone la plus importante au Québec. Née en 1926 dans le bois, elle connaît la vie traditionnelle et nomade jusqu'à la création de la réserve de Uashat-mak-mani-Utenam (Maliotenam), près de Sept-Îles, en 1953. Entre 1965 et 1967, elle exerce le poste de chef de bande de la réserve de Matimekosh, non loin de Schefferville. Elle n'a jamais été scolarisée, mais a toutefois appris à lire et à écrire dans sa langue (Boudreau, 1991 : 59-60).

Publié en 1976, son premier ouvrage *Eukuan nin matshimanitu innu-iskueu - Je suis une maudite sauvagesse* dénonce les méfaits du colonialisme blanc à l'encontre de la culture indienne et innue. Au travers de neuf chapitres qui constituent en somme des récits indépendants, l'essai évoque des sujets aussi divers que l'éducation blanche, la découverte du minerai dans le Nord, les maisons des Blancs, etc. Ces récits sont marqués par la tradition orale, le style étant très répétitif et redondant. Autrement dit, Kapesh écrit « en puisant aux sources mêmes de la tradition orale » (Boudreau, 1991 : 59). Pourtant, ses écrits ne constituent pas des transcriptions de l'oral, par opposition à la majorité des productions écrites en langue innue (Baraby, 2011 : 61). Soucieuse de transmettre un message fort aux siens et aux Blancs, le livre a été alors écrit en innu, mais il est publié en édition bilingue innu – français. Ceci apparaît comme une nécessité « pour rejoindre un lectorat plus large » (Gatti, 2006 : 115). Cependant, pour Mailhot (1996 : 23), le fait de publier en édition bilingue « trahit l'hésitation des Innus à accorder à leur propre langue le statut de véhicule normal de communication écrite », point rapidement soulevé à la fin de la section 1.3.

An Antane Kapesh est ainsi la première femme autochtone au Canada à publier des ouvrages en français⁹. Dans la préface, Kapesh explique l'importance de l'écriture comme un acte engagé :

« Dans mon livre, il n'y a pas de parole de Blanc. Quand j'ai songé à écrire pour me défendre et pour défendre la culture de mes enfants, j'ai d'abord bien réfléchi car je savais qu'il ne fait pas partie de ma culture d'écrire et je n'aimais pas tellement partir en voyage dans la grande ville à cause de ce livre que je songeais à faire. »

En effet, la littérature permet « d'exiger la réparation des torts du passé » (Gatti, 2006 : 79). Le premier livre de Kapesh s'est vendu à plus de 6000 exemplaires au Québec (Mailhot, 1996 : 24). Mais d'après l'éditeur de l'ouvrage, celui-ci fut néanmoins mal reçu par le public et la publication ne fut pas poursuivie (Gatti 2006 : 160). Ainsi, la publication d'*Eukuan matshimanitu innu-iskueu* s'inscrit dans le début du mouvement de résistance et de résilience linguistique et culturel entamé au milieu des années 1970 et en constitue un exemple des plus marquants pour les Innus.

1.4 Caractéristiques typologiques

Cette section est dédiée à la description des principales caractéristiques linguistiques de la langue innue. Dans la mesure du possible, les concepts typologiques utilisés dans cette description sont envisagés dans leur contexte de création, afin de leur donner un poids historique et d'observer l'origine de la nomenclature propre aux langues algonquiennes. Les sections

9. Cité in <https://femmessavantes2.pressbooks.com/chapter/an-antane-kapesh-1926-2004/>

1.4.1 à 1.4.6. concernent la présentation des caractéristiques morphosyntaxiques principales des langues algonquiennes, présentes également en innu. Certains exemples sont empruntés à d'autres langues algonquiennes. Puis, la section 1.4.7 explique la formation de la voix passive en innu et enfin, la section 1.4.8 se focalise sur la description du phénomène du passif lexical en innu selon Drapeau (2012) ainsi que de deux autres théorisations translinguistiques du phénomène du passif dit lexical, notamment en nishnaabemwin (Valentine, 2001) et en cri (Wolfart, 1991).

1.4.1 L'analyse « polysynthétique »

Les langues algonquiennes sont généralement considérées comme des langues dites polysynthétiques, en cela qu'elles ont une morphosyntaxe extrêmement agglutinante. Selon Goddard (1978 : 28), le concept de polysynthèse a été formulé par Peter Stephen Duponceau¹⁰ au début du 19e siècle, afin de caractériser de manière fondamentale et distinctive les langues autochtones d'Amérique, d'après ses travaux sur le delaware et l'onondaga, eux-mêmes basés sur le travail des missionnaires Moraves. Or lorsqu'on lit l'incipit du chapitre IV. sur le 'caractère général des langues américaines', Duponceau (1838 : 89) écrit ceci :

« Le caractère général des langues américaines consiste en ce qu'elles réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un seul mot ; c'est ce qui leur a fait donner par les philologues américains le nom de *langues polysynthétiques*. »

Depuis lors, ce concept a perduré au sein de la tradition algonquiniste, presque tel quel, comme en témoignent les innombrables reprises dont la citation suivante tirée de Drapeau (2014 : 9) fait office d'illustration :

« Les langues polysynthétiques présentent un ensemble de traits communs de structure. La plus frappante est la présence de verbes complexes qui tiendraient lieu de phrases complètes dans les autres langues. Par exemple, en innu, le verbe *tshikakunishkueuneshinu* signifie 'il est couché avec son chapeau'. On y trouve la référence au sujet 'il' (le -u final), la référence à son chapeau (*akunishkueun*), le fait qu'il le porte (*tshik-*) et , enfin, le fait qu'il (le sujet) est étendu (*-shin*) plutôt que debout ou assis. Cette phrase française tient donc tout entière en un seul verbe en innu ».

Ici, pour reprendre les termes de Duponceau, ce n'est pas le mot qui contient un grand nombre d'idées, mais le verbe analysé comme complexe. Mais l'idée reste la même : dans les langues polysynthétiques, un seul mot ou un verbe exprime une phrase.

10. Afin de rester fidèle à la citation de Goddard et de garder une uniformité dans le texte, nous garderons le nom anglais. Or en français, il s'agit à la base de Pierre-Étienne Du Ponceau.

Cependant, la nature de l'étiquette 'polysynthétique' est problématique dans le sens où les premiers descripteurs des langues autochtones à tradition orale d'Amérique ont utilisé un concept emprunté à l'écrit, le mot, afin d'établir une grammaire de ces langues basée uniquement sur l'oral. Le problème lié à l'usage de concepts écrits pour l'analyse linguistique se révèle d'ailleurs très clairement dans cette citation de Duponceau (1838 : 122) :

«[En français] nous joignons aussi le pronom au verbe : lorsque nous disons *on t'appelle, tu m'étourdis*; nous faisons de l'algonquin sans le savoir. Otez les apostrophes qui ne disent rien à l'oreille, et vous avez l'accusatif pronominal préfixe, et le nominatif par forme d'inflexion ».

Ici, il apparaît pertinent de se demander alors pourquoi le français et les autres langues indo-européennes ne pourraient pas être analysées comme polysynthétiques. La tradition écrite millénaire propre à ces langues explique aisément l'influence qu'elle a eu sur la conceptualisation du mot ainsi que sur sa théorisation.

Le problème descriptif soulevé par l'analyse polysynthétique a provoqué de nombreux torts théoriques, dont celui d'affirmer que dans ces langues, un seul mot ou verbe peut tenir lieu de phrase entière. Ainsi, cette conception entraîne l'idée insidieuse selon laquelle, si un mot ou un verbe peut être une phrase, alors le nombre de mots dans ces langues est infini. Or, ceci s'avère impensable cognitivement, étant donné la caractéristique propre au langage de former un stock infini d'unités à partir d'un stock fini d'unités. En définitive, *tshikakunishkueuneshinu* représente une phrase formellement et sémantiquement, bien qu'elle soit écrite à l'aide d'un seul mot graphique, sans doute en raison des normes liées à l'orthographe innue actuelle.

De nombreux autres problèmes découlent de l'analyse polysynthétique et ils méritent d'être envisagés (cf. Boissard et Stoltzfus, à paraître). Nous réfutons donc une telle analyse et les caractéristiques qui en découlent (voir Drapeau, 2014 : 9) ne sont pas prises en compte dans le présent travail, bien que le caractère agglutinant de la langue innue ne soit pas remis en question.

1.4.2 Le genre

Il existe deux genres grammaticaux en innu à savoir le genre animé et inanimé. Cette nomenclature a été établie au 17^e siècle par le missionnaire français Paul le Jeune, qui travaillait sur le montagnais, pour décrire les deux genres présents dans les langues algonquiennes. Le Jeune avait remarqué que le genre animé inclut des entités qui n'ont pas d'âme telles que les pommes ou le tabac (Goddard, 1996 : 20). En effet, le genre animé réfère, d'un point de vue sémantique, à des entités soit animées soit inanimées comme par exemple 'framboise', 'soleil', 'glace' et 'neige', etc. Par contre, le genre inanimé est toujours inanimé sémantiquement. Ainsi, d'une manière générale, le genre animé regroupe des noms qui désignent les êtres humains, les animaux ainsi que les arbres et différents types d'arbustes et le genre inanimé

s'associe aux noms des choses, sauf quelques exceptions comme 'rame', 'pantalon', 'mitaines', etc. (Drapeau, 2014 : 29).

La connaissance du genre d'un nom est cruciale dans les langues algonquiennes et en innu, étant donné que plusieurs propriétés grammaticales sont réalisées en fonction du genre. Par exemple, l'obviation ou la formation des verbes diffèrent selon le genre du sujet ou de l'objet, comme nous allons le voir ci-après.

1.4.3 Marquage sur la tête

À l'image des autres langues algonquiennes, l'innu est une langue de type 'marquage sur la tête' ou *head-marking* en anglais, expression référant à l'organisation grammaticale des rapports entretenus entre les différents constituants d'une même phrase. La tête constitue l'élément principal qui détermine les propriétés de tous les autres constituants et le dépendant est celui qui modifie la tête. En innu, c'est le verbe qui fait office de tête en portant la marque qui va spécifier la nature de ses compléments et avec lesquels il va s'accorder en genre et en nombre. Par exemple en innu, *nuapamauat* signifie 'je les [animés] vois'. Ici, le verbe 'voir' porte la marque du genre animé et du nombre pluriel, déterminant de la sorte les propriétés de son constituant, ici 'les (animés)'. Par ailleurs, en innu, les dépendants ne sont par conséquent pas marqués, raison pour laquelle ils ne portent pas de marques de cas (Drapeau, 2014 : 10-11).

Ce type d'organisation s'oppose aux langues du type 'marquage sur le dépendant' où ce sont les constituants de la phrase qui portent une marque spécifique qui indique la nature de leur rapport avec la tête. Parmi les langues qui s'organisent de cette façon figurent les langues à cas ainsi que la majorité des langues indo-européennes (Drapeau, 2014 : 10). En effet, prenons un exemple en allemand : *Ich begrüße den Mann*, 'Je salue le monsieur'. Ici le nominal *den Mann* porte la marque casuelle accusative qui indique le rapport d'objet direct qu'il entretient avec le verbe 'saluer', à savoir la tête de la phrase.

1.4.4 L'obviation et la hiérarchie des personnes

Vers la fin du 19^e siècle, le missionnaire sulpicien André Cuoq invente le terme 'obviatif' pour désigner la troisième personne secondaire distinctive présente au sein des langues algonquiennes (Goddard, 1996 : 28). Cette catégorie grammaticale est également présente en langue innue.

Le phénomène de l'obviation permet de distinguer deux voire trois nominaux différents de 3^e personne et d'identifier le nominal à l'avant-plan c'est-à-dire celui qui se place au centre du propos. Celui-ci est à relier avec la notion de topique, en d'autres termes, « au référent à *propos* de qui on parle ». Cependant, c'est l'élément relégué à l'arrière-plan qui sera dit *obviatif* (Drapeau, 2014 : 333). Autrement dit, le participant à l'avant-plan ne porte pas de marque

spécifique, tandis que le(s) participant(s) à l'arrière-plan est/sont marqué(s) par l'obviation, à savoir un suffixe particulier. De plus, le choix de l'élément à l'avant-plan dans le discours est le fruit de « l'arbitraire du locuteur qui décide parmi plusieurs référents lequel est au centre de son propos » (2014 : 334).

On remarque alors, au travers du phénomène de l'obviation, que les participants dans les langues algonquiennes ainsi qu'en innu ne sont pas tous sur un même pied d'égalité, d'une part d'un point de vue grammatical et d'autre part, d'un point de vue pragmatique. En effet, il existe une « préséance hiérarchique » selon laquelle les participants s'organisent, également appelée la « hiérarchie des personnes » (Drapeau, 2014 : 335). Ainsi, l'innu exige un marquage grammatical pour ses constituants nominaux selon un ordre particulier. Cette organisation est réalisée au travers de la hiérarchie des personnes, le système qui définit une préséance grammaticale entre les différents nominaux. Selon cet ordre, la 2^e personne a préséance sur toutes les autres personnes. Ensuite vient la 1^{ère} personne, puis la 3^e, la 4^e, c'est-à-dire l'élément de 3^e personne obviatif et enfin tous les inanimés (2014 : 335). Mais comme nous venons de le voir, lorsqu'il y a plusieurs éléments de 3^e personne, l'obviation exige de les distinguer. Ainsi, elle prescrit toujours le participant de 3^e personne animé à l'avant-plan. Celui-ci a donc la préséance grammaticale sur les autres éléments de 3^e personne. Ce processus est illustré dans l'exemple suivant (2014 : 336)¹¹ :

- (1) *Puñ uapatam^u utapanñu*
Puñ uapatam-w utapan-ñu
 Paul voir.TIT-3 auto.IN-OBV
 'Paul voit l'auto'

Deux participants de 3^e personne sont présents dans cette phrase, Paul et l'auto. Ici, le participant topicalisé est Paul. C'est donc l'auto qui va porter la marque de l'obviation à savoir le suffixe *-(i)ñu*, car c'est un élément inanimé. De plus, étant donné que Paul est un participant animé humain, il a forcément la préséance grammaticale sur le constituant inanimé qui est ici l'auto (2014 : 336).

1.4.5 Morphologie verbale

1.4.5.1 La formation des verbes

La tradition algonquiniste distingue deux manières de former un verbe et ce, au travers de la dérivation secondaire et primaire. La dérivation primaire réfère d'abord à la construction d'un radical verbal primaire sur la base d'une initiale, d'une médiane (optionnelle) et d'une finale obligatoire. L'initiale peut être une racine liée, un radical préexistant ou une partie d'un

11. Les gloses de cet exemple ont été ajoutées par moi-même.

radical. La médiane remplit, de manière facultative, l'espace central du schéma de construction du verbe. Elle renvoie à des morphèmes qui dénotent des entités animées ou inanimées qui correspondent à des noms par opposition à des actions ou à des états. La finale verbale est le dernier élément constitutif du verbe. Elle peut endosser une signification abstraite ou concrète. La signification concrète encode la manière avec laquelle se fait l'action d'un individu (par exemple 'en frappant, en courant', etc.) ou d'une force naturelle (par exemple 'en ventant, en gelant', etc.). Quant à la finale verbale abstraite, elle marque la classe verbale. De plus, le radical verbal s'accorde avec le genre des arguments. Il résulte alors d'un tel système de dérivation verbale quatre classes morphosyntaxiques de radicaux verbaux¹², identifiables par leurs finales respectives, à savoir (Drapeau, 2012 : 179) :

- Les verbes transitifs, objet animé (TA)
- Les verbes transitifs, objet inanimé ou sans objet (TI)
- Les verbes intransitifs, sujet animé ainsi que les verbes ambitransitifs c'est-à-dire soit transitifs soit intransitifs (AI)
- Les verbes intransitifs, sujet inanimé ainsi que les verbes impersonnels (II)

Ainsi, les verbes se présentent par paires de radicaux : la paire (TA/TI) dont le radical varie selon la forme de la finale et la paire (AI/II) dont le radical va également varier selon la forme de la finale. La finale est non seulement un élément de sens en soi, mais elle renseigne aussi sur le type de verbe dont il s'agit selon qu'il est transitif ou intransitif et sur le genre (animé/inanimé) du sujet (pour les verbes intransitifs) et sur le genre de l'objet (pour les verbes transitifs) (Drapeau, 2014 : 410). Illustrons la paire (AI/II) formée par dérivation primaire (racine + médiane + **finale**) au moyen des exemples suivants(2014 : 410) :

- (2) a. AI : akauakuneshinu 'il est invisible étendu derrière le banc de neige'
- b. II : akauakunetin 'c'est invisible étendu derrière le banc de neige'

Dans ces deux exemples, l'initiale *akau-* réfère au fait d'être caché derrière quelque chose, la médiane *akune* signifie le banc de neige. Tandis qu'en (2) a. *-shin* est la finale intransitive du verbe 'être étendu' sujet animé, en (2) b., elle apparaît comme *-tin* et marque ainsi le verbe intransitif 'être couché/étendu' au sujet inanimé. Par ailleurs, le suffixe *-u* de l'exemple (2) a. est la marque de la troisième personne.

En ce qui concerne la dérivation secondaire, elle consiste à « prendre pour base n'importe quel verbe existant, qu'il soit formé par dérivation primaire ou qu'il soit composé ou pseudo-

12. Ces quatre classes peuvent être consignées soit comme VTA/VTI ; VAI/VII, soit comme TA/TI ; AI/II. En règle générale, la tradition algonquiniste francophone préfère la première manière qui conserve le V de verbe et la tradition anglophone utilise la seconde. Pour des raisons de clarté, nous utiliserons dans ce travail l'abréviation anglophone.

composé et le suffixe ajouté est une finale secondaire » . Elle permet de changer la catégorie d'un mot existant (par ex. de *nom* à *verbe*) ; de modifier la valence (nombre d'arguments que requiert le verbe) ou le genre d'un verbe ; d'ajouter un suffixe évaluatif (diminutif ou péjoratif par ex.) (2014 : 403).

1.4.5.2 Les différents types de verbes intransitifs

Toutefois, de nombreux verbes classés dans le dictionnaire comme AI ne possèdent pas exactement les mêmes caractéristiques que les verbes intransitifs. Il existe en effet trois sous-groupes de verbes appartenant à cette classe, à savoir les AIT, les AI ambitransitifs et les AI+O (Drapeau, 2014 : 142-146).

Tout d'abord, les AIT sont consignés en tant que AI, mais sont en fait des verbes transitifs qui prennent un objet inanimé. Ils conservent la même conjugaison que les AI, sauf à la voix passive, qu'ils forment à l'image des TI. Ils ont systématiquement un TA correspondant (Drapeau, 2014 : 142). Ensuite les verbes intransitifs animés ambitransitifs peuvent prendre un objet inanimé sans modification du radical verbal. Ils possèdent parfois une forme TA correspondante, parfois pas. Ceux qui n'en n'ont pas sont indifférents au genre de l'objet s'ils en prennent un, c'est-à-dire que l'objet peut soit être animé, soit inanimé. Les ambitransitifs avec objet différent des AIT par le fait qu'ils forment leur passif comme des AI (Drapeau, 2014 : 143-144). Enfin, les AI+O sont toujours transitifs, dans le sens où ils ne peuvent pas être utilisés sans objet direct. Tout comme les ambitransitifs, s'ils n'ont pas de correspondant TA, ils demeurent indifférents au genre de l'objet. Ils forment également leur passif comme les AI (Drapeau, 2014 : 145).

Par ailleurs, il existe deux types de verbes intransitifs inanimés : les II personnels et les II impersonnels. Les II personnels ont un sujet de genre inanimé, au singulier ou au pluriel, exprimé par un syntagme nominal. Quant aux II impersonnels, ils n'ont pas de sujet logique¹³ et expriment la plupart du temps la température, les moments de la journée et des accidents géographiques. Toutefois, certains II personnels peuvent être utilisés de manière impersonnelle sans que la forme du verbe ne change (Drapeau, 2014 : 146-147).

1.4.6 Système direct et système inverse

À la voix active, l'innu possède deux configurations morphosyntaxiques verbales possibles : les énoncés de type direct et les énoncés de type inverse. Toutes deux dépendent de la hiérarchie des personnes (2 > 1 > 3 > 4 > inanimé) expliquée ci-dessus dans la section 1.4.4.

13. D'un point de vue morphosyntaxique et sémantique, on distingue le sujet logique du sujet grammatical. Le sujet logique est le sujet qui fait l'action ou, en d'autres termes, l'agent d'une action, tandis que le sujet grammatical est le sujet morphosyntaxique d'une phrase ou d'une proposition. Par exemple, dans la phrase *La balle est attrapée par le chien*, 'le chien' est l'agent de la phrase, le sujet logique qui fait l'action d'attraper la balle, alors que 'la balle' est le sujet grammatical de la phrase entière, car ce syntagme nominal se situe en position initiale et le verbe s'accorde en genre et en nombre avec lui.

Les formes directes encodent un participant plus élevé dans la hiérarchie qui agit sur un participant moins élevé, de sorte que le sujet logique, le sujet qui fait l'action, est le plus élevé des deux et l'objet logique, l'objet qui subit l'action est le moins élevé (Drapeau, 2014 : 157). Quant aux formes inverses, elles encodent le participant le moins élevé dans la hiérarchie qui agit sur un participant plus élevé. Ainsi, dans ce cas, le sujet logique est moins élevé que l'objet logique (2014 : 158).

Ainsi, lorsqu'un argument élevé dans la hiérarchie assume le rôle sémantique le plus élevé, le verbe transitif morphologiquement encode de manière directe l'énoncé dans lequel l'argument apparaît, tandis qu'il encode avec la morphologie inverse la proposition dans laquelle apparaît un argument bas dans la hiérarchie qui assume le rôle sémantique le plus élevé. Lorsque deux arguments sont de 3^e personne, l'obviation permet de distinguer entre le participant d'avant-plan, le plus topical, et le participant le moins topical qui va être obviatisé (Drapeau, 2012 : 178). Dans ce cas, le verbe dispose donc de marqueurs directs lorsque le topique est l'agent (le rôle sémantique le plus haut) et de marqueurs inverses lorsque le topique est le patient (le second rôle plus élevé dans la hiérarchie des rôles sémantiques) (2012 : 179). La morphologie inverse est marquée en innu à l'aide du suffixe *-(i)ku*. Illustrons le phénomène du système direct (3) a. et inverse (3) b. (Drapeau, 2014 : 321) :

- (3) a. *Mañi uapameu auassa*
 'Marie voit l'enfant'
- b. *Mañi uapamiku auassa*
 'L'enfant voit Marie'

L'exemple (3) a. illustre une proposition transitive directe, où le sujet logique et le sujet grammatical (Marie, dans les deux cas) coïncident. Dans la proposition (3) b., le rôle sémantique du sujet grammatical et de l'objet grammatical est inversé. En effet, ici, bien que 'Marie' soit le sujet grammatical de la proposition, elle fait office d'objet, étant donné la configuration inverse. De plus, ces deux exemples présentent deux participants de 3^e personne. Dans les deux cas, le participant obviatif est l'enfant, qui porte le suffixe *-a*, la marque obviative des participants animés.

1.4.7 La voix passive

La principale caractéristique de la voix passive en innu est de supprimer le sujet logique d'une proposition. Autrement dit, la voix passive supprime un participant central d'un verbe en entraînant la diminution du nombre de participants, modifiant ainsi la valence du verbe de base, c'est-à-dire le nombre d'arguments que requiert le verbe. Donc si n = le nombre de participant centraux du verbe de base, alors le nombre de participants centraux à la

voix passive peut être représenté schématiquement par $n-1$ (Drapeau, 2014 : 230-231). Ainsi, Drapeau (2012) dégage quatre types de constructions passives en innu, à savoir les passifs transitifs (PT), les passifs intransitifs (PI), les médio-passifs (MP) et les passifs lexicaux. Excepté les passifs lexicaux, ils sont productifs, car ils sont dérivés morphologiquement et se construisent à l'aide d'un suffixe spécifique ajouté au radical de base du verbe.

1.4.7.1 Les passifs transitifs

Pour former le passif des verbes transitifs inanimés (TI), l'innu ajoute le suffixe *-kani* au radical verbal. L'exemple (4) a. illustre la voix active d'un verbe transitif inanimé et l'exemple (4) b. sa forme passive (Drapeau, 2012 : 181)¹⁴ :

- (4) a. *Tshipaim ishkuatemlu*
tshipaim-w ishkuatem-ilu
 to_close.TI-3 door.IN-OBV
 's/he closes the door'
 'il/elle ferme la porte'
- b. *Tshipaikanu ishkuatem*
tshipai-kani-w ishkuatem
 to_close.TI-PT-3 door.IN
 'the door is closed'
 'la porte est fermée'

En (4) b., le sujet logique ayant été éliminé, le sujet grammatical inanimé, ici la porte, est le participant central qui subit l'action.

Quant au passif des verbes transitifs animés (TA), il est formé en ajoutant le suffixe *-akani* lorsque le patient est de 3^e personne ou alors le suffixe *-ikaw* lorsque le patient est un « speech-act participant », c'est-à-dire lorsqu'il est à la 1^{ère} ou à la 2^e personne (Drapeau, 2012 : 182-183). Les exemples suivants illustrent la passivisation d'un verbe transitif animé (TA)(Drapeau, 2014 : 232)¹⁵ :

- (5) a. *Pien natutueu Maña*
Pien natutu-ew Maña-a
 Pierre écouter.TA-3:3' Marie-OBV
 'Pierre écoute Marie'

14. Les traductions en français ont été ajoutées par moi-même.

15. Les gloses de ces exemples ont été ajoutées par moi-même.

- b. *Mañi natutuakani*
Mañi natutu-akani-w
 Marie écouter.TA-PT-3
 ‘Marie est écoutée’

En (5) b., le suffixe passif est *-akani*, puisque le sujet grammatical, ici le patient ‘Marie’ est un participant de 3^e personne.

1.4.7.2 Les passifs intransitifs

Quant au passif des verbes intransitifs animés, il est formé en ajoutant le suffixe *-nanwi* au radical verbal, ce qui produit la forme d’un verbe intransitif inanimé (II) (2012:185), comme illustré dans l’exemple suivant (Drapeau, 2012: 186)¹⁶:

- (6) *Akushinanu*
akushi-nanwi-u
 être_malade.AI-PI-3
 ‘People are sick’
 ‘Les gens sont malades’

Ici, le sujet-patient est traduit par ‘les gens’, car les passifs des verbes intransitifs possèdent un argument sémantique implicite que Drapeau (2012: 185) qualifie de «loosely collective human actors».

L’innu ne passivise pas les verbes intransitifs inanimés. En effet, lorsque l’agent et le patient sont inanimés, il n’est pas possible d’exprimer l’agent en tant qu’argument morphosyntaxique, et par conséquent, il n’est pas possible de le supprimer à l’aide de la passivisation. Tous les types de passifs innus doivent être interprétés avec un agent animé (Drapeau, 2012: 199).

En définitive, les passifs transitifs et intransitifs en innu ne spécifient pas l’argument qui devrait occuper le rôle de sujet à savoir l’agent pour les verbes actifs ou le patient pour les verbes d’état. Ainsi, ces deux passifs relèvent d’une opération qui laisse non-spécifié l’argument sémantiquement le plus élevé (Drapeau, 2012: 190). Autrement dit, contrairement au français ou à l’anglais, l’innu ne permet pas de faire apparaître le sujet logique à la voix passive, comme dans la phrase ‘Marie est vue par le médecin’, car «cette option est totalement exclue en innu où le sujet logique doit être éliminé de la phrase passive» (Drapeau, 2014: 231)¹⁷.

Cependant, nous nous permettons d’émettre des réserves face à un tel absolu. En effet,

16. Les gloses ainsi que la traduction en français ont été ajoutées par moi-même.

17. Une telle restriction par rapport à l’actant agentif dans une phrase passive se rencontre également en iranien, voir Mahootian (1997).

examinons l'exemple suivant:

(7) *Mate nutau unameshim ka makunakannit, eukuan uin innu-kamakunuest uetinat nenu namesh, issishuepan nistesh.*

‘Par exemple, quand le poisson de mon père a été saisi, d’après mon frère aîné, c’est l’agent de la GRC qui l’a saisi.’ Kapesh (1976: 110)

Dans cet exemple, nous avons affaire à une phrase passive, où le sujet logique de l’action (l’agent de la GRC, ici *innu-kamakunuest*) est présent dans la même phrase et est introduit à l’aide du pronom-focus *eukuan*. Celui-ci présente des propositions focalisées et c’est un pronom qui «réfère à une personne, une chose ou un fait, introduit précédemment, et sur lequel le locuteur centre l’attention pour émettre un commentaire à son propos». Il est parfois suivi d’un pointeur démonstratif et il est généralement suivi d’un nom (Drapeau, 2014: 118). Dans la phrase (7) alors, le pronom *eukuan* focalise sur la proposition mettant en scène l’agent de la GRC, dans ce cas, le nom précédé du pointeur démonstratif *uin* qui signifie ‘lui’. Il y a donc bien une mise en focus du sujet logique de l’action décrite par la phrase entière. Peut-être s’agit-il d’un phénomène isolé. Pourtant, cet exemple montre que la présence du sujet logique dans une phrase passive est envisageable en innu et l’affirmation selon laquelle une telle possibilité est totalement exclue se doit d’être nuancée. La présence du sujet logique n’est alors sans doute pas souhaitable au niveau de la *proposition* passive en innu comme l’affirme Drapeau (2012; 2014), tandis qu’au niveau de la *phrase* passive en innu, comme le démontre l’exemple (7), l’encodage du sujet logique (l’agent) peut être envisageable¹⁸. Peut-être s’agit-il d’un phénomène émergent sous l’influence des adstrats principaux, à savoir le français et l’anglais, langues dans lesquelles le sujet logique peut apparaître dans une phrase passive. Dans tous les cas, ce phénomène mérite d’être envisagé dans de futures recherches, ayant d’ailleurs déjà été observé en cri de l’Est (Collette, communication personnelle).

1.4.7.3 Les médio-passifs

Drapeau (2012) documente également un troisième type de passif productif en innu, non documenté dans les autres langues algonquiennes, qu’elle nomme «médio-passif». Ils sont appelés de cette manière, car ils possèdent des propriétés à la fois de la voix passive et de la voix moyenne dans le sens où le sujet (acteur ou patient) est à la fois l’instigateur et le «point d’aboutissement» de l’énoncé. Ainsi, l’agent des médio-passifs en innu n’est ni spécifié ni représenté et le sujet patient est l’instigateur de l’événement. Les médio-passifs sont dérivés à partir de la base radicale des TA en y ajoutant le suffixe *-ikushi*. L’agent ne peut alors pas être représenté dans ce type de passif, à l’image des passifs transitifs. Les médio-passifs

18. Cette affirmation présuppose que l’exemple (7) soit analysé comme une phrase passive constituée d’au moins trois propositions logiques (évaluables en terme de vrai / faux), i.e. 1) *Le poisson de mon père a été saisi*, 2) *Mon frère a dit que [...]*, et 3) *L’agent de la GRC a saisi le poisson*.

possèdent alors deux arguments conceptuels distincts, à savoir un agent non spécifié et un patient, ce dernier étant le seul à être exprimé (2012: 190-191). Ce type de passif est illustré dans l'exemple (8) (2012: 192):

- (8) *Uelashk ekue naikakushit*
ueñashk ekue naika-kushi-t
 speedily and_then clean.TA-MP-3CONJ
 'and then he rapidly got himself cleaned'
 'et après il s'est rapidement lavé' [ma traduction française]

On remarque que les médio-passifs ressemblent fortement aux passifs transitifs dans leurs propriétés syntaxiques. Mais étant donné qu'ils impliquent qu'un événement est initié et effectué par le patient, ils impliquent également un sous-événement qui précède l'action principale. Dans l'exemple (8), l'adverbe *ueñashk* s'applique à un sous-événement, une action du patient qui motive l'événement principal (Drapeau, 2012: 192).

1.4.8 Le passif lexical

Le phénomène dit du «passif lexical» n'a que très peu été étudié par la tradition algonquiste. Dans cette section, nous dressons un état de la question des différentes descriptions de ce phénomène, d'un point de vue translinguistique. Pour l'innu tout d'abord, la description de Drapeau (2012) est retranscrite ici. Puis, nous passerons en revue le passif lexical en nishnaabemwin d'après la théorisation de Valentine (2001) ainsi que celle de Rhodes (1991). Enfin, ce phénomène est brièvement envisagé en cri, selon les travaux de Wolfart (1991).

1.4.8.1 En innu

Le dernier type de passif que documente Drapeau (2012: 197-198) pour la langue innue est le passif lexical. Selon l'auteur, il s'oppose aux autres types de passifs de la langue en cela qu'il n'est pas productif, car il est restreint lexicalement à certains types de finales verbales, avec une configuration parfois irrégulière. De plus, le passif lexical encode des «verbs of undergoing» présents dans d'autres langues algonquiennes. Ceux-ci possèdent une signification passive ou médio-passive, mais leur sémantique demeure stativale. Morphosyntactiquement parlant, le passif lexical correspond à une variation spécifique de la forme de la finale du verbe, allant d'une finale active transitive à une finale intransitive stativale/résultative, souvent signalée par un /u/ bref en innu ainsi que dans les autres langues algonquiennes. Drapeau (2012: 197) fournit un exemple de variation systématique pour toutes les finales verbales innues (TA/TI et AI/II)¹⁹:

19. Les traductions françaises des exemples (9) - (11) ont été ajoutées par moi-même.

- (9) a. *Mataunikateu*
matau-nikat-ew
 weird-name.TA-3:3'
 'He gives him/her a weird name'
 'Il lui (AN) donne un nom étrange'
- b. *Mataunikatam^u*
matau-nikatam-w
 weird-name.TIT-3
 'He gives it a weird name'
 'Il lui (IN) donne un nom étrange'
- c. *Mataunikashu*
matau-nikashu-w
 weird-be_named.AI-3
 'S/he has a weird name, is named weirdly'
 'Il/elle est appelé-e de manière étrange'
- d. *Mataunikateu*
matau-nikate-w
 weird-be_named.II-3
 'It has a weird name, is named weirdly'
 'C'est appelé de manière étrange'

L'exemple (9) a. correspond à la finale active transitive animée; l'exemple b. à la finale active transitive inanimée et les exemples c. et d. aux finales intransitives statives/résultatatives.

Aussi, certains passifs lexicaux peuvent revêtir une interprétation ambiguë, comme l'illustre l'exemple suivant (Drapeau, 2012: 198):

- (10) *Mataukuashu*
matau-kuashu-w
 weird-sew.AI-3
 'S/he sews in a weird way; Animate (e.g., pant) is sown in a weird way'
 'Il/elle coud de manière étrange' OU '(AN) est cousu de manière étrange'

En effet, le sens de cette phrase peut être interprété de manière active ou passive. Par contre, en ce qui concerne l'interprétation passive, Drapeau (2012) ne dit rien au sujet de la valeur aspectuelle du verbe dans ce genre de cas. Autrement dit, on ne sait alors pas, dans le cas

d’une interprétation passive, si ce genre d’énoncé doit être interprété de manière dynamique (imperfective) ou stative/résultative (perfective). Mais étant donné que les passifs lexicaux que Drapeau (2012) documente s’opposent aux passifs productifs formés à partir d’un suffixe passif spécifique, nous postulons que dans ce cas-ci, la valeur aspectuelle de ce genre de passif lexical interprété de manière passive est perfective, c’est-à-dire avec une sémantique stative/résultative.

De plus, malgré que certains passifs lexicaux possèdent une forme intransitive «stative-passive» comme l’exemple (9) c., la finale transitive peut toujours être passivée à l’aide du suffixe passif adéquat, comme le montre l’exemple (11) (Drapeau, 2012: 198):

- (11) *Mataunikatakanipan*
matau-nikat-akani-pan
 weird-to_name.TA-PT-PRT
 ‘S/he was weirdly named’
 ‘Il/elle était nommé-e de manière étrange’ [ma traduction française]

Ainsi, les passifs lexicaux diffèrent des autres types de passif en innu, car ils sont restreints lexicalement et qu’ils ont une signification stative et ne conservent pas d’agent dans leur cadre sémantique (Drapeau, 2012: 198). Ils ne sont donc pas formés à partir d’un suffixe passif transitif ou intransitif comme *-(a)kanu* ou *-nanwi*.

1.4.8.2 En ojibwé

Valentine (2001) documente plusieurs classes de verbes différents avec une signification «pseudo-passive» en nishnaabemwin. La plus répandue d’entre elles consiste en des verbes descriptifs référant aux stimuli mentaux ou sensoriels que leur sujet livre comme par exemple *mnopgozi* ‘goûter bon’ ou *mnonaagzi* ‘paraître beau’. Ces verbes apparaissent non seulement avec le morphème *-igw* qui caractérise les passifs inflexionnels dans cette langue, mais aussi avec des éléments dérivationnels tels que des finales intransitives dont *-izi* qui forme des verbes intransitifs animés et *-ad* qui forme des verbes intransitifs inanimés, c’est pourquoi ces verbes sont appelés «passifs lexicaux» (Valentine, 2001: 690). Autrement dit, leur structure suggère que le morphème passif a été ajouté à un radical transitif, auquel on ajoute ensuite une finale intransitive. Toutefois, ce processus n’est pas simple et est soumis à de nombreuses irrégularités. En effet, parfois le radical de base de ces passifs lexicaux est un verbe transitif animé, d’autres fois, c’est un verbe transitif inanimé. Il arrive aussi que leur morphologie soit irrégulière, comme par exemple lorsque la finale intransitive est placée avant le suffixe passif, tandis que d’ordinaire, les finales se placent à la fin d’un lexème. De plus, leur signification n’est pas constamment évidente, car elle ne peut être déduite directement de la signification des composantes respectives (2001: 690). Ici, nous reproduisons un exemple de dérivation

possible de ces passifs lexicaux (2001: 691):

Radical transitif	/izhit+[oo]/ TI
Radical verbal TI /izhit/	/izhit/, ‘faire I’
Ajout du suffixe passif <i>-ig</i>	/izhit- ig /
Palatalisation du /t/ en /ch/ devant /i/	/izh ich -ig/
Ajout du suffixe <i>-aw</i>	/izhich-ig- aw /
Ajout de la finale descriptive AI <i>-izi</i>	/izich-ig-aw- izo /
Coalescence vocalique de /awi/ en /aa/	/izich-ig aa zo/
Syncope	<i>zhichgaazo</i> , ‘être fait’ AI

TABLE 1.1 – Dérivation d’un passif lexical en nishnaabemwin

De plus, la plupart des passifs lexicaux intransitifs animés (AI) possèdent une forme intransitive inanimée (II) équivalente telle que *zhichgaade* ‘être fait de telle manière’, dans le cas de l’exemple de la Table 1.4.8.2 . En fait, les passifs lexicaux en nishnaabemwin représentent les seuls types de verbes «goal-focus» possibles pour les «goal» inanimés, étant donné qu’il n’existe pas de passif inflexionnel pour les verbes transitifs inanimés dans cette langue. Valentine (2001: 691) explique ce phénomène par le fait que les participants humains ou animés ont toujours la préséance grammaticale sur les inanimés. Il définit le «goal» comme un «macro-rôle», à savoir le récipiendaire de l’action dans des prédictions transitives (Valentine, 2001: 1028).

En somme, les finales complexes *-igaazo* et *-igaade* sont utilisées pour dériver des verbes intransitifs (AI et II) avec une signification pseudo-passive. En effet, l’élément *-ig* ressemble au morphème passif *-igoo* ainsi qu’au morphème inverse *-igw* utilisé dans les actions impliquant un participant de 3^e personne, bien que l’élément *-w* semble manquer à la structure des passifs lexicaux (Valentine, 2001: 359). Ainsi, la forme et la sémantique des passifs lexicaux en nishnaabemwin peuvent être schématisées comme suit (2001: 359):

AI /-igaazo/	II /-igaade/	’be Xed...’ ’X est...’
<i>gbaakwigaazo</i>	<i>gbaakwigaade</i>	‘être fermé, bloqué’
<i>gtigaazo</i>	<i>gtigaade</i>	‘être planté’
<i>jaagzigaazo</i>	<i>jaagzigaade</i>	‘être brûlé’
<i>nsaaknigaazo</i>	<i>nsaaknigaade</i>	‘être ouvert’

TABLE 1.2 – Passifs lexicaux manifestes en nishnaabemwin

On remarque donc ici clairement la sémantique passive associée à ces verbes.

Rhodes (1991) documente également des passifs lexicaux en ojibwé. Il précise qu’il en existe deux sous-types: les passifs lexicaux qui portent le suffixe passif *-igo* et qui forment des verbes intransitifs animés spécialisés sémantiquement pour référer au transport ainsi que les passifs lexicaux qui portent le suffixe *-igozi* pour les intransitifs animés et *-igwad* pour les intransitifs

inanimés, qui sont en fait les passifs de verbes de perception (1991: 317). On remarque donc que la description de Valentine (2001) des verbes descriptifs rejoint celle des passifs de verbe de perception. Rhodes (1991: 137) spécifie toutefois que ces passifs de verbes de perception sont difficilement compréhensibles en anglais. En ojibwé, ces verbes possèdent un sujet expérimenteur et un objet stimulus, tandis qu'en anglais, le stimulus est le sujet et l'expérimenteur est au datif. Ces verbes sont alors traduits en une proposition intransitive avec le datif omis, par exemple:

- (12) *Mnonaagzid*
minon-aw-igozi-d
 paraître_beau.TA-AN-PT-3CONJ
 ‘Something looks good (to somebody)’
 ‘Qch lui paraît beau’ [ma traduction]

Dans cet énoncé, le datif est l'expérimenteur qui perçoit le stimulus. En l'occurrence, il a été traduit par ‘lui’ dans le sens ‘quelque chose paraît beau à lui/elle’. Mais puisqu'en ojibwé le sujet est expérimenteur et l'objet stimulus, la traduction littérale donnerait en français ‘Lui ça paraît beau’ (‘Ça lui paraît beau’), où ‘lui’ est le sujet logique et ‘ça’ l'objet stimulus.

Enfin, ces passifs lexicaux en ojibwé s'opposent aux passifs productifs, car les verbes de perception ne forment pas tous leur passif à l'aide des suffixes *-igozi/-igwad*. Ainsi, le choix de ces suffixes est lexicalisé sur certains radicaux entiers (Rhodes, 1991: 318).

1.4.8.3 En cri

Selon Wolfart (1991), en cri, les formes passives inagentives de verbes transitifs inanimés (TI) ont été remplacées par des radicaux intransitifs dérivés, et ce à l'ordre indépendant et conjonctif²⁰. Par ailleurs, ce processus semble apparemment avoir également lieu en cri des Plaines, à l'ordre conjonctif. Ce phénomène est synthétisé dans la table suivante (Wolfart, 1991: 184):

Paradigme TI	Cri des Plaines	Cri de la Baie James
Ordre indépendant	<i>-kâtê</i>	<i>-kâtê</i>
Ordre conjonctif	<i>-amikh ~ -kâtê</i>	<i>-kâte</i>

TABLE 1.3 – Changements paradigmatiques dans deux dialectes du cri

On remarque qu'en cri des Plaines, la forme inflexionnelle *-amikh* se trouve en compétition avec la forme dérivationnelle basée sur *-kâtê*, à l'ordre conjonctif. En effet, le paradigme

20. Les langues algonquiennes possèdent des ordres de conjugaison qui déterminent les terminaisons verbales. Il en existe trois: indépendant, conjonctif et impératif. L'ordre indépendant est utilisé dans les propositions indépendantes et les principales affirmatives. L'ordre conjonctif est employé dans les propositions subordonnées, dans les interrogatives et dans les propositions négatives avec la négation *apu*. Enfin, l'ordre impératif est utilisé pour les commandements et les ordres (Drapeau, 2014: 151-152).

des verbes transitifs inanimés (TI) en cri se comporte de manière ambiguë en raison d'un conflit généralisé entre une structure transitive et une structure morphologique qui exprime un seul argument. Dans ce cas-ci, l'auteur mentionne la première incursion d'un «passif lexical» (Wolfart, 1991: 184).

1.5 Remarques conclusives

Ce chapitre présentait le contexte sociolinguistique et démolinguistique particulier, traversé par de multiples enjeux sociétaux de résistance et de résilience linguistique et culturelle, dans lequel évoluent la plupart des Innus ainsi que la langue innue à l'heure actuelle, au sein même du contexte québécois. De plus, ce chapitre proposait une brève présentation des principales caractéristiques typologiques de la langue innue illustrées à l'aide d'exemples, ainsi que la description du passif lexical en innu et dans d'autres langues algonquiennes. Le prochain chapitre va introduire les différents concepts théoriques utilisés dans ce travail en ce qui concerne la voix passive et l'aspect.

Cadre théorique

2.1 Introduction

Dans le but d'introduire des concepts majeurs utiles à l'analyse, cette partie expose les grandes lignes de théorisations existantes de la voix passive ainsi que de l'aspect, principalement en rapport aux langues algonquiennes et à l'innu. Dans la section 2.2, quelques théorisations de la voix passive sont d'abord brièvement survolées d'un point de vue typologique. Ensuite, la description des diverses manifestations de la voix passive dans les langues algonquiennes est présentée de façon succincte, ainsi que les différents points de vue théoriques qui y sont associés. La section 2.3 accorde une présentation théorique plus détaillée de l'aspect, notamment au travers de l'analyse proposée par Smith (1991). Puis, elle fait également brièvement état de la théorisation des différentes expressions de ce phénomène au sein des langues algonquiennes et de l'innu. Finalement, la section 2.4 expose les quelques réflexions qui mettent en lien la voix passive et l'aspect de manière sémantique et diachronique dans la littérature scientifique et tentera d'envisager ce lien de manière appliquée à la langue innue en fonction de considérations préexistantes.

2.2 La voix passive

2.2.1 Description générale

Amplement théorisée depuis les débuts de la linguistique moderne, la voix et plus particulièrement la voix passive a fait l'objet de nombreuses classifications typologiques. Nous proposons alors de mentionner ici quelques descriptions significatives.

Pour Shibatani (1988: 3-4), la voix est un mécanisme qui sélectionne un constituant syntaxique grammaticalement proéminent à partir des fonctions sémantiques (par exemple les rôles sémantiques) sous-jacentes d'une proposition. Ce constituant est le sujet. Beaucoup de

langues disposent d'un tel mécanisme, de sorte qu'il est possible de dégager une opposition actif-passif dans ces langues, où à la voix active, le sujet grammatical agit sur d'autres éléments ou les affecte, tandis qu'à la voix passive, le sujet grammatical subit un effet quelconque. Autrement dit, la voix passive est la voix marquée dont la forme prototypique fait fonctionner le patient en tant que sujet grammatical et n'encode pas syntaxiquement l'agent de l'action. Ainsi, le passif a pour rôle de supprimer l'agent de la phrase (Shibatani, 1985).

Mais depuis plus récemment, comme le souligne Drapeau (2012: 175), la définition proposée par Wichmann (2008: 34) est acceptée comme le canon syntaxique de base pour catégoriser la voix passive «as a verbal derivation which involves the promotion of a Patient to subject and the reduction from n -place to $(n-1)$ place of the valency of predication». Ce point de vue rejoint d'ailleurs celui de Keenan (1985: 273) pour qui le passif apparaît comme «a way of deriving n -place predicates from $n+1$ -place predicates». Le fonctionnement de la voix passive en innu illustre tout à fait cette caractérisation. En effet, comme le montre Drapeau (2014), la valence du verbe passivisé en innu diminue (cf. 1.4.7).

2.2.2 Dans les langues algonquiennes

Plus spécifiquement, la voix passive dans les langues algonquiennes a été étudiée par Wolfart (1991) et Dallstrom (1991) pour le cri des Plaines ainsi que par Rhodes (1991) et Valentine (2001) pour l'ojobwé. Ces recherches concernent uniquement le passif de verbes transitifs. Celui-ci implique la suppression totale de l'agent, si bien que le patient est de ce fait l'unique argument central de la phrase passive. Ces caractéristiques sont valables pour tous les dialectes du cri (Drapeau, 2012: 180). Autrement dit, les algonquinistes s'entendent effectivement sur le fait que la voix passive entraîne la suppression du rôle d'acteur ainsi que l'impossibilité de le faire apparaître de manière indirecte à l'aide de moyens périphrastiques, comme en français ou en anglais avec la préposition 'par' ou 'by' (Valentine, 2001: 687)¹.

Ainsi, dans ces langues, le passif est formé en ajoutant un suffixe spécifique à la racine verbale selon qu'elle est transitive animée ou transitive inanimée. En effet, pour marquer le passif des verbes transitifs inanimés, l'ojobwé et plusieurs dialectes cris (l'attikamek, le cri des Plaines, le cri de la Baie James) utilisent le suffixe *-ikate*² (Drapeau 2012: 181). Et pour former le passif des finales verbales transitives animées, les langues de la famille algonquienne, excepté la langue innue, utilisent la morphologie transitive régulière pour la forme de la troisième personne (Drapeau, 2012: 181-182). Dans ces langues, la voix passive apparaît donc marquée, puisqu'elle est formée au moyen d'un suffixe particulier.

1. Pourtant, comme nous l'avons mentionné en 1.4.7.2, dans la discussion pp. 19-20 de l'exemple (7), il se peut que l'impossibilité de faire apparaître l'agent dans un tour passif soit en fait parfois acceptable.

2. À ce sujet, Drapeau (2012: 181) précise qu'en innu, les passifs en *-ikate* sont limités à deux finales déverbales dont la forme intransitive inanimée (II) se termine par ce morphème. Il s'agit de *-apikate.II/-apikashu.AI* 'être lié' et *-nikate.II/-nikashu.AI* 'être nommé'.

Pour le cas de l'innu, la voix passive est un sujet qui n'a que très peu été décrit de manière complète. *Passives in Innu* de Drapeau (2012) livre la première description exhaustive de ce phénomène. En effet, cette étude apporte la description de la formation de la voix passive dans cette langue à partir de verbes non seulement transitifs, mais aussi intransitifs. Ainsi, tout comme dans les autres langues algonquiennes, le passif transitif en innu entraîne la suppression totale de l'agent et le patient devient alors l'argument manifeste unique de la proposition. Quant au passif intransitif, il encode des verbes impersonnels sans sujet. L'agent omis des passifs transitifs peut être compris comme humain ou animal, tandis que l'argument sémantique Agent implicite des passifs intransitifs impersonnels est à envisager en tant que «loosely collective human actors» (cf. (6)). Ces passifs suppriment l'agent, mais un argument Agent implicite demeure tout de même dans leur cadre conceptuel (Drapeau, 2012).

L'article de Drapeau (2012) introduit également pour la première fois une troisième sorte de passif, le médio-passif, qui n'a jamais été documenté jusque-là dans aucune autre langue de la même famille. Il est formé à l'aide du suffixe *-ikushi* ajouté à un radical transitif animé. De plus, cette catégorie partage les mêmes propriétés que celles des passifs simples, mais sa particularité sémantique réside dans le fait que le sujet patient est aussi l'instigateur de l'événement central relaté dans la phrase. Cette caractéristique implique un sous-événement qui précède l'événement principal et qui le motive. Enfin, Drapeau (2012) documente un quatrième type de passif en innu, à savoir le passif lexical. Déjà amplement discuté précédemment, nous ne nous attardons pas à répéter ses caractéristiques propres et nous renvoyons le lecteur à la section 1.4.8.1. Mais il s'agit tout de même de rappeler ici que ce type de passif en innu diffère en cela qu'il n'est pas dérivationnel à l'image des passifs transitifs et intransitifs, car il est, selon Drapeau (2012) restreint lexicalement.

Cependant, l'interprétation strictement passive de certaines constructions présentes dans les langues algonquiennes est sujette à controverse. En effet, il existe un débat au sein de la communauté algonquiniste au sujet de formes verbales qui, d'un point de vue sémantique, ressemblent à des propositions passives où l'agent n'est pas spécifié. Ces formes verbales sont potentiellement analysables comme des propositions passives ou comme des constructions à agent indéfini (*indefinite actor constructions*). Alors que Dahlstrom (1991) ou Wolfart (1991) argumentent en faveur d'une lecture passive pour ce type de constructions, Rhodes (1991) ou encore Dryer (1997) optent pour une interprétation selon un acteur indéfini. La double interprétation de ces formes verbales est illustrée en (1), un exemple en cri des plaines (Dryer, 1997 : 1):

- (1) *ni-sa.kih-ikawi-n*
 1-love-PASSIVE/INDEF.ACTOR-SG
 'I am loved' ou 'Someone loves me'
 'Je suis aimé' ou 'Quelqu'un m'aime'

Ici, l'interprétation de cet énoncé selon une analyse passive ('Je suis aimé') considère le suffixe *-ikawi* comme la marque du passif. Donc le verbe est au passif et le *ni-* apparaît comme le sujet grammatical de la proposition où, d'un point de vue sémantique, il fait office de but. Quant à l'analyse d'après un agent indéfini ('Quelqu'un m'aime'), elle envisage le suffixe *-ikawi* comme un acteur (quelqu'un ou quelque chose) non-spécifié. Le préfixe *ni-* est alors le but du verbe transitif ou, en d'autres termes, son objet grammatical. Dans cette optique, ces propositions sont en somme envisagées comme des propositions actives transitives régulières. En définitive, le fait que le but sémantique soit le sujet grammatical de ce type de propositions constitue, d'un point de vue syntaxique, l'argument de Dalhstrom (1991) qui fonde son analyse passive de la question (Dryer, 1997: 4).

Dryer (1997) défend néanmoins une vision morphosyntaxique et propose une analyse alternative au moyen de l'élément le plus élevé dans la hiérarchie sémantique. La hiérarchie des arguments d'un prédicat est une notion largement formalisée au sein de la littérature syntaxique notamment par Baker (1988), Jackendoff (1990) et Hale, Kenneth & Keyser (1993) principalement. En effet, Ackema (2014: 331) résume cette idée en expliquant que les arguments syntaxiques apparaissent dans les propositions en position ordonnée de manière hiérarchique. Parallèlement, au niveau lexical, les rôles sémantiques se caractérisent également par un ordre hiérarchisé. Tout comme il existe des principes grammaticaux qui régulent quel argument syntaxique est assigné à quel rôle sémantique, des principes d'application surviennent entre ces deux hiérarchies (syntaxique et lexicale) pour faire en sorte que ces dernières soient alignées. L'exemple le plus commun de hiérarchie sémantique est représenté par l'ordre Agent > But > Thème où l'agent est la personne/la chose qui affecte quelqu'un/quelque chose; le but étant la personne/la chose vers laquelle le mouvement est dirigé et le thème comme la personne/la chose qui subit le mouvement. Si la relation entre la position des arguments syntaxiques et les différents rôles est constante, alors elle se schématise selon la règle Agent ↔ Sujet, But ↔ Objet indirect, Thème ↔ Objet direct. Ainsi Dryer (1997) adopte la hiérarchie Acteur ou Agent > But pour expliquer son point de vue par rapport à la controverse de l'analyse des propositions dites à agent indéfini. De ce fait, lorsque l'acteur est spécifié, comme dans les propositions actives directes, il est l'élément le plus élevé. Lorsque l'acteur est non-spécifié, comme dans les constructions comportant un agent indéfini, le but obtient le statut le plus élevé. Cette analyse permet de considérer les constructions comportant un agent indéfini comme des propositions actives et ainsi de rendre compte des propriétés morphologiques partagées par les deux types de propositions. À l'heure qu'il est, le débat entre les différentes analyses demeure ouvert. De surcroît, elles sont faites à l'intérieur du même continuum linguistique, ce qui rend le consensus encore plus ardu. L'enjeu étant de savoir si les formes à l'agent indéfini présentes au sein des langues algonquiennes doivent être incluses dans la catégorie du passif des langues de cette famille. Par ailleurs, bien que Drapeau (2012) ne discute pas cette question pour le cas de l'innu, elle apporte en revanche une discussion éclairante au sujet d'un autre débat qui anime les algonquistes: celui de savoir s'il convient

d'envisager les formes inverses des langues algonquiennes comme des formes passives. Étant donné que nous n'envisagerons pas les formes inverses comme des formes passives dans ce travail, nous nous contenterons ici de la présentation des arguments évoqués par Drapeau (2012) contre le point de vue inclusif.

Dans les langues algonquiennes, les verbes transitifs animés à la voix active indexent au moins deux arguments principaux qui peuvent être encodés à l'aide d'items lexicaux et le système direct-inverse fait partie de la voix active. Ce dernier provoque une alternance dans les rôles pragmatiques de 'topic' et de 'focus'. En raison de la hiérarchie de topicalité (voir 1.4.4), dans les phrases directes, le topic est l'agent et dans les phrases inverses, le topic est le patient. Les phrases actives inverses indexent donc deux participants, à l'image des phrases actives directes. En revanche, les verbes à la voix passive n'encodent que le patient. Dans de nombreuses langues, le simple fait que le patient soit le topic justifie l'analyse passive. Mais ce n'est pas le cas en innu, puisque une telle possibilité est justement encodée par le système direct-inverse. Ainsi, les formes inverses demeurent des verbes à la voix actives avec un agent en surface (Drapeau, 2012: 184-185).

2.3 L'aspect

2.3.1 Description générale

Bien qu'il existe une multitude de théorisations concernant l'aspect (Vendler, 1967; Verkuyl, 1972; Comrie, 1976; Smith, 1991; Binnick, 2012), tout au long de ce travail, la majeure partie des considérations aspectuelles se fonde principalement sur l'analyse qu'établit Smith (1991). Nous allons alors en présenter les principaux axes, de manière utile et pertinente au propos général.

Smith (1991: 3-4) définit tout d'abord l'aspect comme le domaine sémantique de la structure temporelle de situations, que ce soit des états ou des événements, et leur présentation. Le point de vue aspectuel choisi par le locuteur donne une perspective temporelle aux phrases, si bien que la signification aspectuelle de celles-ci communique à la fois de l'information sémantique et pragmatique. En d'autres termes, pour reprendre la métaphore de Smith (1991: 91), un point de vue aspectuel fonctionne comme l'objectif d'un appareil photo, car celui-ci rend les objets visibles ou, dans notre cas, les situations discutées dans des phrases. En effet, il présente un événement dans une certaine mesure et selon un certain focus, tout comme un objectif d'appareil photographique. Smith (1991: 6) dégage alors cinq types de situation basiques, chacun possédant des traits caractéristiques conceptuels définitoires propres, à savoir 'État', 'Accomplissement', 'Achèvement', 'Activité' et 'Semelfactif'. Ces types de situation diffèrent au niveau des propriétés temporelles de dynamisme, au niveau de la durée ainsi que de la télélicité. Un événement sera qualifié de télélique lorsqu'il possède une fin intrinsèque et naturelle (but ou résultat). Ainsi, les États sont statiques et duratifs («savoir la réponse», «aimer

Thierry»); les Accomplissements sont dynamiques, duratifs et dénotent des événements téléliques qui consistent en un processus constitué d'étapes successives et d'un résultat («monter une tente», «apprendre le norvégien»); les Achèvements sont dynamiques, téléliques et dénotent des événements instantanés («gagner la course», «atteindre le sommet»); les Activités sont dynamiques, duratives et atéliques («sourire», «se promener») et les Semelfactifs sont dynamiques, atéliques et dénotent des événements instantanés («frapper à la porte»). Par ailleurs, les types de situation dans les langues du monde ne sont pas encodés à l'aide d'un marqueur grammatical. Au contraire, ils sont exprimés par des «constellations verbales» de morphèmes lexicaux qui réfèrent à des situations. Ces constellations obtiennent un encodage syntaxique variant, de sorte que les phrases exprimant des types de situation possèdent des propriétés syntaxiques et sémantiques propres (1991: 10). Il convient néanmoins de noter que les propriétés des types de situation mobilisés dans l'analyse seront discutées plus amplement en temps voulu.

Concernant les point de vues aspectuels, Smith (1991: 6) en dégage trois principaux. Il s'agit des points de vue perfectif, imperfectif et neutre. L'auteure les considère en tant que catégories universelles, car ces points de vue demeurent similaires dans les langues du monde, mais ne sont toutefois pas identiques, puisqu'ils ne sont ni exprimés ni distribués de la même manière et ils possèdent une valeur sémantique propre qui doit être connue du locuteur. Le point de vue neutre ne sera pas développé outre mesure ici, car il n'apparaît pas pertinent pour le propos général.

Une phrase qui porte un point de vue aspectuel perfectif présente une situation comme un tout unique qui inclut le début (I) et la fin (F) de la situation en question ou, autrement dit, comme un événement fermé. L'aspect perfectif non marqué peut être schématisé alors comme suit (Smith, 1991: 103):

(2) I F
 ////////////////

Ce point de vue présente les situations comme ponctuelles qu'elles aient ou non une structure interne ou qu'elles prennent du temps ou pas. Mais, pour reprendre les termes de Lyons (1977) (cité in: Smith, 1991: 104), la notion de ponctualité est subjective et pragmatique: la durée peut alors également tout à fait être exprimée dans des phrases perfectives, comme par exemple dans la phrase française 'Le roi régna pendant trente ans'. Cependant, ce point de vue ne s'applique pas aux situations statives, étant donné que le début et la fin d'une situation ne font pas partie de leur schéma temporel (1991: 104). Aussi, l'aspect perfectif entraîne l'idée de complétion ou de terme d'une situation plutôt que l'idée d'occurrence d'une situation vue comme un tout (1991: 105). Quant à l'aspect perfectif marqué, il apparaît le plus souvent dans des constructions de type parfait. Celles-ci sont typiquement perfectives

et durent au-delà du point final (F) de la situation. En effet, les phrases de type parfait désignent un état présent situé au temps de référence, un état dû au déroulement antérieur d'une situation fermée. Si cette situation implique un changement d'état, l'état résultant n'a pas forcément cours au temps de référence. Aussi, ces phrases attribuent au sujet l'attribut de participant étant donné que le sujet participe à la situation (1991: 149), comme l'illustre la phrase anglaise suivante *Henry has been fired*.

Enfin, l'aspect imperfectif présente seulement une partie d'une situation donnée, sans faire mention de son début ou de sa fin. C'est pourquoi les phrases imperfectives sont considérées comme ouvertes, de sorte que ce point de vue aspectuel couvre un intervalle interne à une situation donnée, tel que reproduit schématiquement ici (Smith, 1991: 111):

(3) I. //////////////// .. F

Les barres obliques de ce schéma indiquent l'étendue de l'aspect imperfectif non marqué et ce, pour tous les types de situation. Par exemple, le temps verbal 'imparfait' du français illustre le point de vue aspectuel imperfectif général, comme dans la phrase qui désigne un état *La mer était calme* ou dans la phrase *L'enfant pleurait* qui désigne une activité (1991: 112). En ce qui concerne l'aspect imperfectif marqué, le focus se pose sur les étapes préliminaires d'un événement ou sur les intervalles résultants des événements téléiques. Le schéma suivant permet d'illustrer les trois intervalles qui peuvent être focalisés par un imperfectif marqué (1991: 114):

(4) ... //////////////// ...

Ce schéma indique aussi que l'aspect imperfectif peut également être appliqué à des Achèvements, comme par exemple dans la phrase anglaise *She was winning the race*, étant donné que ce type de situation inclut des étapes préliminaires, celles justement sur lesquelles se base le point de vue aspectuel imperfectif marqué (1991: 114-115).

2.3.2 Dans les langues algonquiennes

L'aspect a fait l'objet d'une théorisation tardive au sein de la littérature algonquienne et demeure à ce jour peu abondante. À ce sujet, on peut citer Cyr (1990: 67) qui résume l'état de la question comme suit: «Il va sans dire que la tradition en aspectologie algonquienne est donc pratiquement inexistante. [...] L'explication d'une absence de recherche en aspectologie algonquienne tient probablement au fait que les premiers algonquinistes, qui ont pour ainsi dire tracé les grandes lignes de la recherche en ce domaine, ne se sont tout simplement pas intéressés à cette catégorie». De plus, Cyr (1991: 58-59) explique par exemple que Bloomfield et ses disciples n'ont pas porté une attention particulière à la sémantique et aux propriétés fonctionnelles des ordres dans les langues algonquiennes, entraînant ainsi une description

uniquement syntaxique distributionnelle incapable d'expliquer leur véritable rôle grammatical. Ce manquement descriptif était dû notamment à l'approche linguistique même de Bloomfield ainsi qu'au manque de connaissances, à l'époque, par rapport à la catégorie générale de l'aspect. Si la description du rôle des ordres a donc été longtemps négligée par la tradition algonquiniste, il est donc tout à fait possible d'affirmer qu'il en a été de même au sujet de la catégorie de l'aspect, car elle demeure très peu investiguée au sein des langues algonquiennes. Toutefois, il convient de mentionner ici quelques travaux traitant de l'expression de l'aspect dans quelques langues algonquiennes qui apparaissent pertinents pour notre propos et qui seront mobilisés tout au long de notre analyse dans les parties 3 et 4 du présent travail.

Dans deux articles phares, Denny (1978; 1984) analyse la sémantique des finales abstraites du cri et de l'ojibwé, tout en associant chacune d'entre elles à un type de classe verbale particulier, c'est-à-dire à une classe aspectuelle ou *aktionsart*³, à savoir 'état', 'processus' ou 'événement'. L'auteur dresse ainsi une classification aspectuelle des finales abstraites en cri et en ojibwé, applicable à l'ensemble des langues algonquiennes.

Les travaux de James (1982; 1986) sur le cri de Moose, quant à eux, portent principalement sur l'aspect dans le discours, autrement dit, sur la fonction pragmatique du marquage aspectuel en lien avec le temps verbal utilisé. Dans les grandes lignes, il en ressort que l'aspect imperfectif marque des activités en cours ou habituelles ainsi que des états généraux et que l'aspect perfectif présente les événements comme ponctuels et complétés. De plus, l'auteure propose que le 'prétérit' indique l'aspect imperfectif dans le passé.

Dans ses recherches sur le système aspectuel innu, Cyr (1990; 1991) affirme que dans cette langue, l'opposition perfectif/imperfectif est neutralisée et que ces valeurs aspectuelles doivent être déduites du contexte, de sorte que les différents ordres de la langue jouent le rôle de marqueurs aspectuels dans le discours. Ainsi, il est possible de dégager une double valeur aspectuelle en innu au présent, au passé et au futur en fonction du contexte. Par exemple, au présent de l'indicatif de l'indépendant, les formes verbales ne sont marquées ni en temps ni en aspect. Leur signification va donc dépendre du contexte (1990: 68):

- (5) *Nipaiu piñeua*
nipai-u piñeu-a
 tuer.TA-3 perdrix-OBV
 'il/elle tue une perdrix'

Ainsi, la phrase en (5) ici peut signifier respectivement 'il est en train de tuer la perdrix' ou 'il a tué la perdrix'.

3. L'aspectualité d'une base lexicale ou, en d'autres termes, son aspect lexical (aspect inhérent) est parfois appelé *aktionsart*.

En outre, Cyr (1990) décrit le suffixe *-pan* comme la marque du passé en innu et non pas comme la marque du point de vue aspectuel perfectif. La valeur aspectuelle des verbes portant le suffixe *-pan* va dépendre du contexte. Ainsi, la double valeur aspectuelle des formes verbales non marquées implique la possibilité d'une palette de traductions plus large en français, qu'il est possible de schématiser comme suit (1990: 153):

(6) Innu → Français

∅ (perfectif) → passé composé/passé simple

∅ (imperfectif) → présent

passé (perfectif) → passé composé/passé simple

passé (imperfectif) → imparfait

L'auteure met aussi en avant l'existence de la catégorie 'parfait', exprimée en innu à l'aide de moyens périphrastiques et combinatoires.

Par ailleurs, Drapeau (2014: 169-170) estime qu'en innu, l'expression du temps et de l'aspect est simple, alors que «le mode et les modalités trouvent une expression grammaticale assez complexe», de sorte qu'à part quelques commentaires au sujet du lien entre l'aspect et la voix passive (voir ci-après en 2.4.2), peu d'éléments sont actuellement mis en lumière pour le cas de l'innu. En effet, dans la *Grammaire de la langue innue* (2014: 267), les subordonnants complexes *etshi*, *katshi* et *tshetshi* sont traités comme des marqueurs aspectuels, car ils véhiculent la notion d'action complétée. Mis à part ces points, l'examen de l'expression de la catégorie de l'aspect est, dans cet ouvrage, inexistant.

Mais dans la *Nishnaabemwin Reference Grammar* de Valentine (2001), les considérations aspectuelles sont beaucoup plus nombreuses. En effet, l'auteur discute toute une série de préverbes, de radicaux et de verbes qui spécifient l'aspect. De plus, il théorise les trois modes verbaux du nishnaabemwin, soit les modes prétérit, dubitatif et dubitatif prétérit comme étant marqués aspectuellement et évidentiellement.

2.4 L'aspect et la voix passive

2.4.1 Description générale

Dans la littérature linguistique, le lien entre la voix passive et l'aspect est rarement discuté, étant donné le caractère généralement plus manifeste du lien entre la voix et les temps verbaux dans les langues du monde. Toutefois, Comrie (1976) expose brièvement les interrelations présentes dans les langues indo-européennes entre l'aspect et la voix, notamment entre le parfait et la voix. Contrairement à Smith (1991) qui considère le parfait comme un type de situation dérivé, Comrie (1976: 52) estime que le parfait est un type d'aspect qui n'indique rien

par rapport à une situation donnée, mais qui relie plutôt un état à une situation précédente, où la situation passée revêt une pertinence continue dans le présent comme l'illustre la phrase *I have lost my penknife*. Ainsi, l'encodage de la signification parfait est possible, dans de nombreuses langues, uniquement à la voix passive. La catégorie parfait est alors maintenue de manière manifeste qu'à l'aide de verbes ayant une forme passive, c'est-à-dire, pour la plupart des langues, des verbes transitifs (1976: 84-85). En effet, pour les verbes transitifs, lorsqu'une action impliquant un agent et un objet se déroule, le changement d'état résultant est généralement plus évident sur l'objet sémantique, ici la ville, que sur l'agent comme dans *The enemy has destroyed the city*. L'auteur explique donc le lien particulier entre parfait et voix par le fait que le passif parfait est la forme qui permet d'affirmer un changement d'état de l'objet de l'action, comme par exemple dans *The city has been destroyed* où la ville subit un changement d'état apparent (1976: 86).

Mais les considérations de Comrie (1976) sur le lien entre voix et aspect se fondent sur l'analyse de Kurylowicz (1964) au sujet de l'origine commune du parfait et de la voix passive dans les langues romanes et germaniques. Par exemple, en latin, la forme *laudatus* possède deux fonctions sémantiques, à savoir perfective ('loué') et imperfective ('en train d'être loué'), si bien que *laudatus est* est la forme inflexionnelle, prériphrastique du passif parfait opposée à *laudatur* ou *laudavi* ou la forme dérivative opposée au passif présent *laudatur*. Ainsi, en latin vulgaire, la forme dérivative pénètre le niveau inflexionnel et supprime la forme *laudatur* de sorte qu'elle devient la forme représentant le passif présent. Par conséquent, la forme inflexionnelle perfective est remplacée par *laudatus fuit* (1964: 56). Dans les langues romanes, la fonction première de *laudatus* est alors durative ou imperfective et la fonction seconde est stativale. Par ailleurs, en allemand, les fonctions originelles de *ist geschlagen* (*battutus est*, 'est battu' dans les langues romanes) ont été différenciées formellement au moyen de l'introduction de la nouvelle forme *wird geschlagen* (passif présent). Les trois fonctions passif parfait, passif présent et état sont alors distinguées respectivement comme *ist geschlagen worden*, *wird geschlagen* et *ist geschlagen*. En anglais, la distinction entre *has been beaten*, *is being beaten* et *is beaten* ne correspond pas tout à fait à la distribution allemande, car *is beaten* est encore utilisé en anglais comme un passif en plus de dénoter un état (1964: 57). En définitive, Kurylowicz (1964) montre que les anciennes formes du passif dans plusieurs langues sont originellement statives.

2.4.2 En innu

L'aspectualité de la voix passive n'est que très peu discutée dans la littérature algonquiniste. En ce qui concerne la langue innue toutefois, Drapeau (2012) évoque quelques éléments à ce sujet, d'une part pour les passifs impersonnels (intransitifs) et d'autre part, pour les passifs transitifs.

D'un point de vue translinguistique, les passifs impersonnels sont souvent associés à des

verbes d'activité, d'où la conceptualisation selon laquelle l'impersonnalisation implique la défocalisation de l'Agent. Or en innu, le suffixe passif intransitif est compatible avec des bases verbales statives. Ainsi, un passif impersonnel peut être dérivé à partir de n'importe quel verbe, indépendamment de la classe aspectuelle de la base lexicale. Cependant, l'idée de «collective human» associée à ce type de passif communique une signification événementielle, si bien que les passifs impersonnels peuvent être interprétés de manière ambiguë, à savoir soit de manière événementielle, soit de manière stative (2012: 187).

Quant aux passifs transitifs, Drapeau (2012: 194) précise qu'ils sont aspectuellement événementiels et dynamiques, donc non statifs. De plus, ils demeurent dynamiques malgré le changement de valence. En définitive, aucun passif en innu ne modifie la catégorie aspectuelle de la base lexicale verbale, étant donné qu'un agent implicite demeure présent dans le cadre conceptuel des locuteurs innus (2012: 199). Ainsi, selon cette analyse, bien que le passif des verbes intransitifs en innu puisse avoir une sémantique ambiguë (dynamique ou stative), le passif des verbes transitifs apparaît toujours comme sémantiquement dynamique.

2.5 Remarques conclusives

Cette partie proposait un tour d'horizon de différentes théorisations de la voix passive et du phénomène de l'aspect d'abord d'un point de vue théorique et général, pour ensuite être envisagées au sein des langues algonquiennes et de l'innu. Cette partie a également rapporté les rares réflexions au sujet de ces deux phénomènes appréhendés conjointement dans la littérature scientifique et ensuite dans le cas de la langue innue. Le chapitre suivant présente l'étude de cas menée dans le cadre de ce mémoire ainsi que l'analyse des données récoltées.

Le passif lexical en innu

3.1 Introduction

Le présent chapitre propose une analyse sémantique et formelle de la voix passive en innu en fonction de la description du passif lexical présentée par Drapeau (2012), où la sémantique de certaines formes passives en *-(a)kanu* est examinée comme stative/résultative. Dans un premier temps, dans la section 3.2, nous présenterons les différentes données sur lesquelles se base cette affirmation, ainsi que la méthodologie de l'étude de cas réalisée dans le cadre de ce travail. Dans un second temps, nous proposons une analyse des données. En 3.3, la forme et la sémantique des différents morphèmes passifs sont tout d'abord examinées. Ensuite, en 3.4, la catégorisation sémantique des données est envisagée en fonction de leur valeur aspectuelle telle que théorisée, d'une part par Smith (1991) et d'autre part, par Bybee et Dahl (1989). En 3.5, nous envisageons le phénomène décrit d'un point de vue diachronique. Ensuite, en 3.6, nous exposons un argument syntaxique en faveur du point de vue défendu dans ce travail. Puis, au point 3.7, nous mettrons en lien pragmatique et catégorisation sémantique des données à l'étude. Puis, nous comparons notre analyse à une description translinguistique du passif lexical en nishnaabemwin en 3.8. Enfin, en 3.9, la notion de lexicalisation sera mobilisée, afin de justifier notre propos. Dans la section 3.10 finalement, l'analyse met en lumière les formes verbales en *-(i)kushu*. Celles-ci sont considérées comme un type de finale verbale envisageable en tant que passif lexical en langue innue, d'un point de vue morphologique, sémantique et translinguistique.

3.2 Le corpus

Afin de diversifier les sources utilisées, l'analyse proposée dans le présent travail se fonde sur deux types de données: des données écrites, issues de la littérature innue contemporaine, ainsi que des données provenant d'une étude de cas réalisée à cet effet. Cette partie passe

d'abord en revue en 3.2.1 le contexte de la récolte des données écrites et décrit ensuite de manière détaillée en 3.2.2 le déroulement méthodologique général de l'étude de cas.

3.2.1 Données écrites

Les données écrites utilisées dans ce travail pour illustrer et défendre le propos constituent une liste d'une trentaine d'occurrences de formes passives en langue innue écrite (cf. Annexe B). Ces données ont été recueillies de la manière la plus exhaustive possible, sans préférence par rapport à l'ordre verbal dans *Je suis une maudite sauvagesse — Eukuan nin matshimanitu innu-iskueu*, le premier livre de l'écrivaine innue An Antane Kapeshe (voir 1.2.2). Comme le souligne Drapeau (2011), le corpus écrit de la langue innue est minime, car l'écrit occupe une fonction marginale. Pour la présente étude, ce livre comporte donc non seulement l'avantage d'avoir été écrit en innu et ainsi de constituer un corpus écrit de cette langue, mais aussi d'être publié en version bilingue innu - français, avec une traduction très fidèle et proche du texte d'origine. Ce livre s'avère également une source de formes passives en langue innue en contexte syntaxique, certes écrit, mais demeurant très oral par le style d'écriture.

3.2.2 Étude de cas

Cette partie est dédiée à la présentation d'une étude expérimentale au sujet du passif lexical en innu. Réalisée collaborativement avec un jeune locuteur natif de langue innue sur une période de trois mois, l'étude de cas investigate la forme et la sémantique de ce phénomène en tenant compte des descriptions translinguistiques présentées auparavant. En d'autres termes, cette étude examine l'encodage linguistique de la signification passive et la valeur aspectuelle des formes passives dans la langue innue. Pour ce faire, une méthode d'enquête particulière a été conçue et utilisée, telle que détaillée en 3.2.2.1. Ensuite, en 3.2.2.2, les résultats attendus sont présentés afin de les mettre en perspective avec les résultats obtenus en 3.2.2.3. Par conséquent, cette étude constitue la source majeure des données recueillies dans le cadre de ce travail.

3.2.2.1 Méthodologie

Afin d'examiner la valeur aspectuelle des formes passives en innu, l'étude avait pour but premier d'envisager l'encodage linguistique de certains types de situation, notamment les états et les actions ou processus. Dans cette optique, une démarche d'enquête tripartite basée sur l'utilisation d'images a été développée spécifiquement, inspirée de la procédure expérimentale suivie par Tomlin (1995) dans ses travaux portant sur l'attention, la voix et l'ordre des mots dans le discours. Parallèlement, toutes les formes verbales en *-(a)kanu* ont été extraites du dictionnaire innu en ligne dans le but d'orienter la sélection des illustrations qui seraient présentées au locuteur lors des entrevues. Au total, une soixantaine de ces verbes a ainsi été examinée.

Une dizaine de séances d'élicitation d'une durée approximative de deux heures chacune ont été alors menées en collaboration avec un jeune locuteur natif innu, bilingue en français. Ainsi, chacune des trois tâches de l'étude, bien que différente, comportait tout d'abord un support visuel, soit une ou plusieurs images. Ensuite, chacune des tâches devait être exécutée et écrite, pour les besoins de l'analyse, en langue innue, puis traduite en français. Cette manière de procéder porte le nom d'élicitation inverse où la traduction se fait de la langue cible vers la langue de travail et constitue ainsi un mode de vérification (Grinevald, 2010: 150). Ce sens de traduction (innu → français) se justifie d'abord par l'importance de considérer le patron de traduction utilisé par le locuteur pour chaque exemple lorsqu'il transpose la représentation de la valeur aspectuelle innue vers celle du français. Aussi, chaque tâche était discutée voire augmentée d'une demande de jugement grammatical (2010: 150), afin de vérifier si les exemples alternatifs à ceux proposés par le locuteur étaient grammaticaux.

Ainsi, afin que le locuteur produise de la parole spontanée dans la langue étudiée, la première tâche consistait à décrire librement et de plusieurs façons possibles en innu des images illustrant soit une action (Figure 3.1), soit un état (Figure 3.2). Cette tâche était prévue dans le but de faire émerger spontanément et librement des phrases à la voix active et à la voix passive, afin de mettre en lien le type de situation et l'encodage linguistique que ces phrases décrivaient. Concrètement, le participant était invité à écrire les phrases produites en innu au-dessous de l'image ainsi qu'à les traduire ensuite en français. Dans le cas où la traduction n'était pas claire, le locuteur était questionné dans le but d'en préciser le sens. Ce type de tâche a donc permis de faire ressortir des formes à analyser non répertoriées dans le dictionnaire innu en ligne.

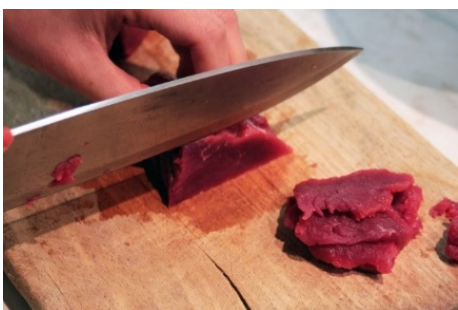


FIGURE 3.1 – Image représentant une action



FIGURE 3.2 – Image représentant un état

Le deuxième type de tâche proposait simultanément deux images, l'une représentant une action et l'autre un état. Ces images étaient accompagnées d'un seul verbe, de sorte que le participant devait désigner l'image qui illustrerait au mieux le verbe imposé. Chaque forme verbale était présentée à la voix passive et extraite du dictionnaire innu en ligne, comme présenté à la Figure 3.3. Une fois l'image appropriée choisie, le locuteur devait produire une phrase en innu à partir du verbe imposé pour illustrer l'image sélectionnée, puis la traduire en français. Il convient de noter ici que les images utilisées lors de la première tâche n'ont

pas forcément été utilisées pour cette tâche-ci, car celle-ci ne visait pas la vérification de la première tâche.



FIGURE 3.3 – Contrainte verbale et deux images

La troisième et dernière tâche de la présente procédure d'enquête visait la description d'une situation illustrée par trois images reliées thématiquement, accompagnées d'une contrainte verbale et d'une contrainte de focus. Cette dernière, selon Tomlin (1995) est conçue comme une contrainte d'attention focale. Autrement dit, le participant devait décrire les images proposées en fonction du verbe imposé, tout en accordant une attention particulière à l'entité focalisée à l'aide d'une flèche, comme présenté dans la Figure 3.4. La première image illustre une action, avec un focus sur l'agent; la deuxième image dépeignait également une action, mais avec un focus sur le patient de l'action et la troisième image montrait l'état résultant de l'action précédente, avec un focus sur le patient de celle-ci.

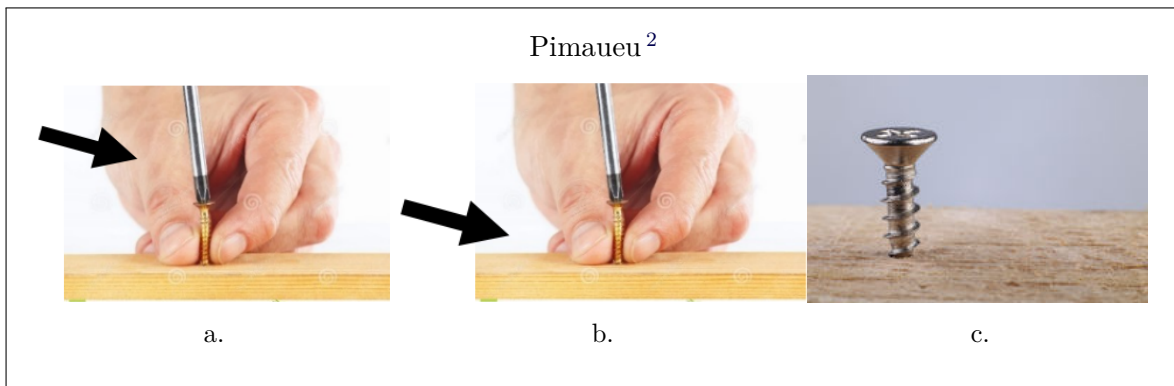


FIGURE 3.4 – Contrainte verbale et focale et trois images

1. *Nutenakanu*, II: 'Qch (IN) est ouvert'
2. *Pimaueu*, TA: 'Il/elle visse qch (AN)'

Diriger l'attention du locuteur à l'aide d'une flèche oriente le participant à produire des énoncés où l'entité focalisée va être le sujet logique (Tomlin, 1995). Le but de cette tâche à deux contraintes était alors double: limiter le nombre possible des interprétations liées à chacune des images, tout en garantissant la production de phrases actives et passives pour décrire les images. Tout comme lors des autres tâches, le participant devait écrire ses phrases en innu avant de les traduire en français.

Avant de présenter les résultats, il est nécessaire de préciser que l'enquête comportait d'abord la première tâche uniquement. Suite aux résultats obtenus, elle a ensuite été augmentée des deux autres types de tâches. Cette démarche d'enquête tripartite a été ainsi réalisée afin d'examiner l'encodage aspectuel de formes passives en innu, selon différents angles et à travers différents moyens, tout en variant le contenu des séances d'élicitation avec le locuteur. De plus, chaque phrase était par ailleurs discutée avec le participant, afin d'éviter des séances trop répétitives.

3.2.2.2 Résultats attendus

En ce qui concerne la première tâche, il était attendu que le participant produise des phrases principalement actives pour décrire des actions et des états, notamment en utilisant des verbes transitifs pour décrire une action tels que 'Il/elle coupe la viande' ou alors en employant des verbes intransitifs avec un sens passif tels que 'La pomme est pelée' pour désigner des états. Notons par ailleurs que la production de phrases passives a été envisagée dans une moindre mesure pour décrire des actions telles que 'La viande est coupée par l'homme/La viande se fait couper' où une phrase à la voix passive a nécessairement une valeur aspectuelle imperfective.

Compte tenu de la valeur aspectuelle assignée à la voix passive en innu telle que présentée en 2.4.2 et étant donné que tous les verbes de la deuxième tâche figuraient à la voix passive, il était attendu que le participant choisisse, dans un premier temps, des images représentant une action/processus impliquant un agent et un patient. Mais comme l'innu ne marque pas l'agent à la voix passive (Drapeau, 2012; 2014), les phrases produites dans un second temps pour décrire les images auraient comporté un agent implicite ainsi qu'un patient, où ce dernier serait le sujet grammatical de la proposition telle que 'La viande est coupée', sous-entendu 'La viande est en train de se faire couper'.

Pour ce qui est de la troisième tâche, la contrainte du focus avait pour but de faire émerger à la fois des phrases actives et des phrases passives. En effet, lorsque la flèche pointait sur l'agent de l'action, la production d'une phrase active avec un verbe transitif était prévue, alors que lorsque le focus était dirigé sur le patient de l'action, une phrase passive avec un sujet logique patient et un verbe passivisé était prévue. Et finalement, le focus sur l'état résultant de l'action avait pour but de faire apparaître une phrase active avec un verbe intransitif.

3.2.2.3 Résultats obtenus

D'un point de vue général, les résultats de l'étude de cas ont corroboré les prédictions, surtout concernant l'encodage des actions. Cependant, dans certains cas, les prédictions ont été infirmées dans le sens où les résultats ont quelque peu différencié vis-à-vis de l'encodage des images représentant des états/résultats. En effet, sur la soixantaine de formes verbales passives examinées ou ressorties dans l'étude, environ trente d'entre elles ont divergé des prédictions. Les différentes tâches ont ainsi révélé la possibilité de référer à des situations statives (cf. Figure 3.2) et de les décrire au moyen de verbes à la voix passive en innu. Cette sous-section est par conséquent consacrée à la présentation de ces résultats divergents. L'étude a par ailleurs permis de faire émerger des formes verbales avec le suffixe *-akanipan*. Celles-ci sont aussi présentées dans les prochains paragraphes, au même titre que les formes en *-(a)kanu*. Aussi, afin de montrer concrètement les résultats divergents, un exemple tiré de chacune des trois tâches a été sélectionné.

Lors de la première tâche, plusieurs images ont permis de rendre compte de la possibilité de décrire un état/résultat au moyen de formes verbales passivisées, comme l'illustre l'exemple de la Figure 3.5:



FIGURE 3.5 – Situation stative décrite à l'aide d'un verbe passif

En effet, cette image a, entre autres, été décrite de la manière suivante:

- (1) a. *Stakanu miush*³
*Ashtau-kani-w miush*⁴
mettre.AI-PT-3 cercueil.IN
'Le cercueil est mis en terre'

Cette situation est donc décrite de manière ambiguë étant donné que l'image ne représente

3. Cet exemple est d'abord transcrit selon l'orthographe utilisée par le locuteur, comme tous les exemples qui suivent. Ici, il est également intéressant de noter que cette forme verbale — orthographiée de manière standard - se trouve dans le dictionnaire innu en ligne. Elle a été classée dans l'Annexe A.

4. Littéralement, 'boîte'.

pas une action en cours et qu’aucun agent n’y figure ostensiblement. De plus, après réflexion, le locuteur a admis que cette forme verbale peut, selon ses propres mots, autant désigner un ‘état’ qu’une ‘action’. Autrement dit, l’énoncé (1) peut aussi bien être utilisé pour parler du fait de mettre en terre un cercueil ou de l’état résultant, le fait que le cercueil soit mis en terre. De plus, la traduction en français s’avère également ambiguë dans le sens où une interprétation processuelle de *Le cercueil est mis en terre* s’avère autant envisageable que l’interprétation stative. La Figure 3.5 a par ailleurs également été décrite comme suit:

- (1) b. *Steu miush*
Ashte-w miush
 Mettre.II-3 cercueil.IN
 ‘Le cercueil est mis, déposé’

D’après le participant, la forme (1) b. est également utilisée pour désigner la situation stative dépeinte par la Figure 5. Après discussion concernant le chevauchement de l’usage de ces deux formes, le locuteur a indiqué la préférence de la forme (1) a. par les jeunes Innus.

Dans le même ordre d’idée, la seconde tâche de l’enquête a aussi fait émerger des résultats ambigus par rapport à l’encodage de situations ostensiblement statives, comme illustré par la Figure 3.6.

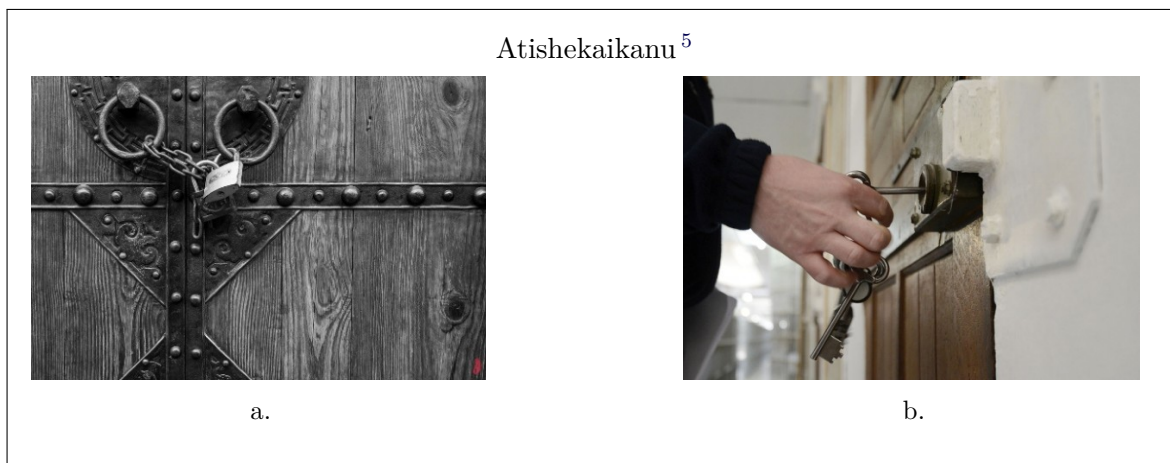


FIGURE 3.6 – a. Situation stative et b. processuelle avec contrainte verbale

Dans ce cas, le locuteur devait donc choisir l’image qui illustrerait au mieux le verbe imposé, ici ‘verrouiller’. Selon lui, ce verbe pouvait être utilisé pour décrire à la fois la Figure 3.6 a. et b. avec néanmoins une préférence pour cette dernière, c’est-à-dire la figure représentant l’action de verrouiller une porte, avec un acteur manifeste. La même proposition, telle que

5. *Atishekaikanu*, II: ‘Qch est verrouillé; qch est mis sous clé’

présentée en (2), peut donc être utilisée pour décrire ces deux images.

- (2) *Atishekaikanu ishkuatem*
Atishekai-kani-w ishkuatem
verrouiller.TI-PT-3 porte.IN
‘La porte est verrouillée’

Tout comme pour l'exemple (1) a., la traduction française peut s'avérer ambiguë, oscillant entre une interprétation stative et processuelle. Également inscrite dans le dictionnaire innu en ligne, cette forme verbale est classée dans l'Annexe A.

Enfin, bien que moins exploitée que les deux premières, la troisième tâche a également révélé des résultats semblables concernant l'encodage de situations statives. En effet, les images b. et c. de la Figure 3.4 ont été encodées à l'aide de la même forme passivée du verbe imposé, telle que transcrite en (3):

- (3) *Pimuanu papashtek*
Pimau-akani-w papatshitak^u
visser.TA-PT-3 planche.AN
‘La planche est vissée’

Concernant l'image b., le locuteur a précisé que l'action était en train de se dérouler ('La planche est en train d'être vissée'), alors que pour l'image c., soit le résultat de l'action précédente, le locuteur a indiqué que l'action était *finie* dans le sens 'la planche est vissée'.

Mais les trois types de tâche de l'étude ont aussi fait apparaître des formes verbales non-attendues, notamment les formes verbales avec le suffixe *-(a)kanipan*. Celles-ci ont souvent émergé lorsqu'il s'agissait de décrire une situation stative, là où, autrement dit, les formes en *-(a)kanu* ont également parfois été utilisées avec une interprétation stative/résultative. L'exemple suivant, extrait de la troisième tâche, permet d'en rendre compte.

- (3) b. *Pakuneputakanu papashtek*
pakuneput-akani-w papatshitak^u
percer.AI-PT-3 planche.AN
‘La planche est percée à l'aide d'un outil’

L'image b. de la Figure 3.7 a été encodée par le locuteur à l'aide d'une forme verbale passivée où le patient de l'action — la planche — est le sujet grammatical de la phrase qui

6. *Pakuneputau*, AI: ‘Il/elle perce des trous dans qch à l'aide d'un outil’

Bien que Drapeau (2012) conçoive les suffixes passifs comme deux morphèmes unis en une unité, il est néanmoins possible d’analyser leur sémantique respective. D’après les travaux de Denny (1978; 1984), les finales verbales abstraites dans les langues algonquiennes marquent l’appartenance du verbe à une classe verbale particulière, notamment à une classe aspectuelle telle que ‘état’, ‘processus’ et ‘événement’, où le processus implique de multiples changements et où l’événement est caractérisé par un changement unique. Ainsi, dans son analyse sur le cri des Plaines, Denny (1984) décrit la finale abstraite *-i* du paradigme des verbes intransitifs animés comme étant la marque désignant un processus. Aussi, selon Denny (1984: 270), la finale abstraite *-i* indique la classe des verbes intransitifs inanimés ‘désanimatisés’. Ceux-ci sont transférés à partir du système des verbes intransitifs animés. Cette classe provient uniquement de verbes intransitifs animés processuels. Si l’on s’en tient à cette analyse, dans le cas qui nous intéresse, cette finale porte la signification ‘processus’, de sorte qu’elle contribue à la signification du verbe auquel elle s’attache en véhiculant ce trait sémantique particulier. Ceci apparaît en accord avec le «caractère dynamique» associé aux passifs transitifs (Drapeau, 2012). Mais les finales déverbales qui constituent les suffixes passifs semblent, quant à elles, difficilement concevables comme processuelles ou dynamiques étant donné qu’elles servent à dériver des noms à partir d’un verbe. Et un nom n’est généralement pas conçu comme sémantiquement processuel. Décomposés de la sorte, les suffixes passifs véhiculent alors une valeur aspectuelle ambiguë aux verbes sur lesquels ils se placent.

La valeur sémantique ambiguë des verbes passivisés est révélée également dans les traductions en français ou en anglais de ces formes. C’est pourquoi, dans l’annexe répertoriant une sélection de formes verbales passives extraites du dictionnaire innu en ligne (cf. Annexe A), nous avons distingué les traductions processuelles (imperfectives), ambiguës, actives transitives et impersonnelles.

Par ailleurs, un autre découpage morphologique des suffixes passifs peut être établi si l’on considère un mécanisme de verbalisation d’un nom. En effet, il est possible en innu de former un verbe intransitif animé ou inanimé en ajoutant la finale *-u* à un nom. Celui-là aura «le sens ‘être un N’, où N est un nom» (Drapeau, 2014: 404). Afin d’illustrer ce phénomène, Drapeau donne plusieurs exemples, dont celui d’un verbe II non glosé:

(4) *Nutim tetip atatsheikanu.*

‘Il [le radeau] est clôturé tout autour.’

Drapeau (2014: 404)

Cependant ici, la traduction fournie n’indique pas la signification ‘être un N’ et la forme du verbe rappelle plutôt celle d’un verbe transitif passivisé. De plus, la phrase française a dans ce contexte une sémantique clairement stative/résultative. Doit-on alors en conclure qu’un nom en *-ikan/-akan* augmenté de la finale *-u* est un verbe à la voix passive qui peut être interprété avec une sémantique stative/résultative? En tous cas, l’examen de l’exemple (2)

va dans ce sens. Parallèlement, Denny (1978: 319-320) remarque qu'en ojibwé, la distinction entre états et non-états est généralement opérée et ce, au travers de ressources lexicales. Mais pour certains verbes, cette distinction n'est pas établie. En effet, lorsque la classification entre processus ou état est difficilement applicable, soit aucune finale abstraite n'est choisie, soit la finale abstraite stative est combinée avec des morphèmes de processus. Le premier mécanisme est appliqué à des situations qui apparaissent de manière ambivalente comme des processus ou des choses, car la chose en question ne peut être conçue indépendamment du processus, comme par exemple l'aube, qui ne peut être conceptualisée indépendamment du fait que le soleil se lève. Ainsi, l'absence de finale abstraite en ojibwé révèle le fait que certains processus sont également perçus comme des choses. Par conséquent, le fait que le suffixe passif *-(a)kanî* soit composé du suffixe *-akan* qui forme des noms déverbaux implique alors peut-être qu'en innu les verbes à la voix passive soient aussi perçus comme des choses et vice et versa, bien que la finale abstraite *-i* soit présente. Cette conceptualisation pourrait expliquer la possibilité qu'ont certains noms en *-ikan/-akan* de devenir des verbes. Mais dans l'exemple (4), la finale abstraite *-i* n'est pas présente, puisqu'il est considéré comme un cas illustrant le mécanisme 'être un N' décrit par Drapeau (2014: 404). Doit-on alors considérer ces cas de figure comme des exemples de la stratégie évoquée par Denny (1978: 319) qui vise à ne pas encoder le verbe avec une finale abstraite et qui contribue ainsi à la conceptualisation ambivalente de la situation, soit comme processus, soit comme une chose? En outre, si c'est le cas, ceci remettrait en cause l'analyse sémantique stative/résultative de ce genre de cas, comme nous l'avons proposé plus haut. Ce phénomène soulève bon nombre de questions et mérite donc d'être approfondi.

Par ailleurs, l'analyse de la classe aspectuelle associée à la finale *-u*⁷ innue telle qu'établie par Denny (1978; 1984) demeure toutefois moins évidente que celle de la finale abstraite *-i*. Voici d'ailleurs le commentaire de Drapeau au sujet de l'analyse de Denny (1984): « Cette analyse a beaucoup de mérite. Mais, en innu contemporain, ces distinctions sont obscurcies par les changements de prononciation, de sorte qu'elle devient compliquée à appliquer et à saisir » (2014: 412). Pourtant, si l'on se fie à la prononciation du [u] innu et à l'analyse de Denny (1984), la finale abstraite innue *-u* pourrait correspondre, dans le cas de l'exemple (4), à la finale crie *-ē-* qui indique la classe 'processus' sur un verbe intransitif inanimé non-statif où le sujet est le patient. Mais une telle analyse est délicate et reste incertaine, étant donné qu'énormément de verbes en innu possèdent explicitement la finale *-eu*.

Les mêmes considérations morphologiques peuvent être exprimées à l'égard du suffixe *-(a)kanipan*. Pour les besoins de l'analyse, ce suffixe est également traité comme un suffixe passif transitif de troisième personne. Dans la présente étude, nous le considérons alors comme la combinaison de trois morphèmes, soit d'un morphème passif transitif de troisième personne *-(a)kan*, de la finale verbale abstraite *-i* et du morphème passé *-pan*. Ce dernier est utilisé aux 3^e et 4^e personne dans les dialectes de l'Ouest (Drapeau, 2014: 177). Toutefois, il n'est pas

7. « la voyelle *u* bref est prononcée comme la voyelle *e* du français » (Drapeau, 2014: 412)

toujours glosé de cette façon, comme l'illustre l'exemple tiré de Drapeau (2012: 198):

- (5) *Mataunikatakanipan*
matau-nikat-akanî-pan
weird-to_name.TA-PT-3
'He was weirdly named'
'Il était appelé de manière étrange' [ma traduction en français]

Ici, le suffixe *-pan* est glosé uniquement comme 3^e personne, alors que dans les autres exemples de l'article en question, il est glosé comme 'prétérit'. Selon Valentine, le mode prétérit est utilisé de manière prototypique pour indiquer une action verbale complétée avant un point de référence, habituellement pris comme le moment du discours (2001: 798). Aussi, selon James (1982: 148), le suffixe *-pan* en cri est le suffixe prétérit qui dénote l'aspect imperfectif dans le passé. Notons d'ailleurs dans l'exemple (5), que la traduction en français donnerait 'il était appelé de manière étrange', où le caractère dynamique de l'action dans le passé apparaît clairement tel que suggéré par James (1982), tandis que le locuteur a systématiquement traduit les énoncés ayant une forme en *-(a)kanîpan* comme 'X a été...', où l'interprétation du caractère ponctuel de l'action dans le passé semble plus appropriée pour nos données. Un tel chevauchement de significations a également été constaté dans un exemple tiré de la Grammaire de la langue innue où un verbe à la voix passive a aussi été traduit de manière différente, et ce:

- (6) *Kuishkuñakanu*
'Il a été assis droit' (Drapeau, 2014: 399)

Ici, on s'attendrait plutôt à 'il est assis droit' ou 'il se fait asseoir de manière droite'. On constate donc que les formes verbales innues qui portent un des suffixes passifs présentés auparavant peuvent être soumises à plusieurs interprétations en français, à l'image des formes actives non marquées que mentionne Cyr (1990 : 153) (cf. 2.3.2). C'est pourquoi, des considérations d'ordre diachronique par rapport à ces observations sont livrées en 3.4.2.

3.4 Catégorisation sémantique des données

Dans le but d'approfondir l'examen de la sémantique des formes verbales passives qui ont émergé de l'étude, nous allons envisager l'analyse de leur valeur aspectuelle en fonction de deux théorisations de l'aspect. Dans un premier temps, nous allons ainsi considérer les données de l'étude comme des «constellations verbales» associées à des «types de situation» particuliers, concepts empruntés à la théorie de Smith (1991) que nous mettrons en lien avec un point de vue aspectuel. Dans la lignée des travaux de typologie translinguistique menés par Bybee et al. (1994) et Bybee et Dahl (1989), nous envisagerons, dans un second temps,

les suffixes passifs à l'étude en tant que des «grams» qui expriment des valeurs sémantiques et aspectuelles spécifiques en lien avec des «types de gram». Les travaux de Bybee et Dahl (1989) et de Bybee et al. (1994) sont mobilisés ici, car ils confirment et complètent l'analyse sémantique de Smith (1991) d'un point de vue translinguistique et diachronique.

3.4.1 Types de situation

Comme résumé en 2.3.1, les différents «types de situation» théorisés par Smith (1991) ne sont pas exprimés dans les langues à l'aide d'une marque grammaticale. Ils émergent à partir de «constellations verbales» de morphèmes lexicaux qui réfèrent à des situations spécifiques. Celles-ci sont encodées par des phrases qui possèdent des caractéristiques syntaxiques et sémantiques propres (1991: 10). Ainsi, pour la présente analyse, nous considérons les formes verbales passivisées de l'enquête comme des constellations verbales, ou phrases, qui expriment des types de situation particuliers. Après les avoir identifiés, nous déterminerons ensuite leur point de vue aspectuel. Dans cette optique, nous avons constaté que l'ensemble des formes verbales passives à la sémantique ambiguë, c'est-à-dire pouvant être interprétées à la fois de manière stative/résultative ainsi que processuelle/dynamique, peut être classifié soit comme 'Accomplissement', soit comme 'Achèvement' (cf. Annexe C). En effet, dans nos données, les bases verbales des formes en *-(a)kanu* apparaissent comme des accomplissements, tandis que les radicaux verbaux des formes en *-(a)kanipan* sont des achèvements. Par conséquent, pour chacun de ces deux types de situation, nous discuterons un exemple de constellation verbale issue de l'étude avec une sémantique stative/résultative, en considérant son point de vue aspectuel.

3.4.1.1 Accomplissement

Smith (1991) décrit l'«Accomplissement» comme un type de situation basique qui consiste en un processus suivi d'un accomplissement ou changement d'état, de sorte que l'accomplissement donne lieu à un nouvel état. Ce processus possède une fin intrinsèque, qui, lorsque atteinte, ne peut continuer à moins que l'action soit répétée. Il est donc considéré comme téléologique et peut être schématisé temporellement de la sorte:

$$(7) \quad I \dots F_{\text{Nat}} (R).$$

I indique le point initial du processus. Les petits points représentent les étapes successives internes au processus; F_{Nat} indique la fin naturelle du processus, son accomplissement et (R) représente l'état résultant. Le point final indique que le résultat peut continuer ou ne pas continuer (1991: 49). Dans les situations classées comme 'Accomplissement', l'état résultant peut prendre différentes formes: l'objet peut être affecté, complété, consommé ou construit (1991: 52). La constellation verbale en (2), utilisée pour décrire les images de la Figure 3.6,

encode un exemple du type de situation ‘Accomplissement’.

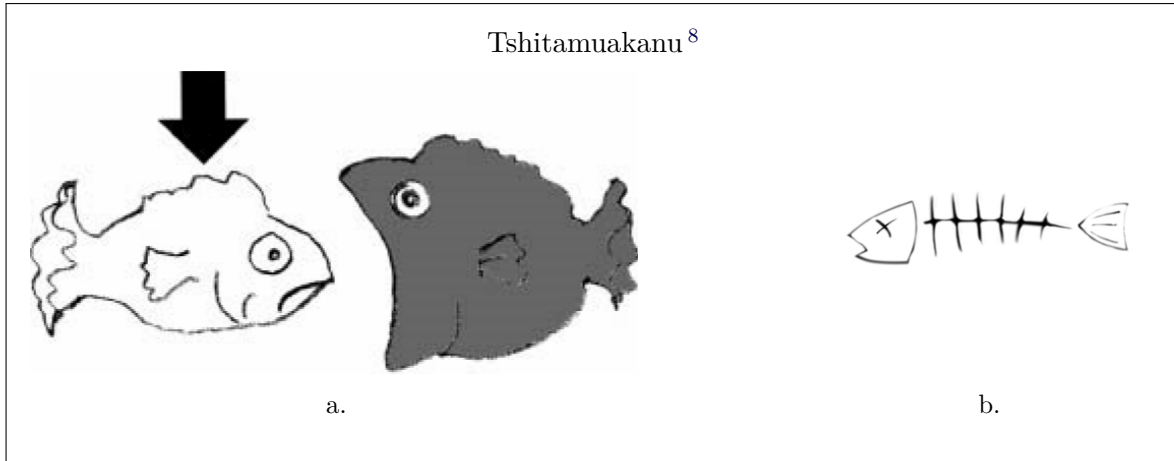


FIGURE 3.8 – Image représentant un ‘Accomplissement’

- (8) *Tshetemuaniu namesh*
tshitamu-akani-w namesh
 tout_manger.TA-PT-3 poisson.AN
 ‘Le poisson est tout mangé’

Dans ce contexte, le locuteur a estimé que la forme verbale imposée pouvait à la fois s’appliquer à la Figure 3.8 a. et b. Ceci suggère ainsi qu’il est possible, en innu, de focaliser autant sur la phase initiale du processus que sur la phase finale. L’interprétation sémantique de cette constellation verbale est donc ambiguë, car elle peut être envisagée de manière dynamique dans le sens ‘Le poisson se fait manger’ tel qu’illustré par l’image a. ou alors de manière stative/résultative telle que présenté dans l’image b. Étant donné que le verbe de base non passivisé c’est-à-dire ‘tout manger quelque chose d’animé’ est un accomplissement, la forme passivée possède également les caractéristiques de ce type de situation, dans le sens où le verbe est un processus télique avec une fin inhérente entraînant un changement d’état de l’objet, ici le poisson. En effet, la Figure 3.8 b. montre que le poisson est totalement affecté puisqu’il a été complètement consommé. Doit-on par conséquent considérer que ce genre de constellation verbale ambiguë peut être tantôt imperfective, lorsque conçue comme dynamique, tantôt perfective, lorsque perçue comme stative/résultative? À ce stade de l’analyse, il est tentant d’adopter un tel point de vue. Cependant, si l’on examine la sémantique de la traduction de (8), cette constellation verbale en français ne sera pas considérée comme une phrase passive dynamique, mais comme un état, où ‘mangé’ est un participe passé qui fait office d’attribut du verbe ‘être’. Malgré la présence du suffixe passif en innu, considérons alors

8. *Tshitamueu*, TA: ‘Il/elle a tout mangé qch (AN)’

l'exemple (8) comme un état, tel que théorisé par Smith (1991).

L'état dénote une situation stable qui peut durer un moment et comporte une fin arbitraire (Smith, 1991: 37). Il peut être conçu d'après le schéma temporel suivant:

(9) (I) _____ (F)

La ligne représente la période durant laquelle l'état persiste. Le point initial et final figurent entre parenthèses, car ils ne font pas partie de l'état en soi. De plus, un état est incompatible avec l'expression d'agentivité, puisque ce type de situation n'est pas dynamique (1991: 37-38). En ce qui concerne ce dernier point, nous sommes alors tentés de faire le rapprochement avec la voix passive en langue innue qui, d'après Drapeau (2012; 2014), empêche l'expression d'un agent morphosyntaxique manifeste. Par ailleurs, selon Smith (1991: 44), une phrase peut également présenter un état de manière indirecte, notamment en exposant un événement duratif avec un état résultant. Bon nombre de verbes téliques ont effectivement des résultats qui durent une période relative. Smith donne ici un exemple à la voix passive en anglais: *The gate was closed by the guard*. Mais dans cette partie, l'auteure introduit également des constructions qui se focalisent plus directement sur le résultat, qu'elle nomme «result constructions» (1991: 44). Celles-ci prennent pour base des constellations verbales téliques et agrandissent l'espace lexical d'un verbe et de son objet. Autrement dit, elles fournissent de l'information au sujet de l'état résultant d'un événement télique. Quant au point de vue aspectuel des «result constructions», il se focalise sur l'état résultant de l'événement télique c'est-à-dire sur l'état en cours qui commence dès l'état final de l'Accomplissement. Afin d'illustrer ces caractéristiques, Smith (1991: 53) fournit l'exemple suivant:

(10) The picture is hanging on the wall.

Cet exemple est effectivement un résultatif imperfectif et se focalise sur l'état résultant. En définitive, la constellation verbale couvre l'événement télique, tandis que le point de vue aspectuel se concentre sur l'état résultant, faisant de ces constructions des constructions résultatives, tel que schématisé temporellement en (11):

(11) F_N... /.../...

Les barres obliques indiquent l'étendue du point de vue résultatif, ici imperfectif. Ces constructions spécifient donc que l'état continue, jusqu'à preuve linguistique du contraire (Smith, 1991: 52-53). Dans cette optique, le terme «résultatif» indique un point de vue aspectuel imperfectif et précise que ce dernier se focalise sur le résultat d'un changement d'état (1991: 44). Dans les données qui nous intéressent, les constellations verbales, dont le verbe est télique et porte

le morphème passif *-(a)kanu*, sont classées comme des accomplissements et peuvent, dans certains cas, véhiculer une sémantique ambiguë (dynamique ou stative/résultative). Lorsque ces constellations portent une sémantique stative/résultative, elles se focalisent sur l'état résultant de l'événement télique exprimé par le verbe, tel que présenté en (11). Par conséquent, dans la présente étude, nous analysons ces constellations comme des «result constructions» au sens de Smith (1991). Quant à la valeur aspectuelle imperfective de ces constructions, elle est portée par le suffixe passif *-(a)kanu*. La forme de l'exemple (8), lorsqu'elle est utilisée avec une sémantique stative/résultative, illustre cette analyse. En effet, lorsqu'elle décrit la Figure 3.8 b., elle réfère à l'état résultant de l'action dont la valeur imperfective est encodée par le morphème passif.

Cependant, cette analyse peut être nuancée. En effet, comme l'explique Cyr (1990; 1991), les valeurs aspectuelles perfective/imperfective en innu doivent être déduites du contexte, car l'opposition a été neutralisée au présent, au passé et au futur (cf. 2.3.2). Cette étude démontre alors que la double valeur aspectuelle est également présente pour les formes verbales à la voix passive, dans le sens où, selon le contexte, une forme passive peut aussi bien revêtir une valeur imperfective que perfective, comme le montrent les exemples de la Figure 10, 11 et 12. En effet, compte tenu du fait que certaines formes verbales passives peuvent être utilisées pour désigner à la fois une action en cours d'accomplissement ou une action accomplie, elles peuvent donc respectivement posséder une sémantique dynamique ou stative/résultative. Par conséquent, la valeur aspectuelle des formes passives possédant une sémantique stative/résultative peut être analysée comme perfective. Une telle analyse est ainsi compatible avec les travaux de Cyr (1990; 1991).

En somme, les résultats de la présente étude concernant l'encodage à la voix passive en innu des accomplissements ainsi que l'analyse qui en a été faite s'avèrent en accord avec les travaux de Denny et al. (1984). En effet, au sein du continuum cri-innu, il n'existe pas de finale abstraite spécifique qui marque les accomplissements. Ils sont donc considérés comme des activités (processus). Ainsi, dans ces langues, les verbes d'activité marqués par la finale *-i* peuvent référer en fait soit à une activité, soit à un accomplissement (1984: 39). Ceci apparaît alors également plausible pour les formes passives innues, puisque le suffixe passif possède la finale *-i* dans sa morphologie. Ainsi, les formes passives en innu peuvent autant désigner une activité (processus) qu'un accomplissement⁹. À ce sujet, Valentine (2001 : 337) précise que:

« Nishnaabemwin, in keeping with other dialects of Ojibwe, does not usually make a distinction between the onset and progress of an event and its resultant state. [...] the two aspects of a verb reflecting a state or the shift into it are

9. Il est nécessaire de préciser ici que l'étude de cas présentée dans ce travail a été menée bien antérieurement à la découverte des travaux de Cyr (1990; 1991) et de Denny et al. (1984). Cette étude n'avait donc pour but explicite ni d'examiner si l'opposition perfectif/imperfectif est aussi neutralisée à la voix passive en innu, ni d'examiner si les verbes passivisés peuvent être conçus comme des activités et/ou des accomplissements., bien qu'elle permette de faire des observations *a posteriori* allant dans ce sens.

not typically morphologically distinguished, and the meaning of such verbs is ambiguous, resolved only on the basis of how the word is used in a particular context.»

Ainsi, la proximité linguistique avec l’ojibwé ainsi que la présente étude permettent d’affirmer qu’il en est de même pour la langue innue. Ce propos rejoint d’ailleurs celui de Cyr (1991) sur la nécessité de déduire la valeur aspectuelle des verbes en innu à partir du contexte¹⁰.

3.4.1.2 Achèvement

Smith (1991: 58) décrit l’Achèvement comme un événement instantané qui entraîne un changement d’état, comme par exemple ‘briser’. De plus, si des étapes préliminaires sont associés au changement d’état, ils sont conceptuellement détachés de l’événement. Le schéma temporel de ce type de situation, présenté en (12), comporte une étape unique qui est constituée d’un changement d’état où le point initial (I) et final (F) sont conçus comme instantanés:

(12)I (R).....
F

Le (R) symbolise ici le résultat du changement d’état. Les petits points représentent les étapes préliminaires et résultantes de l’événement. De plus, le focus lexical de nombreuses constellations classées comme Achèvement porte sur le changement d’état ou sur l’état résultant. Tout comme les situations classées ‘Accomplissement’, les états résultants des ‘Achèvements’ peuvent être affectés, construits, consommés, etc. Néanmoins, les verbes exprimant la complétion sont incompatibles avec les Achèvements (1991: 60-62).

Ainsi, l’exemple (3) c. illustre l’encodage d’un achèvement à l’aide d’une forme en *-akanipan*. En effet, l’acte de percer la planche est dans ce cas conceptualisé comme instantané grâce à la rapidité de l’outil. Ce n’est donc pas un processus, mais un événement instantané, où l’objet, ici la planche, est affecté. Étant donné que les formes passives portant ce suffixe ont toujours été traduites en français par le locuteur par des phrases du type ‘X a été...’, nous analysons le morphème *-pan* dans cette section comme le morphème prétérit¹¹. Celui-ci neutralise la valeur imperfective véhiculée par le suffixe passif *-(a)kanu* auquel il est attaché, si bien qu’il octroie une valeur perfective à l’ensemble de la constellation verbale. D’ailleurs, selon les prédictions de Smith (1991: 63), les phrases du types ‘Achèvement’ autorisent normalement le point de vue aspectuel perfectif, mais ne sont pas toujours compatibles avec le point de vue imperfectif. Lorsqu’elles le sont, elles se focalisent sur les étapes préliminaires de l’événement, ce que ne

10. Rétroactivement, il est ainsi possible, je pense, d’expliquer les fréquentes hésitations du locuteur face à ses propres réponses d’une séance à l’autre en raison de la difficulté à encoder des images avec une contrainte verbale indépendamment du contexte discursif.

11. Cyr (1990) analyse le suffixe *-pan* comme la marque du passé.

reflète toutefois pas la traduction en français des formes en *-(a)kanipan*. Aussi, le point de vue perfectif suggère l'inférence selon laquelle la situation finale ou résultante de l'événement continue (1991: 129), inférence appropriée pour nos données. Ainsi, après avoir identifié ces caractéristiques, il semble difficile d'éviter le rapprochement avec le Perfect.

En effet, d'après la théorisation de Smith (1991: 146-148), les constructions du type parfait¹² portent un ensemble de caractéristiques temporelles et aspectuelles propres, contrairement au 'perfectif' qui n'est pas un type sémantique de constructions, mais un point de vue aspectuel. Les constructions de type parfait expriment les trois significations suivantes:

1. La situation précède le temps de référence.
2. La construction a un point de vue résultant statif.
3. Une propriété spéciale est assignée au sujet, due à sa participation à la situation.

Les phrases de type parfait ont alors une valeur stative, car elles se focalisent sur un état qui a cours dans le présent. Cet état est dû à une situation antérieure sans en préciser le temps d'occurrence. Cependant, il ne continue pas forcément au temps de référence. Par conséquent, ces phrases possèdent un point de vue aspectuel perfectif, avec un point initial et final. De plus, elles indiquent non seulement l'événement décrit, mais aussi le fait que le sujet de la phrase possède la propriété résultant de l'événement. Afin d'illustrer cette caractéristique, Smith (1991: 148) donne l'exemple *The painting has been dropped three times*, qui informe à la fois qu'un tableau a chuté, événement qu'il a subi, et que ce tableau possède la propriété d'être tombé trois fois.

En définitive, nous considérons les constellations verbales de notre étude formées avec le suffixe *-(a)kanipan* comme des constructions du type parfait, car elles présentent un état situé au temps de référence, dû au déroulement antérieur d'un événement borné aspectuellement, tout en attribuant une propriété particulière au sujet patient de la phrase, comme l'illustre l'exemple (3) c. issu de notre enquête. En somme, dans cet exemple, la phrase communique d'une part que la planche a été percée à un moment antérieur au temps de référence présent et que dans ce cas, l'état résultant c'est-à-dire le fait que la planche soit percée, continue au temps de référence. De plus, la phrase exprime non seulement qu'une planche a subi l'action d'être percée, mais également qu'elle possède la propriété d'être percée. D'autre part, le point de vue aspectuel de ces phrases est perfectif, car la situation est présentée comme étant fermée, avec un point initial et final. Cependant, le point de vue de James (1982; 1986) nuance un tel examen, car selon son analyse, le prétérit *-pan* encode l'aspect imperfectif dans le passé. Mais en innu, étant donné que le locuteur a encodé des images illustrant des états à l'aide de formes verbales en *-(a)kanipan*, ce point de vue n'est pas valide pour nos données. Par

12. Pour une analyse de la question abordée sous l'angle de la sémantique formelle selon le modèle DRT, le lecteur est renvoyé à la lecture de l'ouvrage *Perfects as Feature Shifting Operations* (Kamp et al. 2013).

contre, l'analyse de James (1982) fait émerger une tension diachronique d'ordre sémantique dans l'usage de ces formes et explique sans doute pourquoi on retrouve parfois en innu une traduction imperfective de ces formes, comme en (5). De plus, étant donné que le locuteur a toujours encodé des images illustrant des états à l'aide de formes verbales en *-(a)kanipan*, ces formes ne sont pas analysées comme des verbes d'activité (processus), malgré la présence de la finale *-i*. Cette observation nous autorise donc à penser que la langue innue n'encode pas de manière distincte, non seulement les activités et les accomplissements, mais aussi les achèvements.

À ce stade de l'analyse, nous pouvons donc affirmer, en accord avec nos données, que les constellations verbales en *-(a)kanu* dont la sémantique peut être ambiguë désignent des situations de type 'Accomplissement'¹³ et que les constellations verbales en *-(a)kanipan* désignent des situations de type 'Achèvement'. Cette affirmation autorise donc la prédiction suivante:

Lorsqu'une situation peut être encodée soit avec un verbe en *-(a)kanu* soit en *-(a)kanipan*, cela signifie que la constellation verbale utilisée peut être conceptualisée à la fois comme 'Accomplissement' ou comme 'Achèvement'.

Après consultation des données, cette prédiction s'avère confirmée. En effet, afin de l'illustrer, prenons l'exemple de la Figure 3.9, issue de la deuxième tâche de l'étude.



FIGURE 3.9 – Contrainte verbale et deux images

Dans cette figure, les deux images ont été choisies par le participant afin d'illustrer le verbe imposé, avec une préférence toutefois pour l'image a. De plus, la forme en *-(a)kanipan* a également été produite pour décrire de préférence l'image b. de la Figure 3.9. Ainsi, cet exemple

13. Toutefois, il convient de noter ici que l'ensemble des constellations verbales passives de type 'Accomplissement' en innu ne sont pas forcément ambiguës. En effet, par exemple, dans nos données, la constellation passive 'Le poisson est pêché' est apparue uniquement avec une sémantique dynamique.

14. *Tshipataikanu*, II: 'Qch est piqué à l'aide d'un objet pointu'

montre qu'une constellation verbale telle que 'poinçonner une feuille de papier' peut être conçue, soit comme un accomplissement où poinçonner apparaît comme un processus télélique, soit comme un achèvement où poinçonner réfère à un événement instantané. Mais Smith (1991: 63) évoque la difficulté de caractériser des événements et phrases ayant des propriétés compatibles à la fois avec le type de situation 'Accomplissement' et le type 'Achèvement'. Selon l'auteure, si le processus est conceptualisé comme faisant partie de l'événement, ces événements ou phrases sont des accomplissements. Si le processus est au contraire détachable du résultat, on a affaire à des achevements. D'ailleurs à ce sujet, Denny (1978: 313) remarque que certaines occurrences semblent toujours être classées soit comme événement soit comme processus, tandis que d'autres semblent pouvoir être catégorisées dans les deux classes en fonction de l'intention du locuteur. Il donne ainsi l'exemple du verbe 'ouvrir' en ojibwé qui peut être conçu comme graduel et qui se déroule petit à petit ou comme instantané où le verbe est perçu comme un unique changement d'état et qui revêtira alors une forme particulière lorsque assigné à l'une ou l'autre classe par le locuteur. Ces critères peuvent ainsi aider à classer des constellations à la limite de ces deux types de situation et ils s'appliquent de manière pertinente aux cas de la Figure 3.9.

3.4.2 «Grams» et types de gram

Dans leurs investigations respectives au sujet de la substance des catégories linguistiques et des processus de changement qui les façonnent, Bybee et Dahl (1989) et Bybee et al. (1994) adoptent la perspective selon laquelle les catégories linguistiques telles que l'aspect, le temps, le verbe, le passif, etc. sont des phénomènes universaux se manifestant de manière spécifique dans les langues et suivant des développements diachroniques propres. Leurs études prennent pour base les morphèmes grammaticaux de tous types ayant une position fixe par rapport au verbe, mobilisés sous l'appellation de «grams». Ces derniers sont examinés à la lumière de leur sémantique propre et d'un point de vue translinguistique, la signification des grams est alors considérée de manière similaire. Ainsi, les «types de gram» réfèrent à des domaines sémantiques particuliers associés à des moyens d'expression typiques, comme par exemple le futur, le passé, l'imperfectif, etc. Par conséquent, dans cette sous-section, nous traitons les suffixes passifs *-(a)kanu/-(a)kanipan* comme des grams. En effet, ces deux suffixes sont des morphèmes grammaticaux marquant la voix passive en innu et ils préservent une position fixe par rapport au radical verbal, puisqu'ils s'y attachent toujours après. C'est pourquoi, nous considérons alors d'une part le morphème *-(a)kanu* des formes passives statives/résultatatives émergées de l'étude comme un gram exprimant le type de gram «résultatif» et d'autre part, le suffixe *-(a)kanipan* comme un gram exprimant le type «perfect» (ou «antérieur») au sens de Bybee et Dahl (1989) et Bybee et al. (1994).

Selon Bybee et al. (1994: 54), les constructions «résultatatives» signalent qu'un état existe comme le résultat d'une action passée et sont souvent similaires au passif, car le patient

est généralement le sujet de la construction. D'un point de vue translinguistique, les grams codés comme «résultatifs» dans leur étude avaient d'autres usages, dont celui du passif (1994: 67), ce qui s'avère en accord avec notre étude, puisque les formes examinées sont à la voix passive. De plus, un sens résultatif est uniquement compatible avec un prédicat qui indique un changement d'état ou avec une action qui produit un changement d'état (1994: 65). Cette caractéristique est validée par nos données, étant donné que les formes passives étudiées ont été classées comme 'Accomplissement' en 3.4.1. Aussi, Bybee et al. (1994: 67-68) remarquent que les sources lexicales connues des «résultatifs» ont tendance à entraîner une signification stative, où le sens résultatif provient de la combinaison d'un auxiliaire statif qui engendre le sens d'un état présent, et d'un participe passé ou passif qui indique une situation dynamique qui a eu lieu dans le passé, vue comme affectant l'objet du verbe transitif ou le sujet du verbe intransitif. Malgré l'absence de copule 'être' ou 'avoir' en langue innue, ces observations peuvent tout de même également s'appliquer à certaines formes verbales passivisées, comme présenté en 3.4.1, où celles-ci peuvent à la fois désigner le processus dynamique ou l'état résultant du processus, tel qu'illustré dans les exemples de la Figure 3.4 ou 3.8.

D'après Bybee et al. (1994: 61), les constructions «antérieures» (ou «perfects»), quant à elles, ont largement été étudiées dans la littérature translinguistique, d'où la définition généralement admise d'une construction «antérieure» comme une action passée ayant une pertinence au sein d'une situation actuelle. Étant donné le caractère indéfini de l'aspect d'un temps verbal du passé, ces constructions ne situent pas l'action à un moment précis dans le passé, mais indiquent plutôt qu'elles préservent une pertinence dans le présent. Autrement dit, la situation décrite par le «perfect» est vue dans la phrase à partir de la perspective d'un point de vue ultérieur dans le temps, typiquement le moment du discours (Bybee et Dahl, 1989: 67). Pour toutes ces raisons, nous considérons alors les formes en *-(a)kanipan* comme des constructions de type «antérieur» ou «perfect». En effet, le morphème *-pan* indique que l'action se déroule dans le passé sans préciser à quel moment spécifique. De plus, le locuteur a encodé des images représentant des états à l'aide de formes verbales en *-(a)kanipan*, ce qui montre la possibilité de les utiliser afin de désigner cette situation passée comme pertinente dans un contexte présent, par exemple le moment du discours, comme dans la Figure 3.7 c). Cette manière de concevoir une situation comme «antérieure» est d'autant plus accentuée par le fait que les images a) et b) des troisièmes tâches présentent toujours l'action en tant que processus avec un agent visible et l'image c) comme l'état résultant de cette action passée.

Mais la différence sémantique entre «résultatif» et «antérieur» ou «perfect» semble alors difficile à établir. À ce sujet, Bybee et al. (1994: 63) précisent que la différence entre résultatif, antérieur et passif réside dans le fait que seul le résultatif signale systématiquement que l'état continue au moment de référence. Leurs données sont d'ailleurs en accord avec le fait que le résultatif exprime l'état résultant de l'action, alors que l'antérieur indique l'action en soi (1994: 65). Plus spécifiquement, Nedyalkov et al. (1983) (cité in: Bybee et Dahl, 1989: 68-

69) identifient plusieurs caractéristiques qui différencient le «résultatif» du «perfect». Nous en rapportons les principales ici. D’abord, l’interprétation prédominante des résultatifs s’effectue en fonction du résultat direct de tel ou tel événement, où la nature du résultat est directement définie par la signification du verbe. Par contre, les perfects n’impliquent pas forcément de manière typique la présence d’un résultat direct. Ensuite, les résultatifs peuvent uniquement être formés à partir de verbes dont l’interprétation implique un type de changement, notamment des verbes téliques essentiellement, alors que les perfects peuvent être formés à partir de n’importe quel verbe. Enfin, tandis que les perfects n’entraînent généralement aucun effet sur la valence ou la voix du verbe, les résultatifs quant à eux modifient la valence et/ou une partie du système de la voix, où par exemple le sujet correspond à l’objet direct d’une phrase non-résultative. Ainsi, bien que les formes en *-(a)kanu* aient été analysées comme «result constructions» (Smith, 1991) ou comme un gram exprimant la signification «résultative» (Bybee et al. 1994; Bybee et Dahl, 1989) et que les formes en *-(a)kanipan* aient été analysées comme «perfect» (Smith, 1991; Bybee et al. 1994; Bybee et Dahl, 1989), les caractéristiques établies par Nedyalkov et al. (1983) pour distinguer les résultatifs des perfects demeurent toutefois vagues lorsque appliquées à nos données. En effet, les critères défini-toires des résultatifs présentés ci-avant sont également compatibles avec les formes analysées comme «perfect» dans nos données. Dans les deux types de formes investiguées, la nature du résultat est définie par la signification du verbe en lui-même. Aussi, les types de situation ‘Accomplissement’ caractérisant les constellations en *-(a)kanu* et ‘Achèvement’ caractérisant les constellations en *-(a)kanipan* sont tous deux exprimés par des verbes téliques. Et finalement, les constructions identifiées comme résultatives ou comme perfect dans notre enquête modifient toutes deux la voix du radical verbal et par conséquent sa valence, où le sujet de la construction est l’objet direct du verbe non-passivisé et devient par là le seul participant du verbe passif. Cette caractéristique est sans conteste due à la présence du morphème passif. Toutefois, dans nos données, les formes en *-(a)kanu* se distinguent, car elles demeurent imperfectives qu’elles soient sémantiquement dynamiques ou statives/résultatives, contrairement aux formes en *-(a)kanipan* qui portent une valeur aspectuelle perfective. Ainsi, selon le point de vue de Bybee et Dahl (1989: 85-86), nous pouvons alors concevoir ces suffixes passifs comme des «bounders» qui entraînent un effet aussi bien sur la valence syntaxique que sur le potentiel aspectuel ou l’aspect lexical du verbe. Et d’une manière générale, il est possible de constater une tendance translinguistique à la grammaticalisation des «bounders» en tant que marqueurs aspectuels. Dans le cas présent, cette tendance apparaît non-négligeable pour nos données. À ce sujet, de plus amples recherches pourront déterminer si les suffixes passifs en innu peuvent être également considérés comme des marqueurs aspectuels grammaticalisés¹⁵.

En outre, concernant le développement translinguistique et diachronique des types de gram

15. À cet égard, il est possible également d’avancer l’idée selon laquelle les morphèmes passifs en innu possèdent une signification procédurale, au sens de Blakemore (1987). Pour un lien entre l’aspect et la signification procédurale notamment, voir Zegarac (1991).

évoqués précédemment, Bybee et al. (1994) et Bybee et Dahl (1989) avancent l'hypothèse selon laquelle les «résultatifs» donnent lieu à des «antérieurs» ou «perfects» dû à une généralisation de sens au travers de laquelle les spécificités associées aux résultatifs s'estompent. Une telle généralisation se met en place probablement en contexte discursif, où le résultatif est utilisé afin de poser les étapes d'une action subséquente. Le résultatif acquiert ainsi une fonction discursive, de sorte que si cette fonction est appliquée à des actions qui précèdent d'autres actions, le sens antérieur se développe (1994: 69). Cette évolution peut être illustrée par un exemple tiré de Kapesh (1976: 72):

- (13) *Muk innu nenu utauassim ka **utinnakannit** tshetshi tshitamuakannit, uipat nenu shash kue tshissenitamupan kassinu tshekuannu tshe eka miminupannit uin innu utaitun kassinu ka ishinniut tanite ne katshikutamatsheutshiuap katshi tshistakant, kauapukueshit mak usteshimaut mak kakasteukupeskieut ekuant kanauenimepant innu-auassa.*
 'Mais l'Indien dont **on avait** pris l'enfant pour le mettre à l'école sut très tôt que rien ne marcherait dans toutes les affaires de sa vie car, une fois terminée la construction de l'école, ce sont les prêtres, les frères et les religieuses qui prenaient soin des enfants indiens.'

Ici, le sens antérieur de la forme passive en caractère gras est sans doute dû au fait que la première proposition pose les étapes de l'action ultérieure. Autrement dit, cette proposition décrit l'action, le contexte qui précède les événements présentés dans la phrase.

Mais si les formes en *-(a)kanu* sont également parfois traduites d'après la forme 'X a été...', comme l'illustre l'exemple (6), ou les formes en *-(a)kanipan* parfois transférées en français comme 'X était...', comme dans l'exemple (5), d'autres recherches sur le potentiel développement diachronique de la sémantique de ces formes en langue innue devront être réalisées dans le but de confirmer ou d'infirmer les prédictions de Bybee et al. (1994) et Bybee et Dahl (1989). Ceci permettrait alors d'abonder dans le sens de Bybee et Dahl (1989: 97) lorsqu'ils affirment qu'un gram doit être perçu comme ayant une substance sémantique propre qui reflète autant l'histoire de son développement que la place qu'il occupe au sein d'un système synchronique.

3.5 Considérations diachroniques

Envisageons à présent l'usage de formes verbales en *-(a)kanu* utilisées avec une sémantique stative/résultative comme un changement sémantique contemporain en innu. En effet, notre informateur a fait remarquer une certaine préférence chez les jeunes locuteurs pour l'usage de formes passives pour désigner des situations statives. Il a également mentionné les commen-

taires négatifs de sa mère¹⁶ envers ce genre d'usage. Nous avançons alors que ces commentaires sont des indices qui révèlent la nécessité de prendre en compte l'aspect diachronique du phénomène.

Le fait que les formes en *-(a)kanu* en innu puissent encoder la signification 'X est ...' de manière dynamique ou de manière stative/résultative peut être interprété comme une tendance basique à la généralisation. Cette tendance se manifeste par le fait de subsumer des significations similaires sous la même forme, phénomène reconnu comme étant un cas spécial du «principe émic» (Haiman, 1985 cité in: Kemmer, 1993: 5). Autrement dit, lorsque des significations différentes sont exprimées par les mêmes moyens formels, les significations en question sont reliées (1993: 4). Par ailleurs, dans ce cas, Comrie (1976: 11) explique qu'une des significations est plus centrale, plus typique que l'autre. C'est pourquoi, il parle de «signification basique» et de «signification secondaire» où celle-ci émerge comme une extension de la signification originelle. Dans le cas qui nous intéresse, la signification dynamique serait alors la signification basique et la signification stative/résultative serait secondaire, puisque dérivée de l'originelle. Cette supposition est d'ailleurs également confirmée par les propos de Bybee et al. (1994: 52-53) au sujet du fait qu'un «gram» ayant deux ou plus d'usages possibles implique une relation diachronique entre les significations et qu'un usage se développe à partir de l'autre.

Ainsi, l'aspect diachronique d'un phénomène mérite d'être pris en compte pour plusieurs raisons. D'une part, les facteurs cognitifs et communicationnels qui sous-tendent la signification grammaticale se révèlent souvent de manière plus claire lorsque le changement a lieu (Bybee et al., 1994: 3), ce que les commentaires du locuteur ont démontré dans notre cas. D'autre part, selon Bybee *et al.* (1994: 4), le langage n'assure pas une organisation statique de la signification: la signification grammaticale est en changement constant.

En guise d'illustration à toutes ces observations, la présentation de l'exemple de l'évolution sémantique de la forme latine *laudatus* apparaît ici pertinente pour notre propos (cf. 2.4.1). En effet, *laudatus* est la forme passive ou le participe passé du verbe *laudare* en latin. Elle possède deux fonctions sémantiques, à savoir la première étant perfective ('loué') et la secondaire étant imperfective ('est en train d'être loué') où *laudatus est* s'oppose à *laudatur*, le passif présent inflexionnel (Kurylowicz, 1964: 56). Toutefois, en latin vulgaire et dans les langues romanes, la distribution de ces fonctions se modifie. En effet, *laudatus est* supplante *laudatur* et devient ainsi la forme dérivationnelle du passif présent utilisée pour dénoter l'état résultant d'une action passée, si bien qu'elle acquiert la fonction sémantique première durative ou imperfective et la fonction secondaire stative (1964: 56-57). Quoique l'innu ne possède pas de copule 'être' à l'image de cet exemple, nous supposons que certaines formes passives en

16. Lorsqu'il encodait une image stative avec une forme passive, notre informateur a relaté à ce sujet, à quelques reprises, le fait que sa mère estimait qu'il ne parlait pas bien innu. Cette remarque soulève donc une différence d'usage intergénérationnel.

innu subissent un changement sémantique similaire à celui que décrit Kurylowicz (1964) pour le latin, puisque d’après les résultats de notre enquête, certaines formes passives en innu peuvent à la fois dénoter une action en cours subie par le sujet patient ainsi que le résultat de l’action en question. De cette manière, la fonction sémantique première des formes en *-(a)kanu* est processuelle et certaines formes passives acquièrent aujourd’hui une fonction secondaire stative. La valeur aspectuelle de la fonction secondaire peut néanmoins être analysée comme imperfective ou perfective, comme nous l’avons vu en 3.4.1.

Dans le même ordre d’idée, Comrie (1976) questionne le rapport particulier qu’entretient l’«aspect parfait» avec la voix passive. Ici, il s’agit de rappeler d’entrée de jeu que Comrie (1976: 52) considère le parfait comme un aspect qui indique la pertinence présente et en cours d’une situation passée. Bien que cette définition ne soit plus actuelle au sein de la littérature linguistique et que nous ne la partageons pas non plus, nous prenons tout de même en compte les observations établies selon ce point de vue. Ainsi, selon Comrie (1976: 86), le parfait relate une action passée à un temps présent et peut exprimer un état présent comme le résultat d’une action passée¹⁷. Lorsque se déroule une action impliquant un agent et un objet, le changement d’état résultant est généralement plus évident sur l’objet que sur l’agent. Par conséquent, en ce qui concerne les verbes transitifs, le changement d’état de l’objet sémantique de l’action est le plus habituel. Le prédicat du changement d’état de l’objet de l’action est alors précisément la forme du passif parfait. Dans cette optique, Comrie (1976: 86) mentionne le fait que les anciennes formes passives de nombreuses langues étaient statives. C’est le cas notamment de l’allemand, où les fonctions initiales de *ist geschlagen*¹⁸, ont été différenciées formellement par l’introduction d’une nouvelle forme, à savoir *wird geschlagen* qui s’est imposée par la suite comme la forme du passif présent (Kurylowicz, 1964: 57). Tous ces exemples illustrent donc la possibilité d’envisager le chevauchement de significations de certaines formes passives en innu comme un phénomène diachronique plausible.

3.6 Considérations syntaxiques

Cette section vise à fournir une évidence syntaxique abondant dans le sens de la catégorisation sémantique de certaines formes passives en *-(a)kanu* comme statives/résultatatives établie en 3.4. Autrement dit, il s’agit de montrer que les formes passives en *-(a)kanu* peuvent revêtir une sémantique stative/résultatative en relation avec des éléments du cotexte syntaxique. Pour ce faire, une attention particulière a été accordée aux formes apparaissant dans des phrases subordonnées introduites par des subordonnants véhiculant «la notion (aspectuelle) d’action complétée» (Drapeau, 2014: 267), tel que présenté en 2.3.2. Ainsi, la Figure 10 issue de la première tâche de l’enquête a fait émerger des exemples¹⁹ en vertu desquels la forme passive

17. Voir aussi Kamp et al. (2013).

18. Littéralement ‘est battu’.

19. Il convient de remarquer ici que ces exemples ont posé des problèmes à l’analyste à plusieurs niveaux. Étant donné que le locuteur écrit comme il prononce et compte tenu de la variation vocalique, le glosage de



FIGURE 3.10 – Image représentant un état

est interprétée de manière stative/résultative.

- (14) a. *Tshishe mamatshekenu uiash / On vient de finir de couper la viande*
Tshetshi mamatisha-kani-w uiash
 SUB couper_en_morceaux.TI-PT-3 viande.IN
 ‘La viande qui est coupée en morceaux’²⁰
- b. *Uiash katshi mamatsheken / La viande coupée (qui a été coupée)*
Uiash katshi mamatisha-kani-w
 viande.IN SUB couper_en_morceaux.TI-PT-3
 ‘la viande qui est coupée en morceaux’
- c. *Uiash e mamatsheken / La viande coupée (qui a été coupée)*
Uiash e mamatisha-kani-w
 viande.IN SUB couper_en_morceaux.TI-PT-3
 ‘la viande qui est coupée en morceaux’

ces formes s’avère difficile. En effet, dans l’exemple (14) a., le morphème *tshishe* peut faire penser au préverbe *tshî-* qui a une valeur aspectuelle de passé accompli. Reste toutefois à déterminer la nature du *-she*, s’il en a une. Mais ce morphème peut également faire penser au morphème *tshetshi*. Comme *tshishe* est ici écrit par le participant en un mot, nous proposons alors de le gloser comme le subordonnant *tshetshi*, bien que l’analyse de cette occurrence ne soit pas effectuée. Par ailleurs, les formes verbales de ces trois exemples ne figurent pas à l’ordre conjonctif, car elles sont conjuguées comme si elles étaient à l’ordre indépendant. Si ceci apparaît clairement dans l’exemple (14) a., dans les exemples (14) b. et c. néanmoins, il ‘manque’ le *-u* final du verbe passivisé à la 3^e personne. Est-ce pour une question d’orthographe? Est-ce parce que les formes conjonctives ont tendance à ne plus être utilisées par ce locuteur? Est-ce parce que la finale des verbes au conjonctif est brève et par conséquent est prononcée avec un ton bas, comme le suggère Drapeau (2014: 18) pour d’autres marques grammaticales et qu’elle n’est donc pas retranscrite par le locuteur ici? Dans tous les cas, les formes verbales (14) b. et c. sont analysées comme des verbes passivisés à l’aide du suffixe *-(a)kanu*. Par ailleurs, le manque de la finale *-u* n’est plus survenu dans les autres énoncés écrits par le locuteur. Ceci s’explique sans doute par le fait que le locuteur n’est pas familier avec les conventions orthographiques de l’innu, puisque par après, lorsque les contraintes verbales écrites sont apparues pendant les tâches, le participant a pu voir les formes verbales passives se terminant systématiquement par *-(a)kanu*.

20. Bien que le locuteur ait traduit cette phrase comme ‘On vient de finir de couper la viande’, la traduction littérale pose problème, car la nature du subordonnant *tshishe* est incertaine et qu’il est positionné avant le nom *uiash*, contrairement aux autres énoncés produits pour cette image. Même si cet exemple est tout de même retranscrit ici, son analyse est cependant écartée.

Dans ce cas de figure, l'exemple (14) b. témoigne de la possibilité d'utiliser un verbe passivisé à l'intérieur d'une proposition introduite par un «subordonnant complexe», ici *katshi*, qui véhicule l'idée d'action accomplie (Drapeau, 2014: 267). Ceci, ajouté au fait que la traduction en français du locuteur soit sémantiquement clairement stative/résultative démontre que les formes passives en innu utilisées dans une proposition introduite à l'aide d'un subordonnant complexe ayant une valeur aspectuelle d'action accomplie ne peuvent être conçues sémantiquement comme dynamiques/processuelles. Ce type de subordonnant complexe comme *katshi* neutralise alors la sémantique dynamique des formes passives. La littérature innue regorge d'ailleurs de cette évidence syntaxique. Nous pouvons notamment citer l'exemple suivant, extrait du livre de Kapeshe, à la page 138:

- (15) *Katshi tshipukuatakannit, nitshe nishu kakusseshiu-kamakuneushit kau kue tshiue-tiakuent nite kamakunueshiutshiuapit tshetshi tshipauatau.*
 'Une fois sa plaie suturée, les deux policiers l'ont ramené en prison pour l'enfermer.'

D'une part, le subordonnant complexe *katshi* indique ici que l'action de la subordonnée est antérieure à celle de la proposition principale (Drapeau, 2014: 267). D'autre part, il communique que l'action de suturer est complétée, accomplie. Cette précision d'ordre aspectuel permet d'inférer la sémantique résultative du verbe de la subordonnée.

Quant à l'exemple (14) c., il possède sensiblement la même forme ainsi que la même traduction que la phrase (14) b., excepté l'emploi du subordonnant *e*. Ce subordonnant ne véhicule pas la notion aspectuelle d'action complétée, mais il introduit «un type de subordonnées non restrictives, c'est-à-dire un type de relative qui décrit une caractéristique de l'antécédent qui demeure vraie indépendamment du contexte» (Drapeau, 2014: 272). Une subordonnée relative non restrictive est «le plus souvent composée d'un verbe d'état qui décrit une propriété (essentielle) de l'antécédent» (2014: 263). Aussi, le subordonnant *e*, dans les subordonnées complétives et circonstancielles, indique que «l'événement de la subordonnée est envisagé non pas comme un moment spécifique dans le temps, mais comme un événement générique. Il n'est donc pas question de rapporter un événement précis, mais un *type* d'activité» (2014: 272). Étant donné que l'énoncé de l'exemple (14) c. a été produit sans phrase principale, il est possible d'analyser la sémantique du verbe de cette subordonnée en fonction des caractéristiques des relatives non restrictives ou en fonction des complétives et circonstancielles. En effet, dans le premier cas, bien que le verbe 'couper' ne soit pas un verbe d'état, il décrit la «propriété (essentielle) de l'antécédent», ici la viande, d'être coupée, de sorte que cette propriété apparaît comme une caractéristique vraie indépendamment du contexte. Dans cette optique, nous émettons alors l'hypothèse selon laquelle le verbe 'couper' possède ici une sémantique stative/résultative. Ensuite, dans le deuxième cas, le verbe encode un type d'activité, où l'événement 'couper la viande' exprimé dans la subordonnée est envisagé comme

un événement générique. Par conséquent, dans ce cas-ci, nous analysons le verbe de manière sémantiquement dynamique, car ‘couper’ est conçu comme une activité. La valeur sémantique du verbe de cette subordonnée selon ces angles d’analyse semble donc valide dans les deux cas. Cependant, étant donné que l’image de la Figure 3.10 représente un état, nous penchons de préférence en faveur de l’analyse du premier cas de figure, où le verbe *mamatishakanu* de la subordonnée relative non restrictive introduite par *e* possède une sémantique stative/résultative. Ainsi, toutes ces observations apparaissent comme une évidence syntaxique confirmant le fait que des formes verbales passives en innu peuvent prendre une sémantique stative/résultative.

3.7 Considérations pragmatiques

À ce stade, il est possible d’apporter des commentaires d’ordre pragmatique par rapport aux formes discutées dans ce travail, notamment sur les formes verbales à la limite entre les ‘Accomplissements’ et les ‘Achèvements’, tel que discuté en référence à la Figure 3.9. En effet, Denny (1978: 313) observe qu’en ojibwé, la forme verbale dynamique d’un verbe qui peut être ambigu sémantiquement, tel que ‘ouvrir’, a tendance à être utilisée lorsque le processus en tant que tel est focalisé, tandis que la forme qui présente la situation comme un événement est utilisée pour focaliser sur le résultat de l’action²¹. Ces remarques pragmatiques sont complémentaires au fait que sémantiquement, en ojibwé, les deux formes verbales, c’est-à-dire processuelle et événementielle sont résultatives, car toutes deux réfèrent aussi bien à l’état résultant qu’au changement d’état (1978: 313). Ainsi, ces précisions apparaissent en accord avec l’analyse sémantique des formes verbales innues en *-(a)kanu* et *-(a)kanipan* effectuée en 3.4. Mais il est également possible en innu de relier ces formes à leur usage en contexte discursif. À ce sujet, Drapeau (2014: 175) mentionne que «seuls les énoncés qui introduisent le récit seront au passé». En d’autres termes, «il est courant dans les récits d’utiliser le passé pour les informations d’arrière-plan, celles qui expliquent le contexte des événements, et le présent pour les événements d’avant-plan» (2014: 175). L’exemple suivant illustre ces propos (Drapeau, 2014: 175):

- (16) *Nikuss Richard ute tshishkutamuakanipan. Mishaiakanipan nikatshishkutamatsheutshuapinan. Mishta-miñuashu, kassinu innuat shatshuapatamuat.*
 ‘Mon fils Richard a été à l’école ici. Notre école avait été agrandie²². Elle est très belle, tous les Indiens vont la voir.’

On reconnaît ici la forme des deux premières phrases au passé qui indiquent des informations sur le contexte avant de passer au présent dans la troisième phrase. Ces considérations nous

21. La même observation peut être appliquée à l’innu. En effet, dans les données issues de l’étude de cas, ‘la porte est ouverte’ a été à la fois encodée à l’aide d’une forme en *-(a)kanu* et *-(a)kanipan* (voir Annexe C).

22. Notons que ce verbe aurait également pu être traduit ici par ‘a été agrandie’ ou ‘était agrandie’.

permettent alors d'introduire le point de vue translinguistique de Hopper (1979) au sujet de la fonction discursive de l'aspect inflexionnel.

Selon Hopper (1979), l'aspect indique comment l'action ou l'état décrit par le verbe devrait être vu au sein du discours entier. Ainsi, l'aspect est traité comme un «phénomène discursif» à partir duquel il est possible d'envisager des généralisations translinguistiques, si bien que l'aspect imperfectif a une forte tendance à désigner l'information d'arrière-plan, tandis que l'aspect perfectif tend à communiquer l'information d'avant-plan. Cependant, les observations de Drapeau (2014) quant à l'usage des temps verbaux dans le discours en innu ne semblent pas aller dans le sens des propositions de Hopper (1979). En effet, puisque le passé en innu, notamment exprimé par le suffixe *-pan* comme dans l'exemple (16), transmet les informations d'arrière-plan et que les constructions en *-(a)kanipan* ont été analysées aspectuellement comme perfectives en 3.4, la prédiction selon laquelle l'aspect perfectif indique le contexte d'avant-plan n'est pas confirmée en innu. Toutefois, les travaux de James (1986: 171) sur le cri de Moose ratifient le point de vue selon lequel l'aspect imperfectif, dans cette langue algonquienne, est utilisé pour indiquer l'information d'arrière-plan dénotant des activités en cours, des états généraux ou des actions habituelles ou répétitives, alors que les propositions d'avant-plan portent un aspect perfectif et présentent des événements comme ponctuels et complétés. Rappelons ici que James (1982; 1986) traite le suffixe prétérit *-pan* comme le morphème qui encode l'aspect imperfectif au passé. Au même titre, en innu, la traduction de l'exemple (5), rend compte du caractère imperfectif de l'énoncé dans le passé. Or, ce genre de formes n'ont jamais été traduites de la sorte par le locuteur dans notre enquête, ce qui a permis d'inférer un potentiel changement sémantique diachronique de ces formes, comme discuté en 3.4.2 et en 3.5. Compte tenu de ces remarques et des observations menées par Drapeau (2014), il n'est ainsi pas possible, pour le cas de cette étude, d'abonder dans le sens des recherches de Hopper (1979)²³.

3.8 Considérations translinguistiques

Malgré que les différentes descriptions translinguistiques du passif lexical aient été déjà présentées en 2.3, il est intéressant à présent de les mettre en perspective avec l'analyse fournie dans ce travail. D'après les mots de Drapeau (2012: 197), certains verbes en innu – et présents dans d'autres langues algonquiennes – qui expriment l'idée de subir une action ou une situation peuvent avoir une signification passive ou médio-passive tout en ayant toujours une sémantique stativale. De plus, la forme des éléments finaux de ces verbes varie d'une forme active transitive à intransitive stativale/résultative, souvent signalée par un /u/ court en innu et par /o/ dans les autres langues algonquiennes (2012: 197). Bien que la signification médio-

23. Par ailleurs, d'après Jimena Terraza, il semble qu'en Moose Cree, la distinction proposée par James est en train de se neutraliser. Autrement dit, le contraste perfectif/imperfectif correspondant aux formes *-ki* et *-pan* respectivement serait en train de disparaître (communication personnelle).

passive n'ait pas été examinée dans la présente étude, il convient de constater que certaines formes en *-(a)kanu* ont révélé pouvoir revêtir une sémantique stative/résultative et terminent également par un /u/ court. Toutefois, la présente analyse n'a pas permis de déterminer que tous les verbes de type 'Accomplissement' à la voix passive peuvent avoir une sémantique stative/résultative, c'est pourquoi nous traitons la possibilité qu'ont certaines formes passives en *-(a)kanu* d'être utilisées de manière stative/résultative comme un phénomène restreint lexicalement.

Cependant, notre analyse apparaît manifestement plutôt en accord avec la description du passif lexical fournie par Valentine (2001) pour plusieurs raisons. En effet, ce type de passif en nishnaabemwin se compose morphologiquement d'un verbe transitif auquel est ajouté le suffixe passif inflexionnel /-igw/ ainsi que des finales intransitives (2001: 690). Cette organisation morphologique correspond à celle des formes innues en *-(a)kanu*. Ainsi, Valentine (2001: 359) identifie en nishnaabemwin les finales complexes /igaazo/ et /igaade/ utilisées pour dériver de manière identique à des passifs, respectivement des verbes intransitifs animés et intransitifs inanimés. Le /o/ final de /igaazo/ fait d'ailleurs penser au /o/ final des «verbs of undergoing» des autres langues algonquiennes que Drapeau (2012: 197) mentionne dans sa description du passif lexical. Ces finales complexes produisent des verbes traduits en anglais comme 'be Xed...', d'où leur similitude avec la signification passive. Ceci nous permet alors de faire le rapprochement avec la signification des formes statives/résultatives en *-(a)kanu* qui ont émergé dans notre étude, c'est-à-dire des formes ayant une signification qui peut être schématisée comme 'X est ...', comme par exemple, 'être fermé/ouvert/bloqué/etc.'. Ces exemples sont d'ailleurs également cités par Valentine (2001: 359) et analysés en tant que passifs lexicaux (*be blocked off, be closed, etc.*).

Cependant, Valentine (2001) ne fait pas mention dans sa description du passif lexical de la valeur sémantique ou aspectuelle que ce type de passif véhicule. Bien qu'il mentionne le fait que le sens de ces formes est parfois difficilement déductible, il ne précise pas si ces formes sont dynamiques, à l'image des passifs inflexionnels. Mais le fait que Valentine (2001: 359) traduise /nsaaknigaazo/ et /nsaaknigaade/ par 'be opened' et non par 'be open' peut être considéré comme un indice afin d'interpréter ces formes selon une sémantique dynamique. Toutefois, dans sa grammaire, Valentine (2001: 423-424) classe sémantiquement et aspectuellement des types de racines en nishnaabemwin, notamment des racines qui spécifient des états. Cette classification est particulièrement pertinente pour notre propos, puisque l'auteur donne, entre autres, les deux exemples suivants: *gib, gibaak* 'blocked; closed' et *niisaak* 'opened; dismantled' qui sont également les racines lexicales constitutives des formes analysées comme des passifs lexicaux, voir Table 1.2. Par conséquent, nous sommes tentés d'inférer une sémantique stative associée aux passifs lexicaux que documente Valentine (2001). Si tel est bien le cas, cette caractéristique donne une raison translinguistique de plus en faveur du fait de considérer les formes statives/résultatives de l'innu en *-(a)kanu* comme des passifs lexicaux, en accord avec

la description de Valentine (2001).

3.9 Passif lexical ou passif lexicalisé?

Dans leurs descriptions respectives du passif lexical, Drapeau (2012) et Valentine (2001) n'explicitent pas clairement le processus qui sous-tend la justification de cette appellation. Tout d'abord, Drapeau (2012: 197) mentionne que certains passifs sont «lexicaux», car ils sont restreints à certains types de finales et présentent parfois une configuration irrégulière. Toutefois, l'auteure ne précise pas quelles sont ces types de finales, si bien qu'il n'est pas possible d'identifier d'une manière générale ces passifs lexicaux dans la langue, excepté les exemples donnés. Mais un examen approfondi de la forme de ces exemples (2012: 197-198), couplé à l'examen translinguistique de formes passives d'autres langues algonquiennes nous amène à penser que la description des passifs lexicaux de Drapeau (2012) concerne des formes verbales en innu qui ont intégré dans leur morphologie des suffixes passifs présents au sein d'autres langues algonquiennes et dont la nature aujourd'hui n'est plus identifiable. Ensuite, Valentine (2001: 690) considère ce type de passif comme «lexical», car celui-ci fait apparaître le suffixe passif inflexionnel auquel sont ajoutés des éléments dérivationnels tels que des finales intransitives. De plus, l'auteur précise le fait que les significations des passifs lexicaux en nishnaabemwin ne peuvent parfois pas être inférées à partir de leurs composantes respectives et ne sont ainsi pas toujours prédictibles. Il convient donc de remarquer ici que ces deux explications sont quelque peu différentes et ne justifient pas concrètement pourquoi ce type de passif est traité comme «lexical». Par conséquent, nous allons à présent apporter une réflexion sur le concept de lexicalisation, afin d'expliquer leurs points de vue et de les mettre en perspective avec celui qui est défendu dans ce travail.

La lexicalisation est généralement reconnue comme un processus diachronique commun à toutes les langues naturelles selon lequel une forme est adoptée dans l'inventaire lexical d'une langue particulière. Brinton et Traugott (2005: 96) la définissent plus précisément comme suit:

«Lexicalization is the change whereby in certain linguistic contexts speakers use a syntactic construction or word formation as a new contentful form with formal and semantic properties that are not completely derivable or predictable from the constituents of the construction or the word formation pattern. Over the time there may be further loss of internal constituency and the item may become more lexical.»

Aussi, la lexicalisation est communément perçue comme un phénomène diachronique en fonction duquel une forme s'écarte des règles productives de la grammaire (2005: 18). Ainsi, ce processus inclut des mécanismes de fusion divers et variés.

Dans le cas des passifs lexicaux en innu décrits par Drapeau (2012), il nous semble approprié de mobiliser le concept de «démorphologisation» pour expliquer en quoi ce type de passif

est lexical. Ce mécanisme dénote le fait qu'un morphème perd sa contribution sémantico-grammaticale au mot auquel il est attaché et devient une partie indistinguable de la construction du mot, tout en conservant une partie de sa substance ou toute sa substance phonologique (Brinton et Traugott, 2005: 52). Dans le cas qui nous intéresse, lorsqu'on segmente les exemples (9) répertoriés en tant que passifs lexicaux dans la section 1.4.8.1, on remarque le suffixe *-ikate* formant le passif de verbes transitifs inanimés dans d'autres langues algonquiennes, notamment en cri, en attikamek et en ojibwé²⁴. En effet, Drapeau (2012: 181) mentionne que les formes passives en *-ikate* en innu sont limitées à deux finales déverbiales dont la forme se termine par le morphème *-apikate.II/-apikašu.AI* 'be tied' et *-nikate.II/-nikašu.AI* 'be named'. Ainsi, on comprend que dans ces exemples le morphème *-ikate* a perdu sa contribution grammaticale au mot auquel il se rattache, si bien qu'il n'apparaît pas comme productif et devient une partie intégrante de l'unité sémantique. Pourtant, Drapeau (2014: 406-407) montre qu'il est possible de former des verbes transitifs (TA/TI) ou intransitifs (AI/II) à l'aide d'«une variante²⁵ de la finale *-(i)kat-*» ajoutée à une base nominale et «le verbe résultant signifie, s'il est intransitif, 'Sujet est mis dans/sur N' et, s'il est transitif, 'Sujet met Objet dans/sur N'» comme par exemple le verbe intransitif inanimé *ashinikateu* 'c'est emplâtré, il a des pierres sur lui'. Bien que la finale *-(i)kat-* peut tout de même sembler alors productive, la contribution grammaticale de ce morphème n'est pas identifiable en tant que suffixe passif comme il l'est dans les autres langues algonquiennes, ou du moins, il n'est pas perçu comme tel.

En ce qui concerne la description des passifs lexicaux en nishnaabemwin, il nous semble approprié de faire plutôt appel aux concepts complémentaires de démotivation et d'idiomaticisation pour expliquer la nature du processus qui caractérise ce type de passif. La démotivation réfère à la perte de formes composites identifiables et l'idiomaticisation est un mécanisme qui conduit à la perte de la signification compositionnelle identifiable (Brinton et Traugott, 2005: 69). Ainsi, le commentaire de Valentine (2001) au sujet de la difficulté à déduire le sens de certains passifs lexicaux en fonction de leurs composantes illustre principalement le mécanisme de l'idiomaticisation. En effet, l'idiomaticisation se caractérise surtout par une certaine routinisation, par un effacement des frontières et par une simplification (2005: 54) ainsi que par une opacité sémantique ou par la non-compositionalité, dans le sens où il est impossible de déduire la signification d'un idiome (2005: 55). De plus, la coalescence vocalique à l'œuvre au sein des processus dérivationnels qui caractérisent le passif lexical occulte l'identification de la nature de ses éléments, ce qui illustre plus particulièrement le processus de démotivation.

S'il est possible en innu, pour le cas du suffixe passif *-(a)kanu*, d'invoquer une démotivation par rapport à ses composantes, nous analysons néanmoins les formes verbales en *-(a)kanu* en fonction du concept de «réanalyse». Langacker (1977: 58) le définit comme «a change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or

24. Dans les dialectes de l'ojibwé, *-ikate* correspond au suffixe *-igaade*.

25. La forme du suffixe TA est *-katu-* et celle du suffixe TI est *-kat-*. La forme du suffixe AI est *-katashu-*; celle du suffixe II est *-kate-* (Drapeau, 2014: 406).

intrinsic modification of its surface manifestation». Toutefois, la réanalyse n'est pas restreinte à la morphosyntaxe: un lexème peut également subir une réanalyse sémantique, lorsqu'il développe une polysémie (Brinton et Traugott, 2005: 7). Ainsi, les formes verbales en *-(a)kanu* en innu subissent une réanalyse sémantique, étant donné que certaines d'entre elles peuvent désigner à la fois une action dynamique ainsi que le résultat de l'action, engendrant par conséquent une polysémie. Parallèlement, Blank (2001: 1603) propose une définition de la lexicalisation qui élargit la possibilité d'étendre le lexique, qu'il formule de la sorte: «Lexicalization is a process by which new linguistic entities, be it simple or complex words or just new senses, become more conventionalized on the level of the lexicon». À ce stade, nous sommes alors à présent en mesure d'analyser en innu les formes verbales en *-(a)kanu* comme des formes passives lexicalisées, où l'usage de certaines de ces formes en contexte non dynamique engendre une signification stative/résultative. Cette signification devient donc un nouveau sens associé à ces formes, conventionnalisé sur le plan lexical²⁶. D'ailleurs Blank (1997: 121-122) propose un modèle du déroulement du changement sémantique en distinguant plusieurs phases spécifiques. Celui-ci débute par une innovation dans le discours. Ensuite, l'usage de cette innovation devient usuel en tant que règle dans le discours, ce qui entraîne une nouvelle signification. Puis, celle-ci se lexicalise comme une règle dans la langue engendrant ainsi une polysémie. Enfin, la polysémie est réduite au travers de la suppression d'une signification ou par l'effacement d'une relation sémantique sur la base de laquelle la signification avait pu émerger. Il est possible par ailleurs d'envisager les deux premières étapes de ce déroulement du changement sémantique en termes d'«institutionnalisation», le processus qui réfère à la diffusion d'un usage dans une communauté et à son établissement en tant que norme (Brinton et Traugott, 2005: 45). En somme, le modèle proposé par Blank (1997) est applicable à la polysémie observée dans notre enquête pour certaines formes en *-(a)kanu*. Mais il est ici pertinent d'interroger l'origine de l'innovation dans le discours, c'est-à-dire, dans notre cas, de l'origine de l'émergence de l'usage de formes passives pour désigner des situations non dynamiques et par conséquent, de l'émergence d'un sens statif/résultatif associé à certaines formes en *-(a)kanu*. Bien que cette question se situe en-dehors du champ de recherche de la présente étude, il est pourtant intéressant d'interroger l'influence de l'adstrat principal, à savoir le français, où des formes passives de type 'X est ...' sans mention de l'agent sont ambiguës sémantiquement, mais tout de même généralement conceptualisées comme statives. Peut-être en devient-il alors ainsi pour les jeunes locuteurs de la langue innue, locuteurs majoritairement bilingues innu/français, rappelons-le.

Mais cette réflexion nous permet par ailleurs d'introduire le concept de «conversion» ou «zéro-dérivation»²⁷ pour appréhender la lexicalisation des formes en *-(a)kanu* en innu. Le processus de conversion désigne un changement fonctionnel à partir d'une catégorie vers une

26. Selon Hopper et Traugott (2003) (cité in: Brinton et Traugott, 2005: 21), la lexicalisation dans ce contexte devrait être appréhendée comme un processus de «sémantisation».

27. Pour une présentation de ce concept selon plusieurs approches, le lecteur est invité à consulter l'ouvrage *Approaches to conversion/zero-derivation* (Bauer et Valera, 2005).

autre (Brinton et Traugott, 2005: 37). Autrement dit, ce processus transfère un mot vers une autre classe de mot sans que sa forme n'en soit modifiée, ce qui en fait un phénomène à la limite d'un processus de formation de mot et de changement sémantique (Blank, 2001: 1604). Il convient de noter qu'en français, le verbe de formes passives sans agent manifeste est analysé comme un adjectif, tandis que dans le cas où la forme passive est dynamique, le verbe est analysé comme un participe passé²⁸. Mais au sein de la littérature algonquiniste, la catégorie 'adjectif' n'est pas théorisée. Cependant, nous suggérons que l'analyse du changement sémantique observé par rapport à certaines formes en *-(a)kanu* peut se calquer sur celle du français, où une forme passive avec une signification stative/résultative peut, par conversion, être conceptualisée par les locuteurs de l'innu comme un adjectif, à l'image de l'adjectif en français. Il est en outre intéressant de noter que Blank (2001: 1604) précise que le processus de conversion est spécialement productif au sein des créoles et des langues qui ont une forte tendance à l'agglutination, comme c'est le cas pour la langue innue. Une telle analyse aurait l'avantage de rendre compte du caractère graduellement autonome qu'acquièrent des formes en *-(a)kanu* statives/résultatatives en innu. D'ailleurs, il apparaît légitime de se demander pourquoi Drapeau (1991), dans son Dictionnaire montagnais-français, n'inclut aucune forme verbale en *-(a)kanu*, tandis que dans le dictionnaire innu en ligne, un grand nombre y a été intégré²⁹. Ce choix lexicologique semble illustrer à juste titre le fait que «today's grammar may be tomorrow's lexicon» (Ramat, 1992 cité in: Brinton et Traugott, 2005: 54).

3.10 Remarques conclusives

L'étude de cas présentée dans cette partie a tout d'abord révélé la possibilité, en innu, de référer à des états/résultats à l'aide de formes verbales passives en *-(a)kanu*. Celles-ci ont alors été analysées comme sémantiquement résultatives et dénotant des Accomplissements. D'un point de vue aspectuel, ces formes peuvent être considérées comme imperfectives, en tant que «result constructions» (Smith, 1991). Mais elles peuvent tout aussi bien être analysées comme aspectuellement perfectives, étant donné qu'elles dénotent une action accomplie. Les formes en *-(a)kanipan* ont par ailleurs été analysées sémantiquement comme des formes de type «perfect» et aspectuellement perfectives, dénotant des Achèvements. De plus, cette partie visait à apporter des évidences d'ordre diachronique, pragmatique, syntaxique et translinguistique en faveur d'une telle analyse. Enfin, l'analyse proposait d'envisager ces deux types formes comme des formes passives lexicalisées dans la langue. Le chapitre suivant propose un élargissement de l'analyse en examinant des formes verbales proches du passif lexical.

28. Dans leurs études de cas sur les adjectifs participiaux comme *fascinating*, Brinton et Traugott (2005: 111) précisent que les mêmes enjeux sont à l'œuvre pour les participes passés et mentionnent ainsi l'exemple en anglais de la phrase passive *The door was broken by the vandals* où *broken* est utilisé comme un verbe et comme un adjectif dans la phrase *The door looked broken to me*.

29. Drapeau (2012: 192) note qu'en raison de la disponibilité illimitée des passifs et des médio-passifs en innu, ceux-ci ne sont généralement pas inclus dans les dictionnaires. Mais ce commentaire ne vaut pas pour le dictionnaire innu en ligne, comme la consultation de ces formes dans le dictionnaire innu en ligne permet de le constater.

Les formes en *-(i)kuan/-(i)kushu*

4.1 Introduction

Afin d'élargir le propos, nous proposons de faire état d'un phénomène formel en innu qui apparaît parfois sémantiquement apparenté à la voix passive. Il s'agit des formes verbales en *-(i)kuan/-(i)kushu*, respectivement intransitives inanimées et intransitives animées (voir Annexe D). Nous allons tout d'abord rappeler la théorisation de verbes transitifs à sujet inanimé en innu dans la section 4.2, afin de la rapprocher des formes en *-(i)kuan*. Puis, en 4.3, nous proposerons une analyse de la forme et de la sémantique des suffixes *-(i)kuan* et *-(i)kushu*, que nous considérons comme des morphèmes à part entière, afin d'établir une analyse sémantique des ces formes verbales. Et dans la section 4.4, nous envisagerons ces formes verbales d'un point de vue translinguistique.

4.2 Les relationnels de TA à sujet logique inanimé

Dans sa description des applicatifs relationnels, Drapeau (2014) documente des formes relationnelles de verbes transitifs animés qui possèdent un sujet logique inanimé, où des formes verbales en *-(i)kuan* émergent à la troisième personne du singulier de l'ordre indépendant. Les applicatifs relationnels permettent d'introduire un participant animé qui joue le rôle de participant central. Ce dernier ne peut être que de troisième personne et ne joue toutefois pas un rôle précis (2014: 243). En ce qui concerne les formes relationnelles de TA à sujet logique inanimé, elles ont la particularité de prendre pour base la forme inverse du radical verbal TA. Concrètement, à l'ordre indépendant, on ajoute la voyelle *-a* à la base verbale inverse puis les marques de personne (2014: 246). Ceci donne des énoncés tels qu'illustré dans les exemples suivants, où (1) a. figure à l'ordre indépendant et b. à l'ordre conjonctif:

- (1) a. *Nipishtaukuan*¹ *Pieñ utapan*
 ‘L’auto de Pierre me frappe’
- b. *Apu pishtaukuk* *Pieñ utapan*
 ‘L’auto de Pierre ne me frappe pas’ (Drapeau, 2014: 246)

Ici, les propositions comportent trois participants: «le participant inanimé qui provoque l’action, le participant animé qui la subit et, enfin, le participant animé de 3^e personne qui indirectement relié à l’action» (2014: 246). Le participant inanimé est ‘l’auto’, le participant animé est ‘moi’ et le participant animé de 3^e personne indirectement relié à l’action est ‘Pierre’.

Cependant, les formes en *-(i)kuan* observées dans le cadre de la présente analyse (voir Annexe D) - bien qu’elles puissent ressembler aux formes relationnelles à sujet logique inanimé à l’ordre indépendant décrites par Drapeau (2014) - n’impliquent pas de troisième participant animé de troisième personne «indirectement relié à l’action». De plus, les applicatifs relationnels ne peuvent pas être formés à partir de bases intransitives inanimées². Enfin, les formes examinées possèdent un radical verbal commutable et identifiable sans le morphème *-(i)kuan/- (i)kushu*. C’est pourquoi nous traitons ici ces morphèmes comme des suffixes à part entière, non apparentés aux applicatifs relationnels, comme nous allons le démontrer dans les sections suivantes.

4.3 Forme et sémantique des suffixes *-(i)kuan / -(i)kushu*

Le suffixe *-(i)kuan* s’avère extrêmement productif si l’on en s’en tient au nombre de formes entrées dans le dictionnaire innu en ligne³. Tous les verbes auquel il s’attache sont pour la plupart des verbes de perception intransitifs inanimés. Notons également que certains d’entre eux possèdent une signification passive. L’exemple suivant, tiré du dictionnaire en ligne, illustre ces caractéristiques:

- (2) *Tshissenitakuan*
 ‘Quelque chose est connue, se sait’

Mais il est aussi intéressant de noter que le radical verbal de cet exemple peut aussi être passivisé à l’aide du suffixe passif *-(a)kanu*, générant alors la même signification passive, comme l’illustre l’exemple suivant tiré de Kapesh (1976: 104):

1. Rappelons que le morphème inverse en innu est *-(i)ku*. De plus, Drapeau note ici qu’à l’ordre indépendant, ce verbe se segmente en *nipishtauku + -u + -an* pour donner *nipishtaukuan* (2014: 246).

2. Toutes les formes verbales en *-(i)kuan* sont des II.

3. Notons ici que des formes en *-ashkuan* n’ont pas été incluses dans cette annexe, malgré leur ressemblance formelle avec les formes en *-(i)kuan*. En effet, elles sont constituées de la médiane *-ashku-* signifiant ‘long, en bois’ et de la finale abstraite d’état *-an*.

- (3) *Uesh mak uin innu apu tshissenitakannit pupunnu tan kaispish tshitshipant e natuut kie apu tshissenitakannit atshitashunnu tan kaispish tshitshipant tshetshi ishīpakas-siut passuk innu-aueshish.*
 ‘**On ne sait pas** en quelle année l’Indien, lui, a commencé à chasser et **on ne connaît pas** la date à laquelle il a commencé à vivre uniquement des animaux indiens.’

Ici, les deux formes passives mises en évidence figurent à l’ordre conjonctif, car elles sont précédées de la conjonction de négation *apu* et sont traduites respectivement par ‘on ne sait pas’ et ‘on ne connaît pas’. Ainsi, au travers des exemples (2). et (3), on constate que les formes en *-(i)kuan* et en *-(a)kanu* peuvent se chevaucher sémantiquement⁴. Par conséquent, il apparaît nécessaire d’examiner la nature formelle et sémantique du suffixe *-(i)kuan*. Comme nous l’avons présenté en 3.3 pour les suffixes passifs, nous proposons dans cette section une segmentation morphologique du suffixe *-(i)kuan*. En effet, nous considérons que ce suffixe est constitué du morphème inverse *-(i)ku* et de la finale abstraite *-an-*. Selon l’analyse de Denny (1978; 1984) au sujet de la sémantique des finales abstraites en cri et en ojibwé, la finale abstraite *-an-* désigne un état général. Celle-ci encode non seulement des états imputés à un objet par le jugement humain, mais aussi des états imputés par processus d’inférence, c’est-à-dire soit par la perception, soit par le jugement (1978: 307). Toutefois, la finale *-an* pourrait également être conçue comme l’association de la finale *-a-* et *-n* où *-a* est la finale que Denny (1978; 1984) classe comme la finale spatiale des verbes intransitifs inanimés désignant un état. Car effectivement, bon nombre de formes en *-(i)kuan* réfèrent à des états spatiaux. Mais Denny (1978: 307-308) de préciser à ce sujet que: «the emphasis upon the inference made by the speaker seems to block these occurrences from being classed as spatial, even when the state inferred would itself be classed as spatial» et de conclure: «Inferred states are, thus, one kind of nonspatial state conveyed by *-at(-an-)*». Nous sommes donc en mesure de considérer les formes verbales en *-(i)kuan* en innu comme des verbes dénotant des états inférés par les modalités sensorielles des locuteurs pour désigner l’état d’un objet, tel qu’illustré en (4):

- (4) *Matshimakuan*
matshima-iku-an
 sentir_mauvais.II-INV-AF
 ‘Quelque chose sent mauvais; ça sent mauvais’

Cet exemple illustre alors l’occurrence que pourrait produire un locuteur dont les capacités olfactives lui permettent de sentir une mauvaise odeur.

Il est également très intéressant de remarquer que la plupart des formes verbales en *-(i)kuan*

4. Dans l’Annexe A, on remarque que les formes passives en *-(a)kanu* sont parfois traduites de manière impersonnelle à l’aide du pronom personnel ‘on’.

en innu ont une forme verbale intransitive animée équivalente, comme le démontre l'exemple (5):

- (5) *Matshimakushu*
matshima-kushi-w
sentir_mauvais.AI-MP-3
'Il/elle sent mauvais'

Ces formes se caractérisent par le suffixe *-(i)kushi*, décrit par Drapeau (2012) comme le suffixe médio-passif en innu, composé du morphème inverse *-(i)ku*, de la finale concrète *-sh* qui signifie 'devenir' et de la finale abstraite *-i* qui indique un processus (Denny, 1978; 1984). Ainsi, Drapeau (2012) documente ce qu'elle nomme les «médio-passifs» en innu, autrement dit un type de passif qui possède à la fois des propriétés de la voix passive ainsi que de la voix moyenne. En effet, ces deux types de voix s'apparentent, puisque l'agent non spécifié n'est pas indexé et le patient est l'argument unique de la proposition. Toutefois, en regard aux médio-passifs, le patient est également l'instigateur de l'événement (Drapeau, 2012: 190). Cette description s'inscrit dans la lignée des travaux de Kemmer (1991) sur la voix moyenne.

Étant donné que les formes verbales en *-(i)kushu* sont des verbes de perception marqués par le suffixe médio-passif, il est possible, d'après Kemmer (1991: 136), de les classer en tant que verbes de perception «experimenter-based», où l'expérimenteur est considéré comme l'instigateur de l'expérience. Par conséquent, il est alors possible de traiter les formes verbales en *-(i)kuan* comme des verbes de perception «stimulus-based», où le stimulus est l'instigateur de l'expérience. Ces derniers se retrouvent par exemple en allemand, dans des constructions moyennes comme *Es hört sich gut an* 'Ça sonne bien'. D'ailleurs, Kemmer (1991: 136) suggère que ces types de verbes sont reliés au type passif de verbes marqués par la voix moyenne qui expriment une situation où l'agent n'est pas mis en avant d'un point de vue pragmatique, comme l'illustre la phrase en français 'Le livre se vend bien'. Dans cette perspective, en innu, un énoncé comme celui retranscrit en (4) aura alors la signification de 'ça se sent mauvais'. Ce type de verbes est encodé par des verbes qui indiquent la facilité ou la difficulté par laquelle une situation se déroule ainsi que la qualité relative du résultat de l'événement telle que jugée par le locuteur. De plus, il peut également indiquer l'habileté intrinsèque d'un objet à subir un processus particulier. Ce type de verbes est généralement appelé «facilitative» en anglais. Le focus est mis sur l'entité affectée et le statut initiateur du patient découle du fait que l'événement est conçu comme provenant du patient en vertu d'une caractéristique inhérente de l'entité qui permet à l'événement d'avoir lieu (1991: 147). Cependant, d'un point de vue translinguistique, les verbes de perception ne sont que rarement marqués par la voix moyenne, sans doute parce que l'expérimenteur, de manière générale, n'est que très peu affecté par la perception (1991: 137). En définitive, peut-on néanmoins en déduire que le suffixe

-(i)kuan s'est grammaticalisé en tant que marqueur médio-passif pour les verbes transitifs inanimés, puisque *-(i)kushu* est le marqueur médio-passif des verbes intransitifs animés? Une telle problématique se situe hors de la portée de ce travail, mais soulève des questions qui ouvrent la voie à de futures recherches qui s'annoncent sans conteste fructueuses.

4.4 Considérations translinguistiques

D'un point de vue sémantique et morphologique, des formes équivalentes aux formes verbales innues en *-(i)kuan* et en *-(i)kushu* dénotant des verbes de perception sont également présentes dans les différentes variantes de l'ojobwé. L'exemple (6)⁵ en illustre un cas:

- (6) a. *Maazhimaagwad*
 'It smells bad'
 'Ça sent mauvais'
- b. *Maazhimaagozi*
 'S/he smells bad'
 'Il/elle sent mauvais'

L'exemple (6) a. est un verbe intransitif inanimé et équivaut à la forme de l'exemple (4) en innu, tandis que le verbe de l'exemple (6) b. est intransitif animé et équivaut à la forme de l'exemple (5). Valentine (2001: 356) documente ce genre de verbes comme des «object-of-perception verbs», car ils décrivent une entité selon la manière avec laquelle elle est perçue par un des sens, à savoir le goût, l'ouïe, l'odorat, la vue ou la pensée⁶. Morphologiquement, ces verbes sont composés du morphème passif *-igw* ou *-igoo* et de finales complexes, car ils représentent probablement un type de «goal-focus verb» dérivé à partir de constructions transitives (2001: 357). Par «goal-focus verbs», Valentine (2001: 349) entend des verbes intransitifs dont le sujet est le goal, en d'autres termes l'objet des verbes transitifs, et leur sémantique est en quelque sorte passive. Ainsi, les composantes des différentes finales verbales complexes du verbe 'sentir' en nishnaabemwin est analysé comme suit:

Structure VAI	Forme VAI	Structure VII	Forme VII
-im -aw -igw -zi	-imaagzi	-im -aw -igw -ad	-imaagod

TABLE 4.1 – Analyse du verbe de perception 'sentir' en nishnaabemwin⁷

5. Tiré du dictionnaire en ligne *The Ojibwe People's Dictionary*: <http://ojibwe.lib.umn.edu/search?utf8=%E2%9C%93&q=smell&commit=Search&type=english>

6. Valentine (2001: 356) précise que dans les dialectes de l'ojobwé en général, le sens du toucher n'est pas vraiment encodé explicitement de manière lexicale.

7. In Valentine (2001: 357).

Toutefois, Valentine (2001) émet des réserves par rapport à l'exactitude d'une telle analyse. Par ailleurs, on remarque, pour des raisons peut-être dialectales, une certaine différence entre la forme des finales des exemples (6) et celle des finales présentées dans la Table 4.1.

Pourtant, à ce stade, on constate alors que la description de ces «object-of-perception verbs» correspond à celle des passifs lexicaux qu'établit Valentine (2001). En effet, l'auteur affirme que les passifs lexicaux représentent les seuls verbes «goal-focus» possibles pour les objets inanimés, étant donné qu'il n'existe pas de passif inflexionnel pour les verbes transitifs inanimés en nishnaabemwin. Ceci est sans nul doute dû au fait que les animés ont généralement tendance à obtenir la préséance grammaticale (2001: 691) (cf. 1.4.4). De plus, les passifs lexicaux sont catégorisés comme des verbes descriptifs qui réfèrent au stimulus sensoriel ou mental que fournit le sujet, comme par exemple 'goûter bon', 'paraître bien', etc. et possèdent une signification similaire à celle du passif (2001: 690). Il est alors ici possible de faire le rapprochement avec le type de verbes exprimé par les suffixes *-(i)kuan* et *-(i)kushu* en innu et d'avancer que la nature de l'appellation «passif lexical» apparaît davantage appropriée pour ce type de formes en innu. Cette observation est d'ailleurs confirmée par la description des passifs lexicaux en ojibwé qu'apporte Rhodes (1991). En effet, comme nous l'avons vu dans la section 1.4.8.2, Rhodes (1991) affirme que les passifs en *-igozi* et *-igwad* sont les passifs de verbes de perception, classés comme un sous-groupe du passif lexical dans cette langue. L'étude de la valeur moyenne des formes verbales en *-(i)kuan* et *-(i)kushu* pourraient alors faire l'objet de futures recherches en innu.

4.5 Remarques conclusives

Cette partie proposait l'examen des morphèmes *-(i)kuan* et *-(i)kushu* en tant que suffixes permettant de dénoter respectivement des verbes de perception intransitifs inanimés «stimulus-based» et intransitifs animés «experiencer-based» (Kemmer, 1991). Étant donné que le suffixe *-(i)kushu* est analysé par Drapeau (2012) comme le marqueur médio-passif en innu, l'hypothèse selon laquelle le suffixe *-(i)kuan* aurait été grammaticalisé en tant que marqueur médio-passif pour les verbes intransitifs inanimés a été soulevée. Le suffixe *-(i)kuan* a notamment été segmenté en *-(i)ku*, le morphème inverse auquel il est ajouté la finale abstraite *-an* qui désigne un état général. De plus, les formes verbales en *-(i)kuan* ou *-(i)kushu* se sont révélées, d'un point de vue translinguistique, très apparentées morphologiquement et sémantiquement aux passifs lexicaux en nishnaabemwin, voire documentés comme tels en ojibwé par Rhodes (1991) pour les passifs de verbes de perception en *-igozi* et *-igwad*.

Conclusion

À l'image des autres langues algonquiennes, l'innu forme la voix passive à l'aide d'un morphème spécifique ajouté au verbe. Afin de former le passif de verbes transitifs, l'innu ajoute le morphème *-(a)kanu* au radical verbal, par opposition au passif lexical qui n'est pas productif et qui apparaît restreint lexicalement (Drapeau, 2012). L'étude de cas menée dans le but d'approfondir l'examen sémantique et aspectuel du passif lexical en lien avec le passif productif de cette langue a montré que certaines formes verbales passives en *-(a)kanu* pouvaient revêtir une sémantique ambiguë, c'est-à-dire une sémantique soit dynamique/processuelle, soit stative/résultative. Basée sur les travaux de Smith (1991), l'analyse sémantique a permis de démontrer que les formes verbales passives en *-(a)kanu* statives/résultatives sont des accomplissements ainsi que de les catégoriser comme des «result constructions», car elles fournissent de l'information au sujet de l'état résultant d'un événement télique. Ainsi, la valeur aspectuelle de ces constructions a été traitée comme imperfective. Toutefois, cette analyse a été nuancée par le point de vue de Cyr (1990) qui affirme que l'opposition imperfectif/perfectif a été neutralisée en innu et que la valeur aspectuelle d'un énoncé doit être déduite du contexte. La valeur aspectuelle des formes passives sémantiquement statives/résultatives a donc conjointement été traitée comme perfective. Par ailleurs, ces formes ont été analysées comme des formes passives lexicalisées dans la langue dans le sens de Blank (2001) par un processus de «conversion».

De plus, l'étude de cas a révélé des formes passives en *-(a)kanipan* indiquant systématiquement des situations dénotant des accomplissements. Ces formes ont été analysées comme des constructions de type parfait (*perfect*) au sens de Smith (1991), étant donné qu'elles dénotent une situation qui précède le temps de référence, qu'elles possèdent un point de vue résultant statif et qu'une propriété spéciale est assignée au sujet, due à sa participation à la situation. La valeur aspectuelle de ces constructions est perfective.

En outre, il serait intéressant de mener une étude au sujet de ces formes en collaboration avec d'autres locuteurs natifs de l'innu et d'âges différents, afin de remarquer si les mêmes observations sont vérifiées. Aussi, il pourrait être judicieux de collaborer avec des locuteurs de communautés innues différentes. Ceci permettrait, s'il y a lieu, de constater une éventuelle variation diatopique dans l'usage des formes verbales passives sémantiquement sta-

tives/résultatatives en *-(a)kanu*. De plus, il serait pertinent d’approfondir l’analyse aspectuelle de ces formes à l’aide de tests linguistiques. En effet, Cyr (1990; 1991) affirme que la catégorie du parfait existe en innu et ce, exprimée par des moyens périphrastiques et dérivationnels. Elle donne l’exemple *Shash tshimitshishu* qui signifie *il/elle a mangé*, qui contient notamment l’adverbe *shash* ‘déjà’ (1991: 64). Il pourrait alors être intéressant d’observer si les formes passives en *-(a)kanu* sont compatibles avec cet adverbe et si leur usage conjoint entraîne une sémantique particulière. D’autre part, Drapeau (2014) fournit un test linguistique pour distinguer les verbes d’action des verbes d’état. Ce test consiste à poser respectivement les questions *Tshekuannù etutak?* (‘Que fait-il?’) et *Tan etit?* (‘Comment est-il?’). Par conséquent, il est approprié de se demander si les formes passives, en fonction du contexte, peuvent être utilisées pour répondre à la question *Tan etit?*, puisque la présente étude a permis de montrer que certaines formes passives possèdent une sémantique stative/résultative.

Ce mémoire a par ailleurs mis en lumière les formes intransitives inanimées en *-(i)kuan* ainsi que les formes intransitives animées en *-(i)kushu* dénotant des verbes de perception. Ces formes sont également documentées dans les dialectes de l’ojibwé (Rhodes, 1991; Valentine, 2001) et sont même analysées en tant que des passifs lexicaux en raison de leur sémantique «pseudo-passive» et de leur spécialisation sémantique. Étant donné que le morphème *-ikushi* est analysé par Drapeau (2012) comme le suffixe qu’elle nomme «médio-passif», l’hypothèse selon laquelle le suffixe *-(i)kuan* a été grammaticalisé en tant que morphème médio-passif pour les verbes intransitifs inanimés.

En définitive, l’intérêt de ce mémoire réside dans le fait d’élargir l’examen du phénomène du passif lexical en innu tout en apportant une réflexion sur l’aspectualité de la voix passive dans cette langue. Ainsi, malgré que l’étude n’avait ni pour but d’appliquer les observations de Cyr (1990; 1991) quant à la neutralisation de l’opposition aspectuelle par rapport à la voix passive, ni de confirmer les observations de Denny et al. (1984) quant à l’encodage similaire des activités et des accomplissements à l’aide de la finale *-i*, ce mémoire fournit des observations abondant dans leurs sens en ce qui concerne les formes verbales à la voix passive en innu. Aussi, ce mémoire a falsifié l’affirmation selon laquelle il est impossible d’encoder un agent de surface dans une phrase passive en innu (Drapeau, 2014: 231). En effet, l’exemple (7) montre clairement la possibilité de faire cohabiter dans la même phrase une structure passive et le sujet logique de cette même structure. En revanche, tout indique qu’au niveau propositionnel, l’impossibilité soit maintenue.

Cette recherche a donc tenté de rendre compte du fonctionnement de certains phénomènes riches et complexes de la langue innue tout en s’inscrivant dans un contexte socioculturel plus large d’enjeux de résistance et de résilience culturels et linguistiques: enjeux non négligeables à l’heure actuelle pour l’évolution de la langue innue classée comme fragile. En effet, une telle recherche revêt une portée sociale. En premier lieu, l’approfondissement de la connaissance morphosyntaxique et sémantique d’une langue permet l’amélioration de l’enseignement de

cette langue. Dans un contexte de menace de disparition linguistique, le choix de l'étude d'un sujet linguistique en innu s'accompagne d'un intérêt didactique qui s'inscrit dans une perspective de transmission de la langue. Cette démarche apparaît donc aussi dans une optique de documentation linguistique allant de pair avec la préservation de la langue⁸. Choisir d'étudier une langue autochtone n'est pas un acte dépourvu d'engagement: c'est reconnaître un patrimoine immatériel et reconnaître la voix d'un peuple, c'est défendre la diversité menacée par les langues majoritaires. Car comme le verbalise Florent Vollant: «La langue innue meurt, car elle manque d'espace». Que la recherche contribue à lui en redonner.

8. Selon Skutnabb-Kangas (1994), le maintien de la langue en tant que symbole identitaire est un droit humain. Cette question est un enjeu considérable au Canada, pays non signataire de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones adoptée par l'ONU en 2007 (Skutnabb-Kangas, 2012).

Sélection de formes passives transitives issues du dictionnaire innu en ligne

Traduction imperfective

1. Kuapauakanu, AI: Il (poisson) se fait sortir de l'eau avec un récipient, une époussette
2. Pikunakanu, AI/II: Qch se fait briser, abîmer, démolir
3. Itakanu, AI: Il/elle se fait dire telle chose; on dit telle chose à son sujet
4. Auiakanu, AI: Il/elle se fait prêter qch ou il/elle se fait emprunter qch
5. Tutakanu, II: Qch se fait fabriquer
6. Akatakanu, AI: Qch (A) se fait broyer, concasser
7. Makumakanu, AI: Il/elle se fait mordre
8. Makunakanu, AI: Il/elle se fait arrêter; il/elle est en prison
9. Mashiakanu, AI: Il/elle se fait tuer
10. Nipaiakanu, AI: Il/elle se fait battre, rouer de coups

Traduction ambiguë

1. Añauakaikanu, II: Qch est recouvert de sable à l'aide d'un objet
2. Anashtakaikanu, II: Qch est recouvert de sapinage
3. Anashtakauakanu, AI: Qch (A) est recouvert de sapinage
4. Ashtakanu, II: Qch est mis, déposé; qch (cercueil) est mis en terre
5. Atishekaikanu, II: Qch est verrouillé; qch est mis sous clé

6. Atatsheikanu, II: Qch est clôturé
7. Atatsheuakanu, AI: Il/elle est entouré-e d'une clôture; il (animal) est mis dans un enclos
8. Nutenakanu, II: Qch (porte, fenêtre, cercueil) est ouvert; qch est entrebâillé
9. Shenakanu, II: Qch (porte, fenêtre, cercueil) est ouvert
10. Tshipaikanu, II: Qch est fermé; qch (chemin, rivière) est bloqué

Traduction impersonnelle

1. Pakatakanu, II: On effectue un portage; on fait du portage
2. Ukashkukuakanu, AI: On lui fabrique une flèche
3. Pakaiakanu, AI: On fait bouillir qch (AN); qch (AN) est cuit bouilli
4. Itakanu, AI: On dit telle chose à son sujet; il/elle se fait dire telle chose

Traduction active transitive

1. Kuminuiakanu, AI: Il/elle reçoit la communion
2. Utitakanu, AI: Il/elle reçoit une visite

Corpus de phrases passives extraites de *Eukuan matshimanitu innu-iskueu* (Kapesh, 1976)

1. *Mak peiku napeu tshishuaspitak^{an}u miam peikuan shashish kauapukueshit ka itaspishutau, Kautshipiatikumit ka ishinikatak^{an}nit.* (p. 40)
On constuma un Indien comme les Pères oblats d'autrefois. (p. 41)
2. *Ne innu-mitshiuap ka tutakant, shaputuan ishinakutakanipan muk atikupimi apu takuak nite pitakamit.* (p. 40)
La tente qu'on avait dressée était une shaputuan mais à l'intérieur, manquait la graisse de caribou. (p. 41)
3. *Ek ne innu ka tshishuaspitakant miam kauapukuest kie uin ekuate tshe peshuakant, innu-utit tshika pushiak^{an}u.* (p. 42)
Et c'est aussi là qu'on amènera, en canot, l'homme costumé en missionnaire. (p. 43)
4. *Tshitassiuau nutam espishat tshika apastak^{an}u kie nutam espishat tshika pikunak^{an}u.* (p.52)
Votre territoire, dans toute son étendue, sera exploité et détruit. (p. 51)
5. *Muk innu nenu utauassim ka utinak^{an}nit tshetshi tshishkutamuak^{an}nit [...]* (p. 72)
Mais l'indien dont on avait pris l'enfant pour le mettre à l'école [...] (p. 71)
6. *Anutshish innu-tshiskutamuak^{an}ut nitauassiminant.* (p. 86)
À présent on donne des cours en indien à nos enfants. (p. 85)
7. *Eukuannu kaut ishinikatak^{an}nit ninapem umushum Shukapesh.* (p. 92)
C'est la raison pour laquelle on appelait Shukapesh le grand-père de mon mari. (p. 91)

8. *Kassinu innu nite unatuun-assit mamshiku kauapishint kie teu innu shash e nanut**akannit** unatuun-assi.* (p. 100)
Tous les Indiens sont importunés par le Blanc sur leur terrain de chasse. Il y en a même dont le terrain de chasse a été complètement détérioré. (p. 101)
9. *Uesh mak uin innu apu tshissenit**akannit** pupunnu tan kaispish tshitshipant e natuut kie apu tshissenit**akannit** atshitashunnu tan kaispish tshitshipant tshetshi ishipakassiut passuk innu-aueshish.* (p. 104)
On ne sait pas en quelle année l'Indien, lui, a commencé à chasser et on ne connaît pas la date à laquelle il a commencé à vivre uniquement des animaux indiens. (p. 105)
10. *Nutau nenu namesh ka nashipetiat, nutam kuet makun**akannit**.* (p. 110)
Ils ont saisi tout le poisson que mon père ramenait. (p. 111)
11. *Mate nutau unameshim ka makun**akannit**, eukuan uin innu-kamakunuest uetinat nenu namesh, issishuepan nistesh.* (p. 110)
Par exemple, quand le poisson de mon père a été saisi, d'après mon frère aîné, c'est l'agent de la GRC qui l'a saisi. (p. 111)
12. *Ne kutak innu ka tipatshimut nenu ustikuan uetutamaskut**akannit**, ekuate nite unipeunt nenu nepenaiut uetutamaskut**akannit** ustikuan.* (p. 134)
Mais l'Indien qui a raconté s'être fait frappé la tête, c'est sur son lit de contreplaqué qu'on la lui avait cognée. (p. 135)
13. *Katshi tshipukuat**akannit**, nitshe nishu kakusseshiu-kamakuneushit kau kue tshiuetia-kuent nite kamakunueshiutshiuapit tshetshi tshipauatau.* (p. 137)
Une fois sa plaie suturée, les deux policiers l'ont ramené en prison pour l'enfermer. (p. 138)
14. *Shetan-pishum eukuan apatshi**akanipan** tshetshi tutak etatu tshetshi minutshishikant.* (p. 180)
On utilisait alors l'homme ou la femme ou l'enfant nés au mois de juillet pour amener le beau temps. (p. 181)
15. *Innu-auas apu nita uapamitishut tan ka ishimitshishut kassinu eishinakushint innu-aueshish katshi nipi**akannit** tanite nite anu kaut minuatat tshetshi muat kie apu nita uapamitishut tan ka ishimetuet nite unuitamit kie nite pitakamit innu-mitshiuapit.* (p. 180)
L'enfant indien ne se voit jamais, après que n'importe lequel des animaux indiens ait été tué, manger sa partie préférée et il ne se voit jamais jouant à l'extérieur ou à l'intérieur de la tente. (p. 181)
16. *Innu-iskues apu nita uapamitishut esk eka nita katshimish**akannit** upiskueun muk ka apakata**akannit** upiskueun kie mak ushetshipituan ka tut**akannit**.* (p. 180)
La petite indienne ne se voit jamais elle-même du temps où on ne coupait jamais ses cheveux mais où on les lui arrangeait en tresses ou en toques sur les oreilles [...]. (p. 181)

17. *Kue issishuet: «Ishinakuak tshetshi manikuakanitau innut ute Kaituskanut, nistam nete utenat tshika tutakanu mītshiuap», issishueu.* (p. 202)

Il dit: «Si jamais on construit des maisons pour les Indiens de Schefferville, c'est en ville qu'on construira en premier.» (p. 203)

Sélection de formes verbales passives issues de l'étude de cas¹

C.1 Accomplissements



Mamatshekenu uiash / la viande est coupée

*Tshishe mamatshekenu uiash /
on vient de finir de couper la viande*

*Uiash e/katshi mamatsheken /
la viande coupée (qui a été coupée)*



Laukaikanu miush = le cercueil est enterré (action + état)

Munaikanu assi = le sol est creusé (action + état)

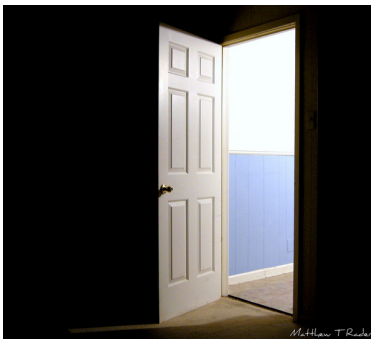
*Stakanu miush = le cercueil est mis, est déposé (action +
état)*

Steu miush = le cercueil est mis (état)

1. Cette annexe rassemble une sélection de données brutes issues de l'étude de cas. Elle présente deux types de formes passives: des formes passives en *-(a)kanu* qui dénotent des accomplissements comme des états/résultats, ainsi que des formes en *-(a)kanipan* dénotant des achevements. Aucune modification n'a été apportée aux données, sauf en cas de commentaire du locuteur au sujet d'une préférence pour une forme en particulier. Ces données sont donc reproduites comme elles ont été écrites et traduites par le locuteur. Parfois, aucune traduction n'est retranscrite, car le participant n'a pas écrit de traduction. Elle était toutefois toujours brièvement discutée avec l'enquêteur.



Shenekanu miush = la boîte (cercueil) est ouverte.



*Shenekanu shkuatem: la porte est ouverte
(mais plus utilisé pour quand c'est en train)*



Atsheikaikanu shkuatem: les portes sont barrées



Kashtepetakanu muishk^u: l'ours est attrapé



Shenekanu puti: la bouteille est ouverte

Anashtakauakanu/Anashtakaikanu



nashkuetakanu



*nashkueteu
nashkuetakanu (mais plus utilisé pour
en train)*

Atishekaikanu



Atishekaikanu (mais plus en train)



atishekaikanu (préférence)

Pimaim^u



Pimaitsheu

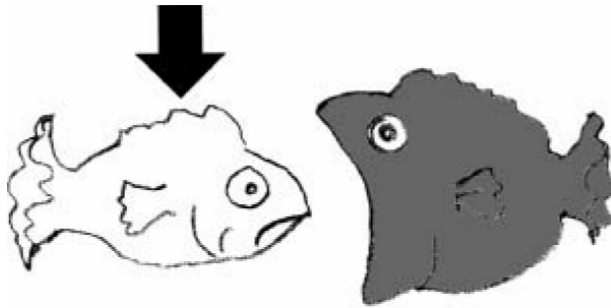


Pimaikanu: en train



Pimaikanu: c'est fini

Tshitamuakanu



Muanu (muakanu) : qn qui est en train de se faire manger



*tshetemuuanu
(tshetemuakanu): qn qui est mangé (finir manger)*

Tshishtaikanu



Tshishtaikanu



*Tshishtaikanipem
Tshishtaikanu*

Atatsheikanu



Atatsheikanu



Atatsheikanu

Nutenakanu



Nutenakanu



Nutenakanu

Atatsheuakanu



Atshekuakanu: Il est embarré

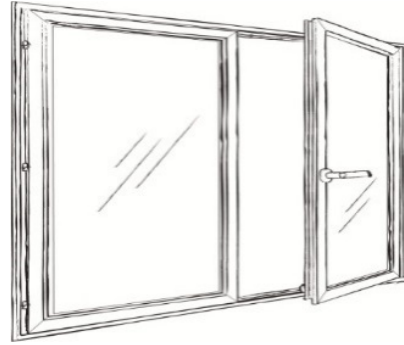


*Atshekuakanu
Atsheikueu: Elle l'embarre*

Shenakanu / Nutenakanu



Shenakanu / Nutenakanu



Shenakanu / Nutenakanu

Tshipaikanu



*Tshipaikanu meshkenu: la route/chemin est
fermée/barrée*

C.2 Achèvements



Peshtetanipem menan: le verre a été laissé tomber par quelqu'un

Pashtetanipem menan: le verre a été cassé



Ashtueu shkueteu: le feu est éteint

Ashtueikanipem shkueteu: le feu a été éteint

Shkuashitshanipem: du feu a été allumé



shenekanipem shkuatem: la porte a été ouverte



Nashkuetakanipem

Takutastau



Takutastau



Takutastakanu



Takutastanipem ulan: l'assiette a été déposée

Pikunakanu



Pikunakanu



*Pashtetanipem
Pikunakanipem*

Kuapauakanu



Kuapauakanu nemesk



Kuapauakanipem

Sélection de formes en *-(i)kuan/- (i)kushu* extraites du dictionnaire innu en ligne

1. Uitshimakuan, II: Qch sent bon
Uitshimakushu, AI: Il/elle sent bon
2. Ushtutakuan, II: Qch sonne faux; qch est désagréable à entendre
Ushtutakushu, AI: Il/elle sonne mal; chante faux
3. Napeunakuan, II: Qch est chic, luxueux
Napeunakushu, AI: Il/elle est chic ou élégant
4. Katshinakuan, II: Qch paraît bien, est élégant
Katshinakushu, AI: Il/elle paraît bien, est élégant
5. Manenitakuan, II: Qch est méprisé, dédaigné
Manenitakushu, AI: Il/elle est méprisable, honni
6. Ishinakuan, II: Qch a telle apparence
Ishniakushu, AI: Il/elle a telle apparence
7. Ititakuan, II: Qch se comprend, s'entend de telle façon
Ititakushu, AI: Il/elle se comprend, s'entend de telle façon
8. Ishpakuan, II: Qch a tel goût, goûte telle chose
Ishpakushu, AI: Qch (A) a tel goût, goûte telle chose
9. Petakuan, II: Qch est audible, s'entend
Petakushu, AI: Il/elle est audible, s'entend
10. Tshikauateñitakuan, II: C'est bien organisé, confortablement installé
Tshikauateñitakushu, AI: Il/elle a le sens de l'organisation, prévoit tout, voit à tout

Bibliographie

- ACKEMA (2014). « The syntax-lexicon interface ». In : *The Routledge handbook of syntax*. Milton Park, Abingdon, Oxon ; New York, p. 322–344.
- BAKER (1988). *Incorporation : a theory of grammatical function changing*. [Chicago] : University of Chicago Press. 543 p.
- BARABY (2011). « L'écrit dans une langue de tradition orale : le cas de l'innu ». In : *Les langues autochtones du Québec : un patrimoine en danger*. Presses de l'Université du Québec, p. 45–66.
- BAUER et VALERA HERNÁNDEZ, éd. (2005). *Approaches to conversion/zero-derivation*. Münster ; New York : Waxman.
- BINNICK, éd. (2012). *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*. Oxford Handbooks. Oxford, New York : Oxford University Press.
- BLAKEMORE (1987). *Semantic constraints on Relevance*. Oxford : Blackwell.
- BLANK (1997). *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*. Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie Bd. 285. Tübingen : M. Niemeyer Verlag.
- BOISSARD et STOLTZFUS (2017). « La notion de mot dans les langues dites polysynthétiques : réflexions exploratoires dans le cas des langues algonquiennes centrales ». In : *Langues et Linguistique* 37.
- BOUDREAU (1991). « L'écriture appropriée ». In : 33.4, p. 58–80.
- BRINTON et TRAUOGOTT (2005). *Lexicalization and language change*. Research surveys in linguistics. Cambridge, UK ; New York : Cambridge University Press.
- BYBEE et DAHL (1989). « The Creation of Tense and Aspect systems in the languages of the world ». In : 13, p. 51–103.
- BYBEE, PERKINS et PAGLIUCA (1994). *The evolution of grammar: tense, aspect, and modality in the languages of the world*. Chicago : University of Chicago Press.
- COMRIE (1976). *Aspect: an introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- (2008). « What is a Passive? » In : *Studies in Voice and Transitivity*. München : Zarina Estrada Fernández, p. 1–18.

- CYR (1990). « Approche typologique du système aspectuel montagnais de la morphologie à la pragmatique ». Thèse (Ph. D.) Université Laval.
- (1991). « Algonquian Orders as Aspectual Markers: Some Typological Evidence and Pragmatic Considerations ». In : *Papers of the twenty-second Algonquian Conference*. William Cowan. Ottawa: Carleton University, p. 58–88.
- DAHLSTROM (1991). *Plains Cree morphosyntax*. Outstanding dissertations in linguistics. New York : Garland Publishing.
- DENNY (1984). « Semantic verb classes and abstract finals ». In : *Papers of the Fifteenth Algonquian Conference*. Ottawa: Carleton University : William Cowan, p. 241–272.
- DENNY, JOHNSON et O’NEIL (1984). « Le concept d’accomplissement dans les langues et les cultures amérindiennes ». In : *Recherches amérindiennes au Québec XIV.4*.
- DENNY (1978). « Verb Class Meanings of the Abstract Finals in Ojibway Inanimate Intransitive Verbs ». In : *International Journal of American Linguistics* 44.4, p. 294–322.
- DRAPEAU (1991). *Dictionnaire montagnais français*. Sillery : Presses de l’Université du Québec.
- (2011). « Portrait d’un patrimoine en danger ». In : *Les langues autochtones du Québec : un patrimoine en danger*. Presses de l’Université du Québec, p. 5–17.
- (2012). « Passives in Innu ». In : *International Journal of American Linguistics* 78.2, p. 175–201.
- (2014). *Grammaire de la langue innue*. Québec : Presses de l’Université du Québec.
- DRYER (1997). « Passive vs. Indefinite Actor Construction in Plains Cree ». In : *Papers of the Twenty-Sixth Algonquian Conference*. Winnipeg : David Pentland.
- DUPONCEAU (1838). « Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l’Amérique du Nord ». In : *Transactions of the Historical and Literacy Committee of the American Philosophical Society* 1.
- GATTI (2006). *Être écrivain amérindien au Québec: indianité et création littéraire*. Cahiers du Québec ; Collection Littérature 148. Montréal, Québec : Hurtubise HMH.
- GODDARD (1996). « The Description of the Native languages of North America before Boas. » In : *Languages*. T. 17. Handbook of North American Indians. Washington : Smithsonian Institution, p. 17–63.
- GRINEVALD (2010). « Linguistique de terrain : locuteurs et méthodes ». In : *Linguistique de terrain sur langues en danger: locuteurs et linguistes*. Paris, p. 133–177.
- HALE, KENNETH et KEYSER (1993). « On argument structure and lexical expression of the syntactic relations. » In : *The View from building 20: essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- HOPPER (1979). « Some Observations on the Typology of Focus and Aspect in Narrative Language ». In : *Studies in Language* 3.1, p. 37–64.
- HOT et TERRAZA (2011). « Résistance et résilience linguistiques chez les Autochtones du Québec ». In : *Les langues autochtones du Québec : un patrimoine en danger*, p. 19–41.

- JACKENDOFF (1990). *Semantic structures*. Cambridge, Mass : MIT Press. 322 p.
- JAMES (1982). « Past Tense, Imperfective Aspect, and Irreality in Cree ». In : *Papers of the Thirteenth Algonquian Conference*. Ottawa: Carleton University : William Cowan, p. 143–160.
- (1986). « Foreground and Background in Moose Cree Narratives ». In : *Actes du dix-septième Congrès des Algonquinistes*. Ottawa : Carleton University : William Cowan, p. 155–174.
- KEENAN (1985). « Passive in the world’s languages ». In : *Language typology and syntactic description*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press, p. 243–281.
- KEMMER (1993). *The middle voice*. Amsterdam : J. Benjamins.
- KURYŁOWICZ (1964). *The inflectional categories of Indo-European*. Heidelberg : Winter.
- LANGACKER (1977). « Syntactic Reanalysis ». In : *Mechanisms of syntactic change*. University of Texas. Austin : Charles N. Li, p. 57–139.
- MAHOOTIAN (1997). *Persian*. Londres : Routledge.
- MAILHOT (1996). « L’écrit comme facteur d’épanouissement de la langue innue ». In : *Recherches amérindiennes au Québec* XXVI.3, p. 21–27.
- RHODES (1991). « On the Passive in Ojibwa ». In : *Papers of the twenty-second Algonquian Conference*. Carleton University. Ottawa : William Cowan, p. 307–319.
- SHIBATANI (1985). « Passive and Related Constructions : A Prototype Analysis ». In : 61.4, p. 821–848.
- (1988). « Introduction ». In : *Passive and Voice*. Amsterdam : J. Benjamins, p. 1–8.
- SKUTNABB-KANGAS (1994). « Mother Tongue Maintenance: The Debate. Linguistic Human Rights and Minority Education ». In : *TESOL Quarterly* 28.3, p. 625–628.
- (2012). « Indigenusness, human rights, ethnicity, language and power ». In : *International Journal of the Sociology of Language* 2012.213, p. 87–104.
- TOMLIN (1995). « Focal attention, voice, and word order: an experimental, cross-linguistic study ». In : *Word order in discourse*. Amsterdam : J. Benjamins, p. 517–554.
- VALENTINE (2001). *Nishnaabemwin reference grammar*. Toronto ; Buffalo : University of Toronto Press.
- VENDLER (1967). *Linguistics in philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- VERKUYL (1972). *On the compositional nature of the aspects*. Dordrecht : Reidel.
- WICHMANN (2008). « Valency-reduction in event-oriented languages ». In : *Studies in Voice and Transitivity*. Zarina Estrada Fernández, p. 33–51.
- WOLFART (1973). *Plains Cree a grammatical study*. Philadelphia : American Philosophical Society.
- (1991). « Passives with and without Agents ». In : *Linguistic studies presented to John L. Finlay*. Winnipeg, Man : Algonquian et Iroquoian Linguistics.
- WOLFART et FINLAY (1991). *Linguistic studies presented to John L. Finlay*. Winnipeg, Man : Algonquian et Iroquoian Linguistics.

ZEGARAC (1991). « Tense, aspect and relevance ». Thèse (Ph. D.) University of London.

Rapport-Gratuit.com